



**UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI (UAC)**

-----  
**FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)**  
-----

**ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE " ESPACES, CULTURE ET  
DEVELOPPEMENT"**  
-----

**FILIERE DE SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE**  
-----

**OPTION : SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT**  
-----

**MEMOIRE DE DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES**

**LA CRISE DE L'ACTION COLLECTIVE AU NIVEAU VILLAGE**

Les effets des projets de développement participatif dans la  
commune de Cobly au Nord Bénin (1990 à 2008)

**Présenté et soutenu publiquement par :**

**Finagnon Florian FADONUGBO**

Le 02 Décembre 2013

**Sous la direction de :**

**Pr. Roch L. MONGBO**

Maître de Conférences des Universités du  
CAMES, Directeur du Laboratoire d'Analyse des  
Dynamiques Sociales et du Développement

**Pr. Marc PONCELET**

Professeur ordinaire à l'Université de Liège  
(Belgique), Directeur du Laboratoire  
Centre Pôle Sud

**Composition du jury :**

**Président :** Pr. Rigobert C. TOSSOU

**Examineur :** Dr. Abou-Bakari IMOROU

**Rapporteur :** Pr. Roch L. MONGBO

**Mention : TRES BIEN**

*« La richesse d'une société n'est pas seulement dans le capital matériel et financier, ni même dans les compétences des individus, elle réside aussi dans ce qui se passe entre eux, dans la densité et la qualité des liens qui les unissent. »*

PERRET B., 2006.

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	3
RESUME .....	4
ABSTRACT .....	4
DEDICACE.....	5
REMERCIEMENTS .....	6
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	8
LISTE DES TABLEAUX .....	10
LISTE DES FIGURES.....	10
INTRODUCTION .....	11
Chapitre 1 : Associations villageoises et développement rural : éléments de problématisation et de recherche.....	13
I. Les associations villageoises comme objet des sciences sociales.....	13
II. Projets de développement, associations villageoises et action collective.....	16
III. Question de recherche, objectifs et pistes de recherche.....	19
IV. Perspective théorique .....	20
V. La commune de Cobly comme lieu d’investigation socio-anthropologique .....	24
VI. Acteurs et techniques de production des données .....	31
VII. Méthodes de traitement et d’analyse des données .....	36
VIII. Les limites de la recherche : la volatilité de la mémoire humaine et les “réponses socialement admises” .....	36
Chapitre 2 : Analyse des effets des interventions de développement rural participatif au niveau village : entre résultats attendus et effets inattendus.....	38
I. Analyse synchronique : de la concentration des projets à la crise de l’action collective .....	38
II. Analyse diachronique : de l’instrumentalisation des associations villageoises à la crise de l’action collective.....	58
Chapitre 3 : Les expériences associatives et la crise de l’action collective : de l’affaiblissement du lien associatif à l’affaiblissement du capital social.....	67
I. Les déterminants de la crise de l’action collective.....	67
II. La crise de l’action collective au-delà des expériences associatives.....	72
III. La crise de l’action collective comme affaiblissement du capital social .....	77
IV. Perspectives d’amélioration des pratiques de développement.....	85
CONCLUSION .....	97
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	100
ANNEXES.....	107
TABLE DES MATIERES .....	117

## RESUME

Les projets de développement rural participatif constituent depuis environ trois décennies la nouvelle trouvaille pour l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. En prônant la responsabilisation des villageois, les initiatives à la base et l'importance des associations, ils ont fait un nombre d'adeptes de plus en plus important. Les vertus qui leur sont prêtées sont cependant très discutables. L'objet de cette recherche est précisément de proposer une analyse critique de leurs effets sur l'action collective (capacité des villageois à travailler ensemble pour le bien-être collectif). Pour ce faire, une archéologie de la vie associative de deux villages a été faite à partir d'entretiens approfondis, de récits de vie, de questionnaire et d'observations. Il est constaté que le village qui a connu plus de projets et par conséquent plus d'expériences associatives connaît une crise de l'action collective qui hypothèque les initiatives endogènes et rend improductives celles exogènes. En effet, les expériences associatives structurent le capital social (ensemble de valeurs, règles et normes indispensables à l'action collective) des villages. Autrement dit, plus un village a connu beaucoup d'échecs associatifs (faible taux de survie des associations impulsées, fonctionnement peu démocratique, logique de promotion personnelle, etc.), plus son capital social est faible et moins l'action collective est efficace. La création systématique et a priori des associations dans les villages pourrait provoquer des effets dévastateurs aussi bien sur le plan individuel que sur le plan collectif.

**Mots clés** : association villageoise, projets de développement, action collective, capital social et expériences associatives.

## ABSTRACT

Since around three decade, rural participative development programs are the new discovery to improve rural population's way of life. According to the villager's responsabilisation, the basic initiative and the associations' importance that is advocated, follower became more and more important. However the credit that they have been given are very questionable. So, the purpose of this research precisely is to propose one critical analyze about their effect on collective action (villager's aptitude to work together for the collective well-being). For this, archeological researches on the associative living of two villages have been done a part from thorough enquiry, life account, questionnaire and observations. It is admit that the village where many plan have been executed (get many experience), knew an acute crisis of collective action that mortgage the endogenous initiative and does not arrange the exogenous one. Indeed, the associative experiences structure the social capital (whole value, standard and rules useful for the collective action. In other words more a village gets much bad experience (few percentage of survival for the association, a bad democratic operating, personal promotion logic etc.) more his social capital is loss, and the collective action is less effectual. The association's systematic establishment in the villages can have a bad effect not only in the individual plan but also in the collective one.

**Keywords**: villagers association, development project, collective action, social capital and associative experience.

## **DEDICACE**

A mes enfants Anael et Ariel

Et à mes parents FADONUGBO Innocent et ADJAHOUINOU Mélanie

## REMERCIEMENTS

J'avais souvent entendu mes aînés dire que la recherche est une entreprise fatalement collective. Au terme de cette expérience, je l'appréhende amplement et pense même qu'elle est aussi socialisation. Elle vous permet d'apprendre d'autres règles, d'autres valeurs, d'autres normes qui vous font grandir non seulement dans la science mais aussi dans le savoir-vivre et le savoir-être. Et moi, j'ai beaucoup appris, j'ai tellement reçu de cette aventure que je m'en voudrais de ne pas exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui l'ont rendu possible.

Au Professeur Roch MONGBO qui a été véritablement le maître, pour le disciple que je suis, c'est-à-dire celui qui guide, qui montre la voie, qui conseille, qui vous aide à grandir, je dis merci. Sa disponibilité, sa simplicité et son intérêt renouvelé pour cette recherche m'ont été d'une aide précieuse. Ils m'ont permis de me surpasser et de retrouver mon chemin quand advenaient les difficultés et que quand dans mes errances théoriques je m'égarais.

Au Professeur Marc PONCELET de l'Université de Liège, je dis également merci pour ses encouragements, pour ses commentaires et ses orientations qui m'amenaient à creuser davantage, à me remettre en cause constamment.

Je ne saurais oublier les autres encadreurs du Programme Inter-universitaire Ciblé (PIC), je veux nommer le Professeur Philippe LEBAILLY et Docteur Anne FLOQUET pour leurs commentaires et leurs observations pertinentes au cours des différents ateliers organisés dans le cadre du PIC.

Ma recherche a aussi été fructueuse grâce à l'esprit d'aïnesse et à la collaboration des doctorants du PIC, je veux nommer Hervé G. M. GBENAHOU, Cyrille C. ETEKA et Peggy Y. J. TOHINLO. Durant mon séjour relativement court sur le terrain à leurs côtés, j'ai bénéficié de leurs appuis, de leur soutien mais surtout de leurs idées au détour de tous les échanges qu'ils m'accordaient.

Je ne saurais non plus oublier tous les autres aînés du Laboratoire d'Analyse des Dynamiques Sociales et du Développement pour leurs encouragements et leurs commentaires au cours des rencontres organisées par le LADYD. Je veux nommer Dr Florent OKRY, Dr. SAMBIENI Emmanuel, Dr Epiphane SODJINO, Dieudonné EClOU, Nadine SOSSOUHOUNTO et Béranger AVOHOUME.

Je ne peux pas oublier ma collègue Romule GBODJA avec qui j'ai vécu les temps forts de cette merveilleuse aventure scientifique. Merci à toi pour la fraternité.

J'ai bénéficié du soutien financier de la CTB, de la SNV et du GIZ dans des conditions idéales. Je tiens ici à les remercier et à remercier tout le personnel du CUD.

Cette recherche a été possible aussi grâce aux appuis et aux soutiens de certaines personnes dont je ne saurais taire les noms. Je veux citer Dr. Abou-Bakari IMOROU, Pr. Dodji AMOUZOUVI et Dr. Sotima TCHANTIPO.

Ma recherche a pu être possible grâce à la disponibilité des chaleureuses populations de Namoutchaga et de Okpêtouhoun. Je voudrais remercier particulièrement mes interprètes Romuald TABDIENI, Katiéri IDANI et Joël SAMBIENI, le Chef du Village de Okpêtouhoun Moutouama TOUMOUDAGOU et le vieux Adamou SANHONGOU qui n'ont pas hésité à m'héberger. Avant de finir cette rubrique, je tiens à dire ma gratitude aux amis que le terrain m'a donnés et avec qui les entretiens informels ont été très précieux pour l'aboutissement de la recherche. Je veux citer Nicodème MOUTOUAMA, Toutoro et Alex TCHANATE.

La recherche crée une absence physique et sociale auprès de ceux sur qui on est sensé veiller. Je ne pourrai donc par finir ce tableau de remerciements sans témoigner ma gratitude à ma femme et à mes enfants pour avoir vécu de longs moments d'absence et à mes amis pour leur présence à leurs côtés durant ces moments.

A vous tous et à tous ceux que je n'ai pas nommés, exprès ou par omission,

Mille mercis

Lalo, le 23 Juillet 2013.

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AC	: Action collective
ACOODER	: Associations Coopératives de Développement Rural
ACOOMOR	: Organisations Coopératives de Modernisation Agricole
AGR	: Activité Génératrice de Revenu
AME	: Association des Mères d'Elèves
APE	: Association des Parents d'Elèves
AV	: Association Villageoise
BUPDOS	: Bureau des Projets de Développement et des Œuvres Sociales
CARDER	: Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural
CECA	: Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole
CECPA	: Centre Communal pour la Promotion Agricole
CLCAM	: Caisse Locale de Crédits Agricoles et Mutuels
CNCR	: Comité National de Concertation et de Coopération des Ruraux
CNDLP	: Commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté
CTB	: Coopération Technique Belge
CUD	: Coopération Universitaire Décentralisée
CV	: Chef du Village
CVECA	: Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit Agricole
CVPC	: Coopérative Villageoise des Producteurs de Coton
FAFA	: Facilité d'Appui aux Filières Agricoles
FEFE	: Village de faible concentration de projet et de faibles effets
FEFO	: Village de faible concentration de projet et de forts effets
FLASH	: Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
FOFE	: Village de forte concentration de projets et de faibles effets
FOFE	: Village de forte concentration de projets et de forts effets
GIZ	: Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GVPC	: Groupement Villageois des Producteurs de Coton
HAADI	: Hydraulique et Assainissement en Appui au Développement Intégré
INSAE	: Institut National de Statistique et d'Analyse Economique
LISA	: Lutte Intégrée pour la Sécurité Alimentaire
MTPT	: Ministère des Travaux Pratiques et des Transports
OCDE	: Organisation de Coopération pour le Développement Economique
ODAD	: Ouvrage d'Art de Désenclavement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale

PADEAR	: Projet Eau et Assainissement en Milieu Rural
PADES	: Projet d'Appui au Développement de la Sous-préfecture
PADIC	: Projet d'Appui au Développement Institutionnel des Commune
PAEPA	: Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PAMRAD	: Projet d'Appui au Monde Rural des départements Atacora-Donga
PAPME	: Programme d'Appui pour la
PAZS	: Projet d'Appui à la Zone Sanitaire de Bassila
PDR	: Projet de Désenclavement Rural
PDRT	: Projet de Développement des Plantes à Racines et Tubercules
PIC	: Programme Inter-universitaire Ciblé
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	: Projets Puits Artisanaux
PSAOP	: Programme d'appui aux Services Agricoles et aux Organisations de Producteurs
PUASA	: Projet d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire
RGPH3	: Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SCDA	: Secteur Communal pour le Développement Agricole
SIP	: Société Indigène de Prévoyance
SNV	: Stichting Nederlandse Vrijwilligers
UAC	: Université d'Abomey-Calavi
UCPR	: Union Communale des Producteurs de Riz
USPP	: Unions Sous-préfectorales des Producteurs

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : REPARTITION DES ACTEURS INTERVIEWES.....	33
TABLEAU 2 : PERTINENCE ASSOCIATIVE EN FONCTION DE LA NATURE DU VILLAGE .....	41
TABLEAU 3 : PREFERENCE ASSOCIATIVE EN FONCTION DE LA NATURE DU VILLAGE.....	41
TABLEAU 4 : PREFERENCE ASSOCIATIVE EN FONCTION DE LA NATURE DU VILLAGE ET DU STATUT ASSOCIATIF PRESENT .....	41
TABLEAU 5 : PERCEPTIONS DES EFFETS DE L'ADHESION AUX ASSOCIATIONS VILLAGEOISES .....	42
TABLEAU 6 : PERCEPTION DES EFFETS DE L'ADHESION AUX A V EN FONCTION DU VILLAGE ET DU STATUT DES INTERVIEWES .....	42
TABLEAU 7 : PERCEPTIONS DU COMPORTEMENT DES RESPONSABLES D'ASSOCIATION .....	50
TABLEAU 8 : PERCEPTION DU COMPORTEMENT DES RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS DANS LE VILLAGE FOFE .....	51
TABLEAU 9 : PERCEPTIONS COMPORTEMENT DES RESPONSABLES D'ASSOCIATION EN FONCTION DU STATUT ASSOCIATIF DES INTERVIEWES DANS LE VILLAGE FOFE .....	52
TABLEAU 10 : PERCEPTIONS DU COMPORTEMENT DES RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS DANS LE VILLAGE FEFO .....	52
TABLEAU 11 : PERCEPTIONS COMPORTEMENT DES RESPONSABLES D'ASSOCIATION EN FONCTION DU STATUT ASSOCIATIF DES INTERVIEWES DANS LE VILLAGE FEFO .....	53
TABLEAU 12 : PERCEPTION DES FACTEURS DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE.....	53
TABLEAU 13 : ADHESION AUX ACTIONS COLLECTIVES DANS LE VILLAGE FOFE.....	55
TABLEAU 14 : ADHESION AUX ACTIONS COLLECTIVES DANS LE VILLAGE FEFO.....	55
TABLEAU 15 : SYNTHESE ANALYSE SYNCHRONIQUE .....	57
TABLEAU 16 : CALCUL DU NIVEAU DU CAPITAL SOCIAL.....	83
TABLEAU 17 : REPARTITION DES VILLAGES DE LA COMMUNE DE COBLY EN FONCTION DU NIVEAU DE CONCENTRATION DES PROJETS ET DE LA NATURE DES EFFETS.....	92

## LISTE DES FIGURES

FIGURE 1: REPARTITION DES TYPES D'ASSOCIATIONS VILLAGEOISES .....	29
FIGURE 2: EVOLUTION DES PERCEPTIONS EN FONCTION DU STATUT ASSOCIATIF.....	44

## INTRODUCTION

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les projets de développement se sont imposés comme la forme dominante de l'action publique dans les pays en voie de développement (Olivier de Sardan, 1995 ; Mongbo, 1995). L'inefficacité des premiers projets de développement a conduit à une remise en cause de l'approche « top down » et à un changement d'approche (Chauveau, 1992 ; Lavigne Delville, 1992). Ainsi, depuis la fin des années 1980, le développement participatif (terme générique recouvrant diverses appellations à savoir développement à la base, développement communautaire, développement auto-centré, développement coopératif, développement par autopromotion paysanne, etc.) a émergé et s'est imposé comme paradigme dominant des pratiques de développement. Ce changement d'approche dont le modèle associatif constitue la pierre angulaire avait suscité de nombreux espoirs quant à l'efficacité des projets et à l'implication réelle des populations dont on veut améliorer les conditions de vie et surtout la capacité à s'organiser pour se prendre en charge.

Les premiers anthropologues et autres spécialistes des sciences sociales qui ont travaillé sur les nouvelles dynamiques induites par cette nouvelle approche focalisaient leurs analyses sur les stratégies d'acteurs, le courtage, les conflits, les normes pratiques, etc. Globalement, ils ont mis l'accent sur le fait que les développés, en tant qu'acteurs sont dotés d'une marge de manœuvre, d'une agencité qui leur permet de démembrer les projets de développement (Long, 1994 ; Mongbo, 1995 ; Olivier de Sardan, 1995). De sorte que les groupements paysans et autres associations villageoises suscités par les projets de développement participatifs n'ont pas souvent suivi les directions prévues par les institutions de développement. En effet, au lieu d'une « appropriation idéale » rêvée par les intervenants, on a assisté à une « appropriation réelle » opérée par les paysans (Olivier de Sardan, 2009). Mais dans la planification du développement, ces effets non prévus et non souhaités n'ont pas souvent été pris en compte. Et ceci à cause de la logique restrictive (limité au cadre logique des projets), économiciste (niveau de production, niveau de revenu, etc.) et temporaire (court terme) qui ont souvent caractérisé les évaluations des projets de développement.

Plus de deux décennies après la mise en œuvre des premiers projets de développement participatif, l'incapacité des populations à se prendre en charge pour la résolution des problèmes auxquels elles sont confrontées quotidiennement est patente. Mieux, certains villages ayant connu plusieurs projets de développement participatifs sont caractérisés par une crise de l'action collective. La préoccupation principale de cette recherche est de comprendre ce paradoxe et de l'expliquer à la lumière des expériences associatives. Action collective, capital social, expériences associatives, normes, associations villageoises constituent

l'éventail de concepts et de catégories qui trame la problématique de cette recherche. Au-delà de son intérêt scientifique, cette recherche renvoie à l'une des premières questions qui ont donné naissance à la sociologie. La question du lien social, de l'agir ensemble et de la subordination des intérêts individuels aux intérêts collectifs (Durkheim, 1895 ; Tonnies, 1977 ; Weber, 1971). Les associations en tant que cadre dominant de l'action collective de nos villages depuis plus de 20 ans, et donc un cadre de socialisation par excellence, ont inculqué de nouvelles normes, des « normes pratiques » selon Olivier de Sardan aux villageois, qui sont moins enclins à la coopération pour le bien-être collectif des suites de l'affaiblissement de leur capital social (ensemble de valeurs, normes et règles indispensables à l'action collective) (Putnam, 1995). Autrement, les déterminants de l'incapacité des villageois à se prendre en charge et donc à initier et réussir des actions collectives sont à explorer dans les expériences associatives qu'ils ont connues. La situation actuelle (crise de l'action collective) se présente comme l'aboutissement de l'hyper-opportunisme et des dynamiques connexes (stratégies d'acteurs, conflits au sein des associations pour le contrôle des ressources, courtage, clientélisme, pluralité et superposition des normes, etc.) que le développement participatif a induit.

Le présent mémoire est structuré en trois chapitres. Le premier chapitre situe plus en détail la problématique, la démarche méthodologique et fournit des matériaux empiriques en rapport avec les contextes national et local en matière d'interventions de développement rural participatif. Dans ce chapitre, il nous a semblé capital de faire la synthèse des connaissances socio-anthropologiques sur les associations villageoises et sur la problématique de l'action collective, de préciser notre perspective théorique ainsi que nos pistes de recherche, de présenter nos techniques de production et d'analyse des données. Cette partie a pris fin par la discussion des limites de la recherche. Le deuxième et le troisième chapitre analysent de façon synchronique et diachronique les effets des projets de développement rural participatif sur la capacité des villages à s'organiser pour se prendre en charge, les déterminants de la crise de l'action collective surtout à la lumière des expériences associatives et font un essai de mesure du capital social. Ils s'achèvent par une critique des pratiques de développement participatif en vue de leur amélioration.

## **Chapitre 1 : Associations villageoises et développement rural : éléments de problématisation et de recherche**

Depuis quelques décennies, une abondante littérature de développement et des sciences sociales met en avant de grands écarts entre les résultats obtenus et les résultats attendus par les projets de développement, et particulièrement les projets de développement rural participatif. Ces écarts sont économiques, culturels et plus généralement organisationnels. Et pourtant des projets de développements se succèdent dans des villages avides d'interventions ou tout au moins réceptifs aux interventions de développement. Au-delà du gap mentionné supra, ces interventions transforment tout le système social et particulièrement la pratique de l'action collective qui est au cœur du développement des sociétés. La curiosité scientifique qui est à l'origine de la présente étude vise à rechercher la dynamique de l'action collective induite par les nombreux projets de développement rural participatif dans les villages. Ce chapitre donne un aperçu des problèmes en question, pose la question de recherche, formule les pistes initiales et présente la perspective théorique. Par ailleurs, il se présente comme un exercice réflexif qui rend compte des conditions réelles de production des données indispensables pour apprécier la pertinence des analyses proposées. Ainsi, il renseigne sur les techniques de production et d'analyse des données et sur la démarche suivie pour le choix de la commune, des villages et des acteurs impliqués dans la présente recherche. Il prend fin avec la discussion des limites de la recherche.

### **I. Les associations villageoises comme objet des sciences sociales**

Depuis les années 1980, on assiste à une floraison d'associations villageoises qui se situe dans un contexte de crises des sociétés rurales et de mise en œuvre de nombreux projets de développement rural, marqués en particulier par une nouvelle orientation des politiques publiques de développement, axée sur la participation paysanne (Mercoiret, 2006 ; Ndiaye 2010, Hounmenou, 2003). En effet, le désengagement de l'Etat des fonctions d'appui à l'agriculture s'est traduit dans la plupart des cas par une dégradation des conditions de production (désorganisation de l'approvisionnement en intrants, raréfaction et renchérissement du crédit agricole, affaiblissement des appuis techniques, etc.) et par la transformation radicale des conditions de mise en marché des produits agricoles (libéralisation, privatisation des filières) (Mercoiret, 2006 ; Guillerrou, 2004). Ainsi, les associations villageoises ont été sollicitées et « responsabilisées » pour gérer les conséquences du retrait de l'Etat de nombre de fonctions d'appui à l'agriculture qu'il assurait jusque là. Dans ce sillage, des « transferts de responsabilité » aux associations villageoises, un peu

partout en Afrique, ont ainsi été effectués en matière d’approvisionnement en intrants, de commercialisation des produits, de gestion des périmètres irrigués, de conseil agricole et de formation. On a assisté à ce que Marie-Rose Mercoiret (2006) a appelé une “effervescence associative au niveau local”.

L’ampleur de cette effervescence associative a été confirmée dans certaines régions du Bénin par des enquêtes quantitatives. Ainsi, dans les départements du Zou et des Collines au Bénin, entre 1987 et 2001, le nombre de groupements villageois est passé de 52 à 578 ; tandis que celui des groupements féminins, inexistant à la fin des années 1980, était estimé à 250 en 2001 (Mercoiret, 2006). Par ailleurs, beaucoup de travaux ont montré que cette effervescence associative ne signifie pas nécessairement l’amélioration des conditions de production et de vie des paysans. Mais cette stagnation de la production agricole et la dégradation constante des conditions de vie des populations rurales ne signifient pas que les différentes interventions de développement rural participatif ont échoué. Car si les principaux résultats attendus de ces projets n’ont pas été souvent atteints, il n’en demeure pas moins qu’elles ont induit des dynamiques certaines (Daane et al, 1997). Ces dynamiques ont été amplement commentées et cela à partir de points de vue divers.

La première perspective révèle la dimension sociopolitique des associations villageoises (Olivier de Sardan, 2009 ; Mongbo, 1994 ; Le Meur, 1998). Cette tendance met l’accent sur les stratégies que développent les associations villageoises autour des enjeux que constituent les projets de développement local. Dans son article intitulé *Décentralisation par le Bas et Participation Clientéliste au Bénin*, Le Meur (1998) a montré comment le projet de gestion des ressources naturelles, est utilisé par le Comité de Développement du Village de Gbanlin comme un moyen de contrôle politique et de captation des ressources. La contribution des associations villageoises au développement local s’appréhende ici donc en termes de lieu d’apprentissage de la démocratie, de la décentralisation, de la participation populaire et de lieu de fonctionnement concret de l’Etat local et peut être analysée grâce aux concepts et analyse déjà produits en socio-anthropologie du développement (patronage, clientélisme, factionnalisme, courtage, patrimonialisme et corruption).

La deuxième perspective a trait à l’entrepreneuriat communautaire qui regroupe des initiatives hybridant une dynamique sociocommunautaire avec une logique entrepreneuriale soumise à une rentabilité écosociale (Ndiaye, 2005). Dans cette perspective, les associations villageoises cherchent à assurer la production ou la distribution d’une gamme variée de services financiers, matériels et sociaux, accessibles à moindre coût et répondant aux besoins de leurs membres (demande sociale). C’est le cas des femmes du delta du fleuve Sénégal qui, devant

les difficultés d'accès à la terre, au financement bancaire et aux intrants agricoles, se sont structurées en une fédération des groupements et associations de femmes productrices de la Région de Saint-Louis (FEPRODES) qui, après quelques années d'intenses lobbying, a créé en son sein la première mutuelle d'épargne et de crédit spécifiquement féminine de la Région (Ndiaye, 2010). Dans cette perspective, on s'intéressera à la dimension économique des associations villageoises (production, transformation, distribution et consommation), à ses effets tant pour les membres que pour la société globale. Une analyse plus quantitative prenant en compte les données sociologiques des membres de l'organisation (âge, niveau d'instruction, sexe, profession, effectif, etc.) serait également intéressante à mener car les déterminants à ce processus de structuration démontrent un leadership volontariste disposant de compétences technique, relationnelle ou sociale, un accompagnement approprié d'organismes d'appui ainsi que l'appropriation d'une forme organisationnelle reconnue et soutenue par les pouvoirs publics ou par les partenaires au développement (Ndiaye, 2010).

La troisième perspective rend compte des expériences de coproduction de services de développement rural/local par les associations villageoises. Le souci prioritaire de prendre en charge les demandes paysannes non satisfaites en proposant des réponses concrètes, la préoccupation de faciliter l'accès aux biens et services publics, la dynamique autogérée, l'adoption d'un mode de gestion flexible, voire personnalisé réduisant l'asymétrie d'information entre le citoyen et l'administration publique constituent entre autres les bases de cette perspective (Ndiaye, 2000). Ainsi, l'Etat n'est plus considéré comme l'acteur unique ou même prépondérant de la construction et de la mise en œuvre des services de développement rural (Gaudin, 2002). A côté de lui, on retrouve une multitude d'autres acteurs : collectivités locales, ONG, associations villageoises, secteur privé, partenaires techniques et financiers. C'est à juste titre que Moupou et Mbanga (2008), montraient dans un article récent intitulé *Désengagement de l'État et réponses paysannes au Cameroun* que les travaux réalisés par les associations paysannes de Bamunka, qu'il s'agisse de la construction des routes autour du village, de la construction de pont tout comme des projets d'adduction d'eau ont été d'un grand apport dans le processus de développement de ce village. Dans cette perspective, les demandes des associations villageoises en services de développement rural ainsi que leurs offres seront donc analysées car dans beaucoup de villages on assiste à ce que Le Meur (1998) a appelé "production locale de la politique agricole". La manière dont ces demandes articulent les aspirations des membres ainsi que les diverses stratégies qui permettent aux associations villageoises de leur donner corps seront également étudiées.

Enfin, la dernière tendance met en évidence un positionnement marqué du mouvement paysan autour d'enjeux nationaux et internationaux. En effet, la volonté de certaines associations villageoises d'influer sur les politiques agricoles nationales voire internationales stimule des regroupements au niveau national autour de la défense d'intérêts communs aux différentes régions et filières de sorte que progressivement, les associations villageoises découvrent l'importance de la fonction syndicale, même si celle-ci ne dit pas son nom (Mercoiret, 2006). C'est le cas du Comité National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) au Sénégal qui a été associé à toutes les étapes de l'élaboration du Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations de Producteurs (PSAOP) et a assuré d'importantes responsabilités dans sa mise en œuvre (Mercoiret, 2006).

## **II. Projets de développement, associations villageoises et action collective**

Les analyses portant sur les impacts des projets de développement rural d'une part et d'autre part sur les associations villageoises font l'objet de discours normatifs ou programmatiques (Jacob et Lavigne Delville, 1994). En effet, une organisation, c'est d'abord une action collective organisée, qui, comme nous le rappellent Crozier et Friedberg (1977) pose le problème de la coopération et de l'interdépendance entre acteurs poursuivant des intérêts divergents, sinon contradictoires. Selon ces auteurs, l'action collective n'est pas un phénomène naturel, mais un construit social dont l'existence pose problème et dont il reste à expliquer les conditions d'émergence et de maintien.

Historiquement, l'organisation a toujours existé dans les sociétés paysannes, avec pour objet de régler les relations internes au groupe local (Sabourin et al, 2003). Ainsi, que ce soit sous la forme de classes d'âge, de regroupement sur la base de l'appartenance sexuelle, religieuse ou encore lignagère, les associations avaient un rôle important dans les activités économiques, politiques et culturelles de l'Afrique (Thieba, 1992). Ce qu'il convient ici d'appeler organisations traditionnelles, trouve sa genèse entre autres dans le système de mariage et dans la division sociale du travail. Généralement, ces associations fonctionnent selon un principe de réciprocité (Jonckers, 1994). Dans ces organisations traditionnelles, la reproduction des rapports communautaires et les relations sociales importaient autant que l'entreprise productive. Sans promouvoir une société égalitaire vue les traitements différenciés selon que les membres soient femmes, hommes, jeunes ou vieux, ces organisations traditionnelles paraissaient pour beaucoup comme des espaces de solidarité, de socialisation qui contribuent à l'unité et à la cohésion du village.

La colonisation et plus récemment les interventions de développement vont considérablement modifier le paysage de l'organisation en milieu rural. En effet, comme nous le verrons plus loin, l'Etat colonial puis l'Etat post-colonial ont initié plusieurs actions d'organisations des populations rurales avec en toile de fond la rhétorique participative. De ce fait, il s'impose un cadre juridique et institutionnel à toute organisation paysanne qui veut exister et fonctionner à titre officiel. Dans une approche marxiste, Ela (1990) a montré que les associations villageoises suscitées par les sociétés de développement fonctionnent d'abord dans l'intérêt de des développeurs (Etat, partenaires au développement) et reproduisent, en fait, un système de domination dans un contexte où les projets officiels s'assurent le monopole du développement rural. Dans cette logique, il s'agit toujours de contraindre les paysans à entrer dans des organisations artificielles et à les empêcher de se regrouper selon leurs propres critères.

Il s'agit souvent de groupements liés à la mise en valeur de techniques à promouvoir. Dans ce cas, c'est l'intervenant qui fixe les objectifs aux groupements. Les associations de producteurs reposent sur cette structure qui renforce un certain type de rapports entre l'Etat et les paysans dans un système où ceux-ci sont des exécutants et non de véritables partenaires.

Pour profiter des opportunités offertes par l'Etat, les paysans doivent accepter de rentrer dans les modes d'organisations créées à leur intention. Quand ces avantages n'existent plus, les groupements disparaissent. Ainsi, naissent et végètent ici et là des villages pilotes, des comités de développement villageois, des groupements féminins, des coopératives, etc. Généralement, l'existence et l'efficacité de telles structures sont liées à la seule présence de l'intervenant qui doit exécuter le projet, et souvent même à l'existence d'une subvention extérieure. Autrement dit, si les paysans veulent bénéficier de l'aide extérieure, ils doivent se constituer en groupements de producteurs et respecter les règles fixées par l'intervenant (Dupriez, 1980). L'adhésion à ces organisations « extérieures », devient donc obligatoire. Dans certains aménagements hydro-agricoles, on ne peut avoir une parcelle si on n'adhère pas aux groupements officiels.

Quoi qu'il en soit, les villageois ont su s'approprier ce modèle associatif importé au fil des années. Cependant, cette « appropriation » de l'organisation paysanne n'a pas vraiment suivi les directions prévues par les institutions de développement. En effet, deux types d'appropriation du modèle associatif ont été observées : une appropriation idéale rêvée par les développeurs et une appropriation réelle opérée par les paysans (Olivier de Sardan, 2009).

La première forme d'appropriation consisterait en une intériorisation du modèle associatif importé et promu par les opérateurs de développement, et s'intégrerait peu à peu à la réalité villageoise. La greffe "prendrait", les normes importées seraient intériorisées, l'idéologie

démocratique s'insérerait en douceur dans la culture politique locale, les procédures de gestion inhérentes au modèle seraient peu à peu appliquées par les acteurs locaux de façon routinière, et se pérenniserait spontanément après les « projets ».

La seconde forme d'appropriation, celle réelle, est beaucoup complexe. Elle s'éloigne des règles formelles pour suivre des normes pratiques et met en jeu des mécanismes sociaux largement opaques aux intervenants extérieurs.

A l'analyse, on se rend compte que cette appropriation réelle que les paysans ont faite du modèle associatif importé par les développeurs se fait suivant deux modalités : l'anticipation par les paysans des conditionnalités « associatives » des institutions de développement et les diverses formes de détournement de l'idéologie démocratique et de contournement des procédures dans le fonctionnement des associations (Olivier de Sardan, 2009). Au lieu d'être le cadre dans lequel les paysans travaillent ensemble à l'amélioration de leurs conditions de vie, les associations villageoises sont plutôt un champ où l'on intègre la culture des interfaces développeurs/développés, où l'on s'initie à un certain langage, où l'on saisit des opportunités externes qui une fois acquises peuvent éventuellement alimenter des stratégies individuelles mises en œuvre pour la satisfaction des besoins quotidiennement ressentis, dont on ne discute que très vaguement en public (Mongbo, 1994). Cette appropriation que l'on s'est faite des associations villageoises depuis trois décennies semble tenir une place importante dans la culture locale de l'« organisation paysanne » qu'il importe aujourd'hui, d'analyser ses effets sur l'efficacité des actions collectives.

En effet, en tant que construit social, l'action collective est dynamique, historique et fille de son temps. A la fois moyen et conséquence des interventions du développement rural, elle constitue un outil intéressant pour analyser les dynamiques paysannes et le travail de développement qui se fait aujourd'hui dans les villages. Dans le cadre de la présente recherche, nous allons nous intéresser aux effets des interventions de développement rural sur l'efficacité de l'action collective au niveau village. Cette approche s'intéressant tout à la fois aux dynamiques d'impulsion ou de soutien aux associations villageoises comme aux dynamiques endogènes de formation de ces associations villageoises est assez peu développée. Les travaux empiriques les plus ambitieux se sont jusqu'ici inscrits dans une perspective le plus souvent universaliste. En effet, il ne suffit plus de s'intéresser aux nombres d'associations, à leurs organisations, à leurs revenus, à leurs dépenses, aux emplois qu'elles génèrent. Cette recherche vise à dépasser ce biais quantitatif qui représente un obstacle à l'analyse des changements sociaux qu'induisent les expériences associatives impulsées par les projets de développement dans les villages africains.

### III. Question de recherche, objectifs et pistes de recherche

Les curiosités et interrogations suscitées par les observations et expériences vécues dans la commune de Cobly posent à première vue le problème de la crise de l'action collective dans les villages. En effet, la floraison d'associations villageoises qui depuis quelques années peuplent le paysage de l'Afrique rurale est considérée par beaucoup comme un succès au plan du développement local. Ce succès apparent du mouvement associatif contraste cependant avec l'incapacité des villageois après plus de vingt ans d'expériences associatives à prendre leur destin en mains, à répondre collectivement à leurs besoins. Ce contraste est même dénoncé et décrié par les animateurs de projets, d'ONG et autres agents de développement qui de plus en plus se tournent vers de nouveaux villages autrefois peu attractifs. En résumé, les villages de la commune de Cobly notamment ceux qui ont été des zones de forte concentration des projets de développement sont actuellement caractérisés par une faible mobilisation sociale autour des initiatives locales, une faible participation aux réunions des associations et du conseil du village, une faible adhésion aux actions collectives, un faible taux de survie des associations suscitées par les projets, une faible appropriation des ressources léguées par les projets, etc. Ces constats ont suscité la question suivante : **Dans quelle mesure les expériences associatives déterminent-elles l'efficacité de l'action collective au niveau village ?**

Globalement, cette recherche vise à analyser les effets des projets de développement participatif sur l'efficacité de l'action collective au niveau village. Spécifiquement, il a été question de :

- Analyser rétrospectivement les expériences associatives suscitées dans les villages en fonction du niveau de concentration des projets ;
- Appréhender les facteurs explicatifs de l'efficacité ou de l'inefficacité de l'action collective au niveau village au cours de la période de 1990 à 2010.

Ces deux objectifs spécifiques ont permis de croiser la dimension synchronique à la dimension diachronique en vue de donner de la profondeur aux analyses.

Pour répondre aux questions de recherche, deux principales pistes ont été identifiées et ont constituées la charpente du dispositif méthodologique qui a été en permanence revisité en fonction des matériaux progressivement obtenus et interprétés suivant ce que Olivier de Sardan (2009) appelle les modèles interprétatifs issus du terrain.

La première piste de recherche situe la crise de l'action collective (inefficacité) dans l'affaiblissement du lien associatif. En effet, les associations villageoises, en tant que cadre dominant de l'action collective dans les villages durant ces deux dernières décennies, ont été un cadre de (re) socialisation des villageois. Ainsi, elles ont inculqué et ce de façon pernicieuse de nouvelles normes, le plus souvent pratiques, orientées par la promotion personnelle. De sorte que beaucoup de villageois sont ressortis des associations plus méfiants, moins solidaires et frustrés. Ce qui fait que le taux de survie des associations suscitées par les développeurs et le taux de création d'associations par les villageois sont faibles.

La deuxième piste de recherche situe la crise de l'action collective dans le prolongement de l'affaiblissement du lien associatif au lien social (capital social). En effet, quand les individus reviennent des associations, ils ramènent avec eux leurs expériences associatives (positives comme négatives), les nouvelles normes qu'ils ont apprises (les normes pratiques surtout), leur méfiance et leur frustration. Et vu que dans les villages, les leaders associatifs sont principalement ceux qui sont au cœur du développement local, l'adhésion aux actions collectives est fortement déterminée par la nature des expériences associatives.

Ces deux pistes peuvent se résumer comme suit : les expériences associatives, en tant qu'élément structurant, ont affaibli le capital social des villageois ; ce qui hypothèque l'efficacité des actions collectives. Autrement dit, plus un village connaît des expériences associatives négatives (privatisation des ressources collectives, détournement, corruption, escroquerie des villageois, etc.), moins l'action collective y sera efficace. Avec cette perspective, nous nous situons dans l'anthropologie politique et dans la socio-anthropologie du développement.

#### **IV. Perspective théorique**

La littérature recensée dans le cadre de la présente étude a permis de mettre au point un modèle d'analyse spécifique à notre objet d'étude. En effet, au début de l'étude, la tentation de choisir à priori une théorie classique (fonctionnalisme, analyse dynamique, analyse stratégique, interactionnisme, constructivisme, etc.) en sciences sociales a été très grande. Mais au fur et à mesure que nous murissions notre projet de recherche, nous nous rendîmes compte des difficultés et surtout des biais qu'engendrerait une faible maîtrise de cette démarche. Alors, nous avons décidé de générer notre théorie du terrain en laissant parler notre corpus empirique à la manière de Olivier de Sardan qui préconisait déjà pour des recherches qualitatives des modèles interprétatifs issus du terrain (Olivier de Sardan, 2009). En conséquence, deux concepts ont été mobilisés pour décrire et analyser les effets des

interventions de développement rural participatif sur les pratiques de l'action collective et spécifiquement sur la capacité des villageois à œuvrer ensemble pour le bien-être collectif. Il s'agit du concept de l'action collective et de celui de capital social.

En effet, l'action collective peut être définie de plusieurs manières. Dans une perspective sociologique axée sur les mouvements sociaux, elle désigne surtout des formes de mobilisation sociale autour d'un objectif, d'une revendication (Touraine, 1978). Dans une perspective de l'action organisée, elle vise plutôt la production de règles, par un jeu de négociation et de délégation, qui vont conduire à une hiérarchie organisationnelle (Friedberg, 1977 ; Mann, 1991). Cette perspective est proche de l'analyse économique de l'action collective qui pose également le postulat d'individus dotés d'intérêts, de représentations, de ressources (Olson, 1965). Mais l'analyse économique met plus l'accent sur la coordination des actions individuelles que sur les jeux stratégiques. Sans entrer ici dans une longue discussion théorique nous mettrons en avant la définition que Nabli et Nugent (1989) donnent de la théorie de l'action collective. Pour ces auteurs, "la théorie de l'action collective tente d'expliquer la probabilité de réussite qu'a un groupe d'individus en vue d'entreprendre des actions, y compris l'établissement de règles dont ils vont bénéficier collectivement ". Cette définition a l'avantage d'être neutre quant aux différents facteurs qui déterminent l'effectivité de l'action, mais comme les autres, elle est vague et peu précise. Dans ces conditions, il était devenu nécessaire de proposer une définition claire, précise mais surtout opérationnelle.

Dans le cadre de notre recherche, l'action collective est conceptualisée comme toute activité mobilisant au moins deux personnes qui ne sont payées ni pour sa conception ni pour son exécution, et qui nécessite un sacrifice en temps et/ou en argent et/ou en énergie physique ou intellectuelle, et dont le bénéfice profite à la majorité des membres du collectif dont les initiateurs sont membres. Cette définition permet de sortir du dilemme individuel/collectif d'une part et met un accent sur la dimension construite de l'action collective. Pour le dire sommairement, l'objet de l'action collective ainsi que sa construction importent beaucoup. Autrement dit, toute action dont la finalité ne va pas au-delà de ses initiateurs et de leurs proches socialement parlant est exclue. Il en est de même des actions collectives spontanées relevant de l'instinct de survie.

Enfin, la neutralité de cette définition quant aux différents facteurs qui rendent possible l'action collective lui confère une grande capacité heuristique. La question n'est donc pas le privilège théorique d'une discipline (économie, sociologie, ethnologie, géographie, etc.) mais plutôt la capacité de la définition à rendre compte du réel. Les cinq dimensions constitutives

de l'action collective telle qu'opérationnalisée sont : la communication, la production des règles, l'application des règles, la priorisation de l'intérêt collectif et la coopération.

Le capital social quant à lui est un concept polysémique qui est relativement séduisant, « par l'association du "capital", qui évoque la richesse économique, et du "social", qui renvoie, au moins *a priori*, au "non-économique". C'est bien cet axe, qui va de l'économique au social et du social à l'économique, qui est la colonne vertébrale de ce concept » (Ponthieux, 2006). On abordera dans les prochaines sections la définition de ce concept donnée par certains auteurs pour finalement retenir une définition à mettre en lien avec les propos des villageois membres des associations.

C'est au sociologue Coleman (1988) que l'on doit le concept de « capital social ». Il s'est servi du capital social comme d'un instrument permettant de transcender l'analyse micro et macro, en plaçant l'acteur et sa capacité à faire des choix dans sa définition. Selon lui, les individus font des choix en étant guidés par leur propre intérêt. De ces choix résultent des actions et des relations entre les individus qui conduisent à la construction de relations durables qui font à la fois office de structures sociales et de ressources pour l'individu. Il introduit alors la notion de réciprocité qui conduit vers le capital social. Le capital social est défini par sa fonction. Il ne s'agit pas d'une entité unique, mais d'un ensemble d'entités qui ont deux caractéristiques communes : elles relèvent toutes d'un aspect de la structure sociale, et elles facilitent les actions des individus au sein de la structure. La fonction qu'identifie le concept de capital social est la valeur des aspects de la structure sociale que les acteurs peuvent utiliser comme des ressources pour atteindre leurs objectifs (Coleman, 1988). En somme, l'analyse macro (les structures) est entremêlée à l'analyse micro (choix individuels). Une des critiques à propos de cette définition du capital social repose justement sur les choix individuels. Dans la conception de l'auteur, tous les acteurs sont réputés avoir la capacité de faire des choix et pouvoir ainsi tirer profit de leurs actions. Mais l'auteur semble oublier que l'accessibilité à ces aspects de la structure sociale peut être fortement influencée par la qualité relative du capital social dont jouit l'acteur. Autrement dit, l'accès à un espace professionnel est bien souvent influencé par le statut et le prestige professionnel, à la fois des acteurs membres du réseau, et ceux désirant y accéder (Deschenaux et Laflamme, 2004).

Les travaux de Granovetter (1990) permettent justement d'éviter cet écueil, car l'action est toujours socialement située et ne peut pas être expliquée en faisant seulement référence aux motifs individuels. Deuxièmement, les institutions sociales ne jaillissent pas automatiquement en prenant une forme incontournable, mais sont construites socialement (Granovetter, 1990).

Un des apports incontournables de cet auteur est la distinction qu'il fait entre les différentes relations composant le capital social. C'est ce qu'il a appelé « la force des liens faibles » (Granovetter, 1973). Ainsi, un réseau se compose de liens forts issus de relations soutenues (par exemple des amis proches) et de relations plus distendues, donc potentiellement faibles, avec des connaissances. Une personne bien pourvue en capital social aura un réseau qui double les liens forts de liens faibles diversifiés, lui permettant de pénétrer d'autres réseaux. La force des relations étant tributaire de l'investissement dans leur entretien.

Dans *Les formes de capital*, Bourdieu (1986) distingue trois formes de capital : capital économique, capital culturel et capital social. Il définit le capital social comme un agrégat des ressources réelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de plus ou moins de rapports institutionnalisés de la connaissance et de l'identification mutuelles (Bourdieu, 1983). Le volume de capital social que possède un agent est donc fonction de l'étendue du réseau de relations qu'il peut mobiliser, mais également du volume de capital économique, culturel ou social de chacun des membres du réseau de relations auxquelles il peut faire appel. Le capital social possède donc des vertus à la fois quantitatives, rattachées au nombre de relations susceptibles d'être mobilisées, et qualitatives, reliées aux positions sociales des agents engagés dans ces relations. La possession d'un capital social suppose que l'agent aura mis en œuvre, de façon consciente ou non, des stratégies d'investissement social afin d'instituer ou de reproduire des relations sociales directement ou potentiellement utilisables. Selon la définition bourdieusienne, le concept de *capital* social explique ce dont il est le produit, c'est-à-dire qu'il résulte de la réalité sociale et l'explique en retour. Il met en lumière la situation de l'individu qui s'inscrit dans une dynamique sociale où son capital (sous toutes ses formes) est à la fois hérité et construit. Par rapport à la définition de Bourdieu, où le capital social est une quasi-propriété de l'individu, ou du moins peut être rapporté à un individu donné, la définition américaine (Coleman, Putnam, Fukuyama) semble de prime abord plus « collective ».

Le politologue américain Robert Putnam est probablement l'un des contributeurs majeurs du concept de capital social, notamment par la publication en 1995 d'un article controversé intitulé « *Bowling alone* » (développé en 2000 dans *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*). Cependant, il convient de ne pas confondre le concept de capital social développé par Putnam avec le concept de capital social utilisé par le sociologue français Bourdieu. Son approche du capital social est plutôt originale puisqu'elle est centrée sur les communautés et non sur les individus qui les composent. Selon lui, le capital social désigne les aspects de la vie collective qui rendent la collectivité plus productive, soit la

participation, la confiance et la réciprocité (Putnam, 1995). Ainsi, plus une communauté compte d'associations de bénévoles, plus elle est en bonne santé. Ses membres se font davantage confiance et le sentiment d'appartenance à la communauté grandit, se traduisant notamment par une plus forte participation électorale.

Bien que sa thèse soit critiquée pour l'utilisation de sources disparates, son concept a été relayé par la Banque Mondiale puis l'OCDE. Elle a même bénéficié d'un assez lourd programme de recherche sous l'égide de la Banque Mondiale à partir de 1995, dont l'objet est d'évaluer l'impact du capital social sur les projets de développement.

Le capital social est conceptualisé ici comme ce qui dans la société amène les hommes à se transcender, à se surpasser, en transmutant le "je" en "nous". C'est ce qui rend possible l'action collective. Il correspond aux normes, aux valeurs et aux règles qui favorisent l'action collective. En effet, l'homme est par essence égoïste, préoccupé par son bonheur et ses propres intérêts. C'est donc à la société de mettre en place les mécanismes de socialisation et de contrôle social qui l'amènent à dépasser cet état premier, pour vivre et exister d'abord pour le groupe dont il est membre. En conséquence, capital social et action collective sont inséparables et complémentaires. Cette définition canalise le capital social qui semble avoir un pouvoir explicatif quasi-illimité. Elle le circonscrit à la problématique de l'action collective. En cela, elle est nuancée par rapport à celle de Putnam qui malgré sa vocation collective, devenait un attribut des individus dans l'opérationnalisation. Ainsi, c'est à partir de ces deux concepts complémentaires que nous allons faire nos analyses. L'action collective est envisagée comme un concept exploratoire, empirique tandis que le capital social est un concept analytique.

## **V. La commune de Coby comme lieu d'investigation socio-anthropologique**

### **1. Le département de l'Atacora : une zone de concentration des projets**

De façon générale, on distingue dans la littérature, trois grandes formes de pauvreté. La première forme renvoie à la pauvreté dite monétaire ou de revenu, qui résulte d'une insuffisance de ressources et qui se traduit par une consommation insuffisante. Deuxièmement, une pauvreté des conditions de vie ou « d'existence » (Herpin et Verger 1997) qui fait que l'on a du mal à satisfaire un certain nombre de besoins fondamentaux. Enfin, une pauvreté de potentialités ou de « capacités » qui fait que l'on ne peut engendrer le capital minimal (humain, social, physique, etc.) qu'il est nécessaire de posséder pour vivre, ou fonctionner, normalement dans une société donnée.

Selon l'approche objective, l'incidence de la pauvreté monétaire au Bénin est estimée à 37,4% en 2006, ce qui signifie qu'environ deux personnes sur cinq vivent en dessous du minimum vital au Bénin. La pauvreté non monétaire appréciée à partir d'un indice composite qui est une combinaison linéaire de dix neuf (19) variables dichotomiques de conditions de vie et de patrimoine ou actifs du ménage révèle que 40,2% de la population béninoise est pauvre en termes de conditions d'existence et de patrimoine. En considérant, distinctement les conditions de vie et les actifs du ménage, il ressort que la proportion de ménages pauvres est estimée respectivement à 52,2% et 47,9% (INSAE, 2002).

Ces résultats montrent ainsi, la prédominance de la pauvreté non monétaire, en particulier celle relative aux conditions d'existence. A priori, ce constat suggère la nécessité d'avoir non seulement un regard différencié sur les formes de pauvreté mais surtout d'orienter les mesures de politiques sur l'amélioration effective et durable des conditions de vie matérielles des ménages pauvres. Ces résultats sont corroborés par l'appréciation que les individus se font de leur condition de vie. En effet, selon l'approche subjective, 53,6% de la population béninoise estime vivre difficilement (INSAE, 2002).

Au niveau département, les départements du Couffo et de l'Alibori sont les deux départements les plus pauvres du Bénin, vu sous l'angle monétaire, avec une incidence respective estimée à 40,6% et 43%. A l'opposé, les deux départements les moins pauvres sont l'Atacora et le Littoral avec une incidence respective de 32,40% et 30,4% (INSAE, 2002 et CNDLP, 2002).

Par rapport à la pauvreté non monétaire (conditions de vie et de patrimoine ou actifs du ménage), c'est l'Atacora qui est le plus touché avec 72% de la population. Il est suivi de près par le département du Mono, avec un taux de 59,5%. Les départements les moins touchés sont le Littoral et l'Ouémé, avec des taux respectifs de 0,4% et 27,3%. Il s'en suit globalement que le département le moins pauvre suivant le critère objectif est le Littoral. L'Atacora, s'affiche comme étant le département le plus pauvre sur le plan non monétaire. En ce qui concerne la pauvreté subjective, c'est dans le département de l'Alibori qu'une frange importante de la population a exprimé une perception négative sur leurs conditions de vie (CNDLP, 2002).

Eu égard à tout ce qui précède, le département de l'Atacora est devenu au cours de ces vingt dernières années le département le plus attractif des projets de développement.

## 2. La Commune de Cobly et les interventions de la SNV, de la CTB et du GIZ

Située au Nord-ouest du Bénin dans le département de l'Atacora, la commune de Cobly est limitée au Nord par la Commune de Matéri, au Sud par la Commune de Boukoumbé, à l'Est par la Commune de Tanguiéta et à l'Ouest par la République du Togo. Elle couvre une superficie d'environ 825 km<sup>2</sup>; et jouit d'un climat de type soudano-Guinéen avec une saison sèche allant de Novembre à Avril et une saison pluvieuse de Mai à Octobre. La température moyenne est d'environ 27°C avec des variations de 17°C à 35°C. Elle connaît de fortes amplitudes thermiques, surtout pendant l'harmattan. Cobly est situé dans la pénéplaine du Gourma qui s'étend sur le Togo et le Burkina Faso et dont l'altitude varie entre 200 à 300 mètres. Les chaînons montagneux de Cobly vers Manta, de Cobly vers Korontière et de Kountori vers Korontière traversent et divisent cette pénéplaine en quatre franges. A ces chaînons s'ajoutent quelques dômes d'amphibolites et d'ortho gneiss parsemés dans la région. Bien que située hors de son territoire, la chaîne montagneuse de l'Atacora qui atteint par endroits plus de 500 mètres d'altitude, isole Cobly du reste du département, à l'instar des trois autres communes limitrophes.

La commune de Cobly est subdivisée administrativement en quatre arrondissements et vingt six villages. On y dénombre huit groupes socio-culturels à savoir : les Mbèlmè majoritaires représentent 70% de la population. Le reste de la population est composée des groupes socio-culturels comme les Gangamba, les Kountimba, les Gourmantché, les Bètamaribè, les Tchokossi, les Peulh et les Dendi. Les religions dominantes dans la commune de Cobly sont l'animisme, la religion catholique, le Christianisme Céleste, les Assemblées de Dieu et l'islam.

Comme les autres communes du département de l'Atacora, la commune de Cobly a bénéficié de nombreuses interventions. Sans présenter de façon exhaustive toutes les interventions de développement rural mises en œuvre dans la commune de Cobly, il est judicieux d'évoquer quelques cas. Dans le cadre de notre recherche, nous allons nous limiter aux interventions de la SNV, de la GIZ et de la CTB.

Le premier projet conçu et mis en œuvre par la coopération néerlandaise (SNV) est le Projet d'Appui au Développement de la Sous-préfecture de Cobly (PADES). Le PADES fut identifié à Cobly suite au succès des Projets Puits Artisanaux (PPA) et d'Ouvrage d'Art de Désenclavement (ODAD) exécutés par la SNV en collaboration avec le CARDER Atacora. Son document de formulation a été élaboré en 1989 par le bureau d'études néerlandais « Development Perspectives (DP) » et sa première phase en régie propre par la SNV a couvert

la période d'Avril 1991 à Avril 1994. En général les PADES poursuivaient trois (03) grands objectifs à savoir :

- améliorer l'accès à l'information des groupes cibles dans tous les domaines en relation avec leur position socio-économique et politique ;
- renforcer les connaissances et capacités des groupes cibles sur les plans social, économique et politique ;
- augmenter le niveau et le degré d'organisation des groupes cibles en général et des femmes en particulier.

Le deuxième projet est le Projet de Désenclavement Rural (PDR) qui fait suite au Projet d'Ouvrages d'Art de Désenclavement (ODAD). En effet, le projet d'Ouvrage d'Art de Désenclavement a connu deux (02) phases. La 1<sup>ère</sup> phase (ODAD I) qui est allée de Mai 1985 à Septembre 1989 avait pour objectif majeur la construction des ponts et a couvert les communes de Cobly, Matéri, Tanguiéta, Toucountouna, Djougou, Ouaké et Copargo dans les départements de l'Atacora et la Donga. La 2<sup>ème</sup> phase (ODAD II) s'est déroulée d'Avril 1990 à Avril 1993 avec pour objectif non seulement la construction des ponts mais également l'amélioration des pistes avec la participation des populations. L'évaluation des deux premières phases de l'ODAD ayant donné des résultats positifs, il a été recommandé la continuation du projet. Alors la phase III de l'ODAD a été dénommée Projet de Désenclavement Rural (PDR) avec une réduction de son champ géographique qui s'est limité, en ce qui concerne les départements de l'Atacora et la Donga, aux communes de Cobly et de Boukoumbé. Ses objectifs étaient les suivants :

- faciliter le désenclavement des zones de production en vue de l'évacuation des produits agricoles et l'approvisionnement en intrants ;
- améliorer l'accès et la consommation d'eau potable des populations par la construction de puits et de forages ;
- améliorer les capacités et la position sociale, économique et politique des groupes cibles en général et des femmes en particulier.

Le PDR a couvert la période de Janvier 1994 à Décembre 1998. Toutefois à partir de 1995 le PDR est devenu un volet d'un nouveau projet dénommé PAEPA (Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement).

Le projet suivant est dénommé Projet d'Appui au Développement Institutionnel des Commune (PADIC). Il a été exécuté de 2000 à 2003 soit pendant quatre (04) ans dans trois

départements (Atacora, Alibori et Couffo) soit dans cinq (05) communes dont trois (03) dans l'Atacora (Matéri, Coby et Boukoumbé). Le PADIC vise deux objectifs :

- accroître les capacités de maîtrise d'ouvrage de l'administration locale en matière d'infrastructures socio-économiques et communautaires ;
- se désengager vis-à-vis des organisations de promotion des activités socio-économiques à la satisfaction des différents partenaires.

Après le PADIC, Le Projet Hydraulique et Assainissement en Appui au Développement Intégré (HAADI) a été mis en œuvre par la SNV dans la commune de Coby. Ce projet a été conçu dans la perspective de la décentralisation où les Maires sont les premiers acteurs du développement local appuyés par les communautés qui sont les bénéficiaires directes. Au Sud-Bénin, ce projet est intervenu dans les communes de Dogbo, Aplahoué, Toviklin et Lalo dans le département du Couffo et à Houéyogbé dans le département du Mono. HAADI Sud a fait l'objet d'une décision de financement en 2002 et à couvert la période de 2002 à 2008. Au Nord-Bénin, ce projet est intervenu dans les communes de Banikoara et de Kandi pour le département de l'Alibori et dans les communes de Boukoumbé et Coby pour le compte du département de l'Atacora. Préparé depuis 1998, HAADI-Nord a couvert la période de 2000-2007. Les objectifs spécifiques de ce projet sont :

- amélioration de l'accès à l'eau potable de façon durable<sup>1</sup>,
- amélioration des comportements des populations en matière d'hygiène et d'assainissement,
- accroissement du pouvoir des femmes dans la gestion du processus et des acquis du projet ;
- renforcement des capacités des populations et des autorités locales en matière de maîtrise d'ouvrage et autres thématiques.
- accroissement des pouvoirs des femmes dans la gestion du processus et des acquis du Projet.

En dehors de la coopération néerlandaise, d'autres intervenants tels que la Coopération Technique Belge (CTB), la coopération allemande (GIZ) etc., ont initié également des projets de développement rural dans la commune de Coby. C'est le cas de la CTB qui a initié le

---

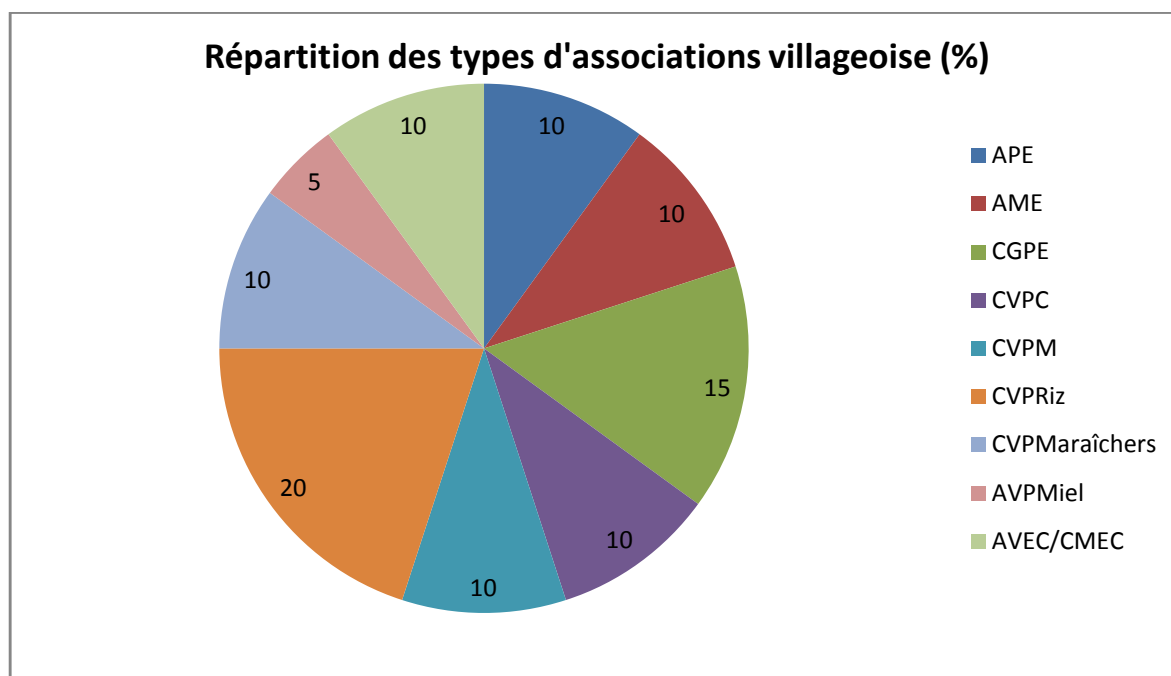
<sup>1</sup> Ces objectifs spécifiques ont découlé des objectifs généraux du Projet. HAADI a comme ambition de : Contribuer à l'amélioration de la santé des populations des zones d'intervention à travers des actions d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement dans une perspective d'appui à la décentralisation et de renforcer la situation sociale, politique et économique des femmes par rapport aux hommes.

Projet d'Appui au Monde Rural dans l'Atacora et la Donga (PAMRAD). Ce projet vise concomitamment à deux autres interventions (PADEAR, PAZS-Bassila) du même intervenant (CTB) l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations rurales. L'objectif spécifique que devra atteindre à terme le PAMRAD est libellé comme suit : « La sécurité alimentaire et les revenus des familles rurales de l'Atacora et de la Donga sont améliorés dans le cadre d'un développement plus durable ». Le PAMRAD a été exécuté de 2003 à 2008 sur toute l'étendue des départements de l'Atacora et de la Donga. Il en est de même avec le projet LISA I et II. L'un des traits communs à toutes ces interventions a été la création d'associations villageoises.

### 3. La trame associative de Cobly

Compte tenu de la multiplicité des interventions et surtout de la prégnance de l'approche participative, la trame associative est complexe et difficile à cerner. D'ailleurs, il n'existe pas de données fiables pouvant permettre de la caractériser. Au cours des travaux de terrain, il est arrivé même que les villageois oublient les responsables de telle ou telle association ou qu'un président d'une association donnée oublie qu'il en était le président. Tellement le nombre d'associations est pléthorique et les associations se créent au rythme des projets. Cependant, en partant de nos données de terrain, nous allons essayer de caractériser le paysage associatif.

**Figure 1:** Répartition des types d'associations villageoises



**Source :** Fadonougbo, 2013.

Il n'existe pas de statistiques fiables sur le phénomène associatif dans la commune de Cobly. Au total, 20 associations villageoises ont été identifiées dans les villages de Namoutchaga et de Okpêtouhoun. Parmi ces associations, 10% sont des APE, 10% sont des AME, 15% sont des comités de gestion des points d'eau, 10% sont des coopératives villageoises des producteurs de coton. Les coopératives villageoises des producteurs de maïs et les coopératives villageoises des producteurs de riz représentent respectivement 10% et 20%. Quant aux coopératives villageoises des maraîchers, aux associations villageoises d'épargne et de crédit, elles représentent chacune 10%. Enfin, il existe des associations de producteurs de miel qui représentent 5% de toutes les associations recensées. De toutes ces associations, celles qui ont été prises en compte pour la présente étude sont les AME, les coopératives villageoises des producteurs de maïs, les coopératives villageoises des producteurs de riz et les coopératives villageoises des maraîchers. Les associations des parents d'élèves, les comités de gestion des points d'eau, les coopératives villageoises des producteurs de coton ont été exclues à cause de leur caractère trop formel et de leur composition généralement masculine.

#### **4. Le choix des villages**

La commune de Cobly compte vingt et six (26) villages. Le choix des villages était pour nous une préoccupation dès l'entame de la recherche car nous ne savions quels critères objectifs utiliser pour opérer des choix pertinents. Nous en étions là quand nous avons appris que les doctorants du PIC<sup>2</sup> avaient organisé en 2011 un atelier d'échanges avec les acteurs concernés par la problématique du développement rural participatif à savoir les animateurs et responsables d'ONG ayant mis en œuvre la majorité des projets concernés, les responsables d'associations et les élus locaux. L'une des questions qui leur a été posée au cours de cet atelier était d'apprécier les effets des projets de développement mis en œuvre depuis les années 1990 jusqu'en 2008 sur les villages de la commune. De l'ensemble de leurs interventions, il ressort que les villages de la commune peuvent se répartir en 4 groupes en fonction du niveau de concentration des projets et des effets qu'ils perçoivent. Ainsi, on a :

- le groupe des villages de forte concentration de projets et présentant de forts effets ;
- le groupe des villages de forte concentration de projets et présentant de faibles effets ;
- le groupe des villages de faible concentration de projets et présentant de forts effets ;
- le groupe des villages de faible concentration de projets et présentant de faibles effets.

---

<sup>2</sup> Le Programme Inter-universitaire Ciblé a financé trois thèses de doctorat et trois mémoires de DEA au moment de la rédaction de ce mémoire. Les doctorants qui travaillent aussi sur le département de l'Atacora ont commencé les recherches en 2011.

Par effets, il faut entendre le niveau de développement infrastructurel, le niveau de mobilisation sociale autour des initiatives de développement, le niveau de participation aux projets, le niveau d'engagement, le niveau d'appropriation des actions et ressources des projets, etc. Cette typologie est similaire à celle qui a été faite par Wiesinger (2007) dans sa recherche sur l'importance du capital social dans le développement rural. En effet, quatre interactions potentielles peuvent être identifiées quand on considère le niveau de concentration des projets et leurs impacts perçus par les villageois. La forte concentration des projets de développement (+) peut soit améliorer la situation du village (+) soit ne pas l'améliorer (-). La faible concentration de projets de développement (-) peut soit ne pas améliorer la situation du village (-) ou contre toute attente l'améliorer (+). Puisque les corrélations (+) à (+) et (-) à (-) semblent logiques, nous avons choisi nous intéresser aux corrélations paradoxales (+) à (-) et (-) à (+) qui témoignent qu'il y a un décalage, une anomalie, un écart à comprendre et à élucider. Ainsi, nous avons retenu en fonction de leur accessibilité et du dispositif méthodologique des doctorants les villages de Namoutchaga et de Okpêtouhoun. Le premier est un village de forte concentration des projets de développement et de faibles effets et le deuxième est un village de faible concentration des projets de développement et de forts effets. Les travaux de terrain se sont déroulés du 12 Décembre au 23 Décembre 2012 et du 19 Février au 31 Mars 2013.

## **VI. Acteurs et techniques de production des données**

L'objectif de l'étude étant de comprendre la crise de l'action collective à partir des expériences associatives, la recherche a combiné les techniques et outils de la sociologie et de l'anthropologie. L'approche sociologique a permis de caractériser les deux villages pour appréhender les différences significatives qui existent entre eux alors que l'approche anthropologique a permis de lire la crise de l'action collective par le brouillage du cadre normatif et la dynamique des mécanismes de socialisation et de contrôle social. Au total, il s'est agi essentiellement de solliciter la mémoire des acteurs des associations villageoises d'il y a deux décennies environ, de mettre à jour les vestiges de ces associations (magasins, décortiqueuse, marmites, etc.) ainsi que les faits majeurs qui les ont marqués, de reconstituer leurs trajectoires. Bref, il était question de faire l'archéologie de la vie associative des villages pour donner de la profondeur aux analyses socio-anthropologiques. Au total, pour produire les données, il a été procédé à la recension et à l'analyse des documents, à la réalisation d'entretien avec un guide structuré et un guide semi structuré, à l'observation ciblée et aux récits de vie.

## **1. La recension et l'analyse des documents**

Le département de l'Atacora et la commune de Coby ne sont pas vierges en matière de recherches. Aussi, même si l'objet de la présente recherche n'y a pas été encore abordé spécifiquement, il n'en demeure pas moins qu'ailleurs et en d'autres temps ce fut le cas. C'est donc fort de cette certitude que la revue documentaire a été menée afin de mieux prendre connaissance de la documentation existante sur la problématique en étude et de faire leur synthèse. Dans ce cadre, les ressources bibliographiques en ligne relatives aux sciences sociales telles que revues.org, erudit.org, persée.fr etc. ont été utilisées. La plupart d'entre elles sont d'accès gratuit et nous ont permis de réaliser une grande partie du travail de recherche bibliographique.

La plupart des textes qui ont retenu notre attention sont publiés dans des revues comme Revue française de sociologie, Sociologie et sociétés, Bulletin de l'APAD, Politique et sociétés. Les mots clés tels que «association villageoise», «action collective», «capital social», «projet de développement», «participation paysanne», «impacts des projets», «dynamique sociale», associés à divers noms de pays et de régions du monde ont été utilisés.

En outre, les rapports des projets, ONG et services étatiques et les documents des centres de documentation disponibles ont été mobilisés pour compléter les documents téléchargés grâce à l'internet. Cette activité a permis non seulement d'accumuler et de capitaliser les connaissances disponibles sur le milieu de l'étude mais aussi d'affiner le cadre théorique et la méthodologie de recherche.

## **2. Les entretiens semis directifs**

La production par le chercheur de données à base de discours autochtones qu'il aura lui-même sollicités reste un élément central de toute recherche de terrain (Olivier de Sardan, 2008). D'abord parce que l'un des objectifs de la présente étude est d'expliquer les écarts entre le niveau de concentration des projets et les effets observés, notamment la crise de l'action collective dans les villages. Pour cela, il fallait recourir au savoir et surtout aux souvenirs des villageois. Car les représentations des acteurs locaux sont un élément indispensable de toute compréhension du social. Rendre compte du "point de vue" et des "expériences" des acteurs du monde associatif villageois est en quelque sorte l'ambition de la présente étude. Et pour cela aussi, l'entretien compte tenu de sa souplesse et de sa fécondité reste la technique la mieux indiquée. C'est pour toutes ces raisons qu'il a été utilisé aussi bien individuellement qu'en groupe pour la production de données discursives donnant accès aux représentations émiques.

D'une durée moyenne d'une heure trente minutes, ces entretiens se sont déroulés essentiellement en langue *française* et en *mbèlmè*. Ils ont été conduits grâce à un interprète local recruté dans chacun des deux villages. Il s'agit de jeunes déscolarisés ayant le niveau de la classe de première pour le premier village et le niveau de la classe de troisième pour le deuxième village. En effet, la faible maîtrise de la langue locale imposait cette option. Pour minimiser les biais qu'elle pouvait induire, une attention particulière a été accordée à l'apprentissage de la langue *mbèlmè* notamment en ce qui concerne les concepts clés de la recherche, au débriefing des objectifs avant chaque entretien et à la nature des relations existant entre l'interprète et les interviewés. Ainsi, il est arrivé que pour certains entretiens, l'interprète ait été momentanément remplacé par un autre compte tenu des relations conflictuelles qu'il ou sa famille entretient avec l'interviewé. Par ailleurs, la dimension non verbale des entretiens était fortement prise en compte pour approfondir les prises de notes et surtout pour réduire les biais liés à la traduction. Globalement, ces entretiens ont été interactifs de sorte que chaque entretien donnait lieu à de nouvelles questions, à de nouvelles pistes de travail car « apprendre quelque chose, c'est déplacer les curiosités, rendre les questions plus pertinentes » (Olivier de Sardan, 2008).

Les entretiens avec les élus locaux, les personnes âgées, les anciens responsables d'association et les autorités morales ont été faits pour la plupart du temps dans les concessions. Tandis que ceux avec les responsables et membres actuels des associations ont été réalisés sur les lieux de travail (jardin maraîcher). Les thèmes qui ont été abordés au cours de ces entretiens sont l'utilité des projets de développement, les formes d'appropriation des associations villageoises, l'adhésion aux actions collectives et les effets des projets sur la capacité des villageois à se prendre en charge. Au total, 29 entretiens ont été réalisés en suivant le seuil de saturation. La répartition des personnes interviewées se présente comme suit :

**Tableau 1 : Répartition des acteurs interviewés**

Groupes cibles	Effectifs	Proportions (%)
Elus locaux	2	8
Personnes âgées/Autorités morales	2	8
Anciens responsables d'associations	8	31
Responsables actuels d'associations	7	27
Membres des associations	5	19
Directeurs d'écoles	2	8
Total	26	100

**Source :** Fadonougbo, 2013.

### **3. Les entretiens directs**

L'étude étant menée dans une perspective comparée, il était important de retenir des indicateurs qui seront mesurés dans les deux villages. Ainsi, à partir d'une combinaison de questions à choix multiples, de questions fermées et de questions ouvertes, les indicateurs tels que la pertinence associative, la préférence associative, les perceptions des effets de l'adhésion aux associations villageoises, les perceptions des comportements des responsables des associations, l'adhésion aux modalités d'actions collectives, etc. ont été documentés. Ces indicateurs ont été formulés à partir des données obtenues lors des entretiens semi directs.

Contrairement aux entretiens semi directs, les entretiens directs ont été menés seulement avec les responsables et membres d'associations aussi bien actuels que passé. Par ailleurs, ils ont été peu interactifs et ont duré en moyenne 30 minutes. Ils se sont déroulés dans les concessions ou sur les lieux de travail des associations avec l'appui des interprètes locaux. Par village, 25 membres et responsables d'associations ont été recrutés de façon aléatoire au sein de la population. Le principal critère de choix est d'avoir été membre d'une des associations villageoises telles que les associations des mères d'élèves, les coopératives villageoises des producteurs de maïs, les coopératives villageoises des producteurs de riz et les coopératives villageoises des maraîchers sur les vingt dernières années. Au total 50 villageois ont été interviewés sur l'ensemble des deux villages.

### **4. Les observations directes et ciblées**

Nous avons séjourné dans les villages retenus pour la présente recherche durant soixante et trois jours. Par semaine, nous passons cinq jours dans un village et deux jours à Cobly centre où nous avons loué un appartement. Ceci a facilité notre immersion dans les villages étudiés et favorisé le développement d'une relation basée sur la confiance. En effet, vivre dans les villages et auprès d'un des villageois, partager avec les villageois leurs repas, les visiter dans leur jardin, participer à une partie de maraude avec les jeunes du village, prendre part à une fête (bal poussière), etc. sont autant d'interactions quotidiennes sans lien direct avec les objectifs de l'étude mais qui sont indispensables pour maîtriser les codes de la bienséance et pour comprendre l'organisation sociale des villages concernés. Cependant, le risque d'encliquage était réel et se posait en termes de chez quel villageois loger dans les villages ? L'approche de solution trouvée n'est pas générale mais spécifique à chaque village. Dans le premier village qui est traversé par plusieurs conflits (conflit entre le chef de village (considéré comme autochtone) et le chef de terre (considéré comme allochtone), conflit entre l'ancien chef village considéré comme opposant et l'actuel chef village considéré comme

mouvancier), il n'a pas été possible de résider dans le village de peur d'être mal vu par une partie des villageois. Tandis que dans le deuxième village où le chef de village bénéficie d'une légitimité sociale certaine, nous avons accepté volontiers d'être hébergé par ce dernier.

Ainsi, les observations directes ont permis de décrire les conditions de vie des villageois et ce en fonction de leur statut associatif, de décrire le niveau de développement infrastructurel de chaque village ainsi que les vestiges des différents projets et associations villageoises créées dans les villages (caisse villageoise, magasin, moulin, arrosoirs, périmètre maraîcher, barrage, etc.). La description de ces ressources et l'observation des interactions qu'elles suscitent entre responsables d'association et membres d'association d'une part et entre bénéficiaires et non bénéficiaires d'autre part sont déterminantes pour comprendre non seulement les logiques d'appropriation des projets mais aussi l'évaluation que les villageois font de leurs effets.

Enfin des observations ciblées ont été effectuées pour capturer des séquences d'actions collectives. Au total, trois séquences d'actions collectives ont été décrites. Il s'agit de la réaction des villageois face à la panne de la pompe de l'école du village, de la réunion du bureau de l'Union Communale des Maraîchers avec les villageois, de réunion des villageois sur l'utilisation des ristournes de la campagne cotonnière 2012 et de la réaction des villageois face au nouveau projet de promotion de la riziculture. Au cours de ces observations ciblées, une attention particulière a été accordée aux finalités des actions collectives, aux initiateurs, au processus de mise en œuvre, à la communication, aux règles formelles ou informelles et aux facteurs d'adhésion ou de non adhésion des villageois. L'ambition de ces observations ciblées est de faire une ethnographie des espaces publics. En ce qui concerne les expériences associatives, recours a été fait aux observations des autres (interviewés). Dans ce cas, l'entretien a été utilisé comme une observation au second degré.

## **5. Les récits de vie**

La création d'une association, l'adhésion à une association tout comme la dislocation d'une association sont des actes majeurs qu'il est important de situer dans leur contexte économique, social, culturel et politique d'avènement. L'analyse des effets des interventions de développement sur la capacité des villageois à œuvrer ensemble pour le bien-être collectif a une forte dimension historique que l'histoire de vie a utilement éclairée. Le récit de vie est une technique qui mobilise l'entretien pour saisir l'individu dans son environnement spatial, dans son espace temporel, dans son histoire, dans sa trajectoire, pour atteindre à travers lui la dynamique du changement social (Blanchet et Gotman, 1992). Elle a donc une très forte valeur heuristique à la fois par l'authenticité et par la complexité qu'il donne à voir. Dans le

cadre du présent mémoire, cette technique a été utilisée pour reconstituer les trajectoires biographiques de certaines figures de proue de l'histoire associative des deux villages pour apprécier la contribution des associations dans leur ascension et/ou chute sociale. Au total quatre récits de vie ont été effectués à raison de deux par village.

## **VII. Méthodes de traitement et d'analyse des données**

Deux types d'analyses des données ont été faits compte tenu des objectifs et de la nature des données. Les données produites à partir du guide d'entretien structuré ont été saisies dans le logiciel SPHINX. Ensuite, nous avons procédé à des analyses descriptives notamment les tris à plat pour déterminer la manière dont les observations se répartissent sur les différentes modalités que peuvent prendre les variables et les tris croisés qui constituent une extension à plusieurs variables du tri à plat. Pour les données produites à partir du guide d'entretien semi structuré par contre, il a été procédé à la transcription et à l'analyse thématique. Dans un premier temps, une analyse entretien par entretien a été faite pour rendre compte de la logique du monde référentiel par rapport aux pistes de recherche. Ensuite, l'analyse thématique a permis de découper transversalement ce qui, d'un entretien à l'autre, se réfère aux pistes de recherche (Blanchet et Gotman, 1992).

## **VIII. Les limites de la recherche : la volatilité de la mémoire humaine et les "réponses socialement admises"**

Cette recherche a connu des difficultés méthodologiques et épistémologiques. La première est directement liée à l'orientation théorique. La perspective d'analyser la crise de l'action collective à la lumière des expériences associatives des villages, nous amenait à avoir comme matériau principal d'analyse les souvenirs des villageois. Dans un contexte encore marqué par l'oralité et compte tenu de la volatilité de la mémoire humaine, les informations obtenues auprès des interviewés étaient partielles, et étaient toujours prises comme information à vérifier.

Par ailleurs, les responsables d'associations d'hier constituent l'une des pièces maîtresses pour lever le voile sur les expériences associatives. Mais, il a été observé chez beaucoup que, ce voyage dans le temps les amenait à s'auto-évaluer. En conséquence, il a été noté à leur niveau une tendance à masquer ou à modifier les faits car ils ne correspondent pas à ce qu'ils souhaitent ou à ce qui est souhaitable du point de vue moral ou social. Ainsi, ils pouvaient minimiser un échec ou refuser de répondre en prétextant qu'ils avaient oublié. Dans la même logique, les anciens membres des associations rien qu'à l'évocation de certains projets ou faits

marquant de l'histoire associative du village voyaient resurgir des souvenirs difficiles qui pouvaient les amener à refuser de répondre.

Le premier biais (la volatilité de la mémoire humaine) a été minimisé par la triangulation de l'information notamment en interviewant au moins deux anciens responsables de chaque association concernée. Aussi, la multiplication des entretiens (surtout informels) avec le même interviewé a-t-il été d'une aide précieuse pour améliorer la qualité des données produites. En ce qui concerne le second biais (les réponses socialement admises) qui a fait l'objet de travaux spécifiques en psychologie (Crowne et Marlowe, 1960), il n'était pas évitable et a été considéré au contraire comme révélateur de nouvelles pistes de recherche. Enfin, pour s'assurer de la cohérence et de l'acceptabilité des données collectées surtout qu'une partie d'entre elles devaient permettre d'estimer le niveau de capital social des villages, les travaux de terrain ont pris fin dans chacun des villages par une séance de restitution et de discussion des principales données collectées. Les points abordés au cours de ces séances se présentent comme suit :

- point des projets mis en œuvre dans le village depuis le premier projet ainsi que les années ;
- point des associations créées dans le village en précisant celles qui ont été créées par les villageois, celles qui ont été créées par des acteurs extérieurs, la survie et les années de création ;
- point des actions collectives qui ont été mises en œuvre dans le village en précisant celles qui ont été initiées par les villageois, celles qui ont été initiées par des acteurs extérieurs, la réussite ou le succès de ces actions et les années de création.

## **Chapitre 2 : Analyse des effets des interventions de développement rural participatif au niveau village : entre résultats attendus et effets inattendus**

Ce chapitre fait une analyse comparative des deux villages d'étude aussi bien synchroniquement que diachroniquement. Ainsi, il met en exergue les similitudes et les différences qui existent entre les deux villages dans un premier temps. Puis les explique dans un deuxième temps à partir de leurs expériences associatives.

### **I. Analyse synchronique : de la concentration des projets à la crise de l'action collective**

Les deux villages de notre recherche ont été choisis pour leurs situations contrastées. Namoutchaga est un village Mbièro fondé avant la colonisation dans une zone accessible et de forte concentration des projets de développement et faibles effets. Fort de cela, il a une longue expérience des associations villageoises. Les habitants de Namoutchaga se considèrent et sont perçus comme des "voyants", des "civilisés" pour avoir été parmi les premiers à connaître l'école et à accueillir la première église évangélique de la commune. Pour beaucoup (autres villageois de la commune, développeurs et même les habitants de Namoutchaga), « c'est un village de paresseux, où tout le monde croit être intelligent » et qui est caractérisé par l'inexistence d'infrastructures, une faible mobilisation sociale, une faible appropriation des interventions de développement et une faible attractivité. En conséquence y mener une action collective (projet, initiative) locale est souvent voué à l'échec ces dernières années.

Okpètouhoun est un village Mbièro fondé avant la colonisation aussi dans une zone enclavée et peu accessible. Il est un village de faible concentration de projets de développement et de forts effets. Et donc a une expérience très récente des associations villageoises. Ici, les villageois s'adonnent et s'investissent dans les associations qui sont devenues un outil d'amélioration de leurs conditions de vie et du développement de leur village. Entre les villageois, règne un climat de confiance et de solidarité mutuelle. Le chef du village est respecté et les villageois n'hésitent pas à cotiser pour réaliser une action collective (réaliser une pompe, aménager un périmètre maraîcher, construire un magasin, etc.). Bref, Okpètouhoun est caractérisé par une forte attractivité, une forte mobilisation sociale et une forte appropriation des interventions.

L'intérêt de cette partie est de présenter les similitudes et les différences entre ces deux villages aux trajectoires associatives fort différentes. Pour ce faire, cinq catégories de variables ont été utilisées pour caractériser les deux villages objet de la présente recherche. La

première renvoie au lien associatif qui a été appréhendé par deux indicateurs. Le premier indicateur est global et est relatif au taux de survie des associations suscitées par les différents projets de développement et le second renseigne sur leur préférence associative. Pour ce faire, il leur était posé la question suivante : Si vous aviez le choix, préféreriez-vous être associé ou ne pas l'être ? Ces deux questions nous ont permis de caractériser la nature du lien qu'il y a entre les villageois et les associations villageoises.

La deuxième catégorie de variables concerne la perception que les villageois ont des effets de l'adhésion aux associations villageoises. Son intérêt est qu'elle permet d'appréhender les critères d'appréciation des villageois en fonction des villages et d'en analyser les implications en fonction de la nature des expériences associatives.

La troisième catégorie de variables est relative à l'évaluation que font les villageois de leur adhésion aux associations villageoises (niveau de prospérité). Deux indicateurs sont retenus ici : leur évaluation de leur niveau de prospérité avant et après leur adhésion aux associations villageoises et leur perception des effets de leur adhésion aux associations villageoises.

La quatrième catégorie de variables cherche à cerner le comportement des responsables d'associations villageoises. Ici, quatre indicateurs seront privilégiés. Les deux premiers renseignent sur la perception du comportement des responsables d'associations vis à vis des associés (membres des associations). Il s'agit de savoir si les villageois pensent que les responsables d'associations tiennent compte de leurs avis et leur rendent compte. Le troisième s'intéresse à l'environnement et à l'atmosphère que les responsables d'associations créent dans les associations et enfin le quatrième indicateur renseigne sur la manière dont les villageois pensent que les responsables d'association s'approprient les associations.

La dernière catégorie de variables tente de cerner le fonctionnement du village et l'efficacité de l'action collective. Nous avons ainsi cherché à savoir les perceptions que les villageois ont des projets et ONG, les facteurs qu'ils jugent importants pour le développement d'un village et leur adhésion aux deux dernières actions collectives et à deux projets d'actions collectives identifiés dans chaque village.

## 1. De la pertinence des associations villageoises

La première dimension constitutive de la crise de l'action collective concerne la pertinence même des associations aux yeux des villageois, autrement, le caractère essentiel de l'action associative. Cette dimension recouvre un des axes centraux pour l'engagement associatif : la foi dans le groupe, dans les autres. Cette foi dans les autres, exige au minimum le désir de demeurer associé surtout dans notre contexte où les associations sont principalement le fait des développeurs à travers les projets. Pour capter cette dimension, nous nous sommes intéressés au taux de survie des associations créées dans les deux villages entre 1990 et 2008. L'année 1990 parce qu'elle correspond au début de la rhétorique participative et 2008 afin d'écarter les associations impulsées par des projets actuellement en cours. En effet, la durée moyenne des projets est de 5 ans. Donc, un projet qui est dans sa dernière année en 2013 a probablement débuté en 2008. Ainsi, il a été observé que le taux de survie des associations créées dans cette période par les projets et autres intervenants est de 12,5% à Namoutchaga contre 66,67% à Okpêtouhoun. Pour simplifier cet indicateur global, la question suivante a été posée aux villageois : « Si vous aviez le choix, préféreriez-vous être associé ou ne pas l'être ? » A cette question, 62% ont répondu par l'affirmative, 36% ont répondu par la négative et un faible pourcentage n'étaient pas en mesure de répondre (2%). De manière à obtenir une réponse générique, nous leur avons demandé jusqu'à quel point ils étaient en accord avec la proposition suivante : « Les associations sont essentielles pour améliorer les conditions de vie des villageois ». A cette proposition, 82% étaient tout à fait d'accord, 6% étaient plutôt d'accord et 8% se sont dits tout à fait en désaccord.

Un premier constat s'impose : une forte majorité de villageois préfèrent être associés et considèrent que les associations sont essentielles pour améliorer les conditions de vie des villageois. Sans remettre en cause ce constat, il faut reconnaître que l'opinion des villageois n'est pas complètement homogène. Et c'est précisément cette variation qui nous intéresse ici. En combinant ces deux questions, trois cas de figure se présentent. Le premier regroupe les villageois qui considèrent les associations comme essentielles (56 %) : ils préfèrent être associés et n'hésitent pas à soutenir que les associations sont essentielles pour améliorer les conditions de travail des villageois. Le deuxième cas de figure comprend aussi les villageois estimant que les associations sont essentielles mais préfèrent ne pas être associés (24 %). Le troisième cas regroupe des villageois qui estiment que les associations sont peu essentielles pour l'amélioration des conditions de vie des villageois et qui préfèrent ne pas être associés (12 %).

Comme nous pouvons le constater dans les tableaux 2, 3 et 4, cette première dimension de la foi aux associations, de la pertinence associative varie significativement en fonction du village et du statut associatif des villageois. Une lecture rapide de ce tableau suggère que 80% des villageois du village de forte concentration des projets de développement et 84% de ceux du village de faible concentration de projets sont tous portés à croire en la pertinence des associations qu'ils jugent essentielles pour l'amélioration des conditions de vie. Cependant, dans la réalité, seuls 40% des villageois du village de forte concentration de projets contre 84% de ceux du village de faible concentration de projets préfèrent s'associer aujourd'hui. De la même manière, les villageois n'occupant pas ou n'ayant pas occupé un poste de responsabilité dans les associations du village à forte concentration sont moins portés à s'associer (24%) contrairement à ceux du village à faible concentration de projets (76%).

**Tableau 2 : Pertinence associative en fonction de la nature du village**

<b>Pertinence associative</b>	<b>Tout à fait d'accord (%)</b>	<b>Plutôt d'accord (%)</b>	<b>Tout à fait en désaccord (%)</b>	<b>Non réponse (%)</b>
Villages				
FOFE	80	8	8	4
FEFO	84	4	8	4

**Source :** Fadonougbo, 2013.

**Tableau 3 : Préférence associative en fonction de la nature du village**

<b>Préférence associative</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>Non réponse</b>
<b>Village</b>			
FOFE	40	56	4
FEFO	84	16	0

**Source :** Fadonougbo, 2013.

**Tableau 4 : Préférence associative en fonction de la nature du village et du statut associatif présent**

<b>Statut associatif</b>	<b>Membres (%)</b>		<b>Responsables (%)</b>		<b>Non associés (%)</b>	
	<b>FOFE</b>	<b>FEFO</b>	<b>FOFE</b>	<b>FEFO</b>	<b>FOFE</b>	<b>FEFO</b>
OUI	24	76	8	12	12	8
NON	16	0	4	0	36	16
Non réponse	4	0	4	0	0	0

**Source :** Fadonougbo, 2013.

Cette analyse préliminaire laisse présager un certain affaiblissement du lien villageois-association chez les villageois du village à forte concentration de projets et notamment chez les membres simples. Il en résulte que les villageois du village de forte concentration de

projets ne se font pas confiance. Ce qui se traduit par ailleurs par le faible taux de survie des nombreuses associations suscitées par les projets dans ce village. Pour mieux comprendre ce paradoxe, examinons si la crise de la confiance entre villageois varie selon l'évaluation que les villageois font de leur adhésion aux associations ou selon leurs perceptions du comportement des dirigeants.

## 2. De la perception des effets de l'adhésion aux associations villageoises

Pour cerner la perception que les villageois ont des effets de leur adhésion aux associations villageoises, il leur a été posé la question suivante : « Quels sont les effets de votre adhésion aux associations sur vos conditions de vie ? » Les réponses à cette question se présentent comme suit :

**Tableau 5 : Perceptions des effets de l'adhésion aux associations villageoises**

Perceptions effets adhésions associations	Nombre de citation	Fréquence
Formation	27	54,00%
Primes et autres avantages financiers	23	46,00%
Appuis, dons et crédits	38	76,00%
Diversification AGR	30	60,00%
Actifs de l'association	9	18,00%
TOTAL observation	50	

**Source :** Fadonougbo, 2013.

Ainsi, il apparaît que 76% des villageois affirment avoir bénéficié des appuis, dons et crédits, 60% affirment avoir diversifié leurs AGR, 54% affirment avoir reçu des formations, 46% affirment avoir bénéficié des primes et autres avantages financiers et seulement 9% affirment avoir bénéficié des actifs des associations après leur dislocation. Si dans l'ensemble, ces résultats montrent que l'évaluation que les villageois font des effets de leur adhésion aux associations est globalement satisfaisante, il faut cependant nuancer en fonction du village et du statut associatif des villageois.

**Tableau 6 : Perception des effets de l'adhésion aux A V en fonction du village et du statut des interviewés**

Perceptions effets adhésion aux associations	Statut associatif présent			Village	
	Non associés	Membre	Responsable	FOFE	FEFO
Formation	22,20%	20,50%	26,90%	22,70%	19,70%
Primes et autres avantages financiers	22,20%	15,70%	23,10%	21,20%	14,80%
Appuis, dons et crédits	25,00%	32,50%	26,90%	27,30%	32,80%
Diversification AGR	16,70%	27,70%	19,20%	15,20%	32,80%
Actifs de l'association	13,90%	3,60%	3,80%	13,60%	0,00%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

**Source :** Fadonougbo, 2013.

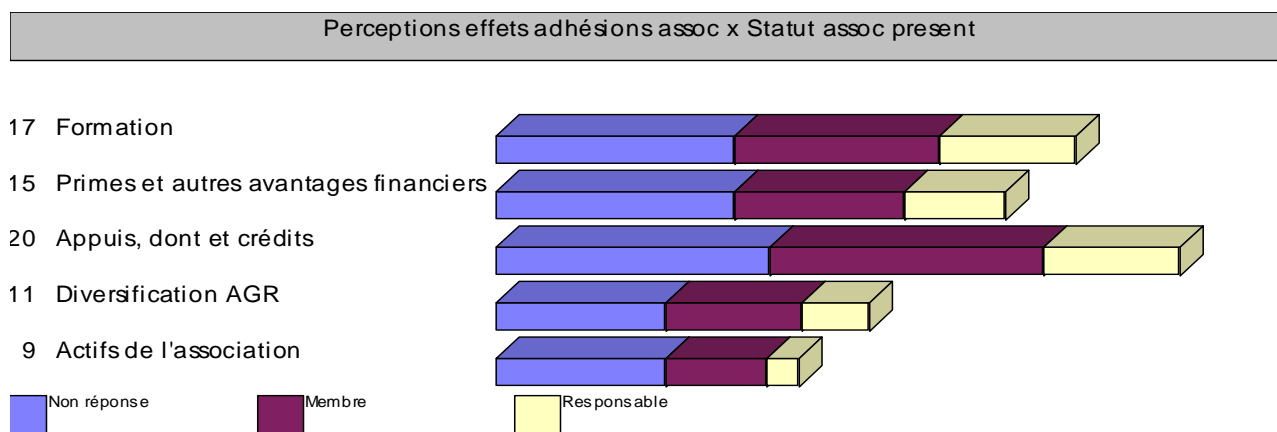
A la lecture de ce tableau, quelques constats se dégagent. En fonction du statut associatif actuel des villageois interviewés, on peut affirmer que les responsables d'association, perçoivent les effets de leur adhésion aux associations à travers les appuis, dons et crédits (26,9%), les formations (26,9%), les primes et autres avantages financiers (23,10%) et la diversification des AGR (19,2%). Quant aux membres, ils perçoivent les effets de leur adhésion aux associations villageoises à travers les appuis, dons et crédits (32,5%), la diversification des AGR (27,7%), les formations (20,5%) et les primes et autres avantages financiers (15,7%). Enfin, les non associés perçoivent les effets de leur adhésion passée aux associations à travers les appuis, dons et crédits (25%), les formations (22,2%), les primes et autres avantages financiers (22,2%), la diversification des AGR (16,7%) et surtout les actifs des associations (13,9%). Il en résulte que les villageois en fonction de leur statut associatif présent ou passé n'ont pas les mêmes perceptions des effets des associations et conséquemment n'en tirent pas les mêmes avantages. Les formations et les primes et autres avantages financiers caractérisent les responsables d'associations alors que la diversification des AGR et les appuis, dons et crédits renvoient aux simples membres des associations. Quant aux non associés actuels, ils se caractérisent surtout par l'importance qu'ils accordent aux actifs des associations.

Le croisement de la perception des effets de l'adhésion aux associations villageoises à la nature du village montre que les effets les plus largement partagés par les villageois du village de forte concentration de projets sont les appuis, dons et crédits (27,3%) les formations (22,7%), les primes et autres avantages financiers (21,2%) et les actifs des associations (13,6%) tandis que les effets les plus largement partagés par les villageois du village de faible concentration de projets sont les appuis, dons et crédits (32,8%) et la diversification des AGR (32,8%).

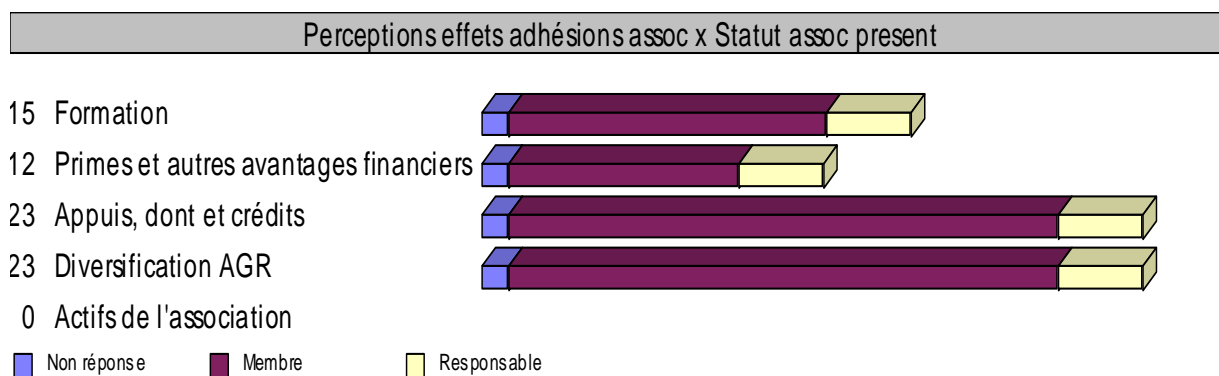
Ces constats montrent que de tous les effets évoqués par les villageois, un seul est faiblement distribué aussi bien du point de vue du statut associatif des villageois que de la nature du village : il s'agit des actifs des associations. Pour mieux comprendre cet effet, nous allons nous intéresser dans un premier temps à la distribution des effets perçus à l'intérieur des villages et dans un deuxième temps au passé associatif des interviewés et notamment des non associés.

**Figure 2:** Evolution des perceptions en fonction du statut associatif

Village FOFE



Village FEFO



**Source :** Fadonougbo, 2013.

Au niveau du village de forte concentration de projets, l’effet le plus partagé par les villageois indépendamment de leur statut associatif est “Appuis, dons et crédits” et le plus faiblement partagé est “Actifs de l’association”. Au niveau des villageois, le groupe le plus touché est celui des non associés (non réponse) suivi de celui des membres et enfin vient le groupe des responsables.

Au niveau du village de faible concentration de projets, deux effets sont plus partagés par les villageois indépendamment de leur statut associatif : la diversification des AGR et les appuis dons et crédits. Le groupe le plus touché est celui des membres, suivi du groupe des responsables et enfin de celui des non associés. Enfin, l’effet actifs de l’association n’a été évoqué ni par les responsables, les membres et les non associés. Pour mieux comprendre la différence entre la

structuration de nos échantillons ainsi que les effets perçus par les villageois, intéressons au passé des villageois. En d'autres termes quel a été le statut associatif de ceux que nous qualifions aujourd'hui de responsables d'associations, de membres et de non associés dans chaque village ?

Le croisement du statut associatif passé au statut associatif présent des villageois interviewés montre que dans le village de forte concentration de projets, sur les 15 (48%) villageois non associés, 8 (32%) avaient été par le passé membres d'associations et 7 (28%) avaient été responsables d'associations. Quant aux 11 (44%) villageois membres d'associations actuellement, 4 (16%) ont été par le passé non associés, 3 (12%) membres d'associations et 4 (16%) responsables d'associations. Enfin, sur les 5 (16%) responsables d'associations actuels, 2 (8%) ont été par le passé non associés, 2 (8%) membres d'associations et 1 (4%) responsable.

La même analyse réalisée au niveau du village de faible concentration de projets révèle que sur les 7 (24%) villageois non associés, 4 (16%) étaient non associés, 2 (8%) étaient membres d'associations et 1 (4%) était responsable d'association. Sur les 19 (76%) actuellement membres d'associations, 11 (44%) étaient non associés, 7 (28%) étaient déjà membres et seulement 1 (4%) était responsable. Enfin tous les 3 (12%) responsables actuels d'associations du village étaient des non associés.

En comparant ces deux tableaux, on fait deux constats. Premièrement, les associations villageoises sont attractives dans le village à faible concentration de projets. Cette attractivité est marquée par la place importante qu'y occupent les non associés d'hier. A eux seuls, ils représentent 72% des associés actuels soit 16% des non associés, 44% des membres et 12% des responsables. Contrairement au village de forte concentration de projets où ils ne représentent que 24% des associés. Deuxièmement, les associations du village de faible concentration de projets paraissent plus ouvertes et plus démocratiques si nous nous en tenons au renouvellement des responsables. En effet, tous les responsables actuels n'étaient pas associés et les anciens responsables aujourd'hui membres. Alors que dans le village de forte concentration de projets, sur les 5 responsables actuels, seuls 2 étaient des non associés. Et sur les 12 anciens responsables, 7 sont aujourd'hui non associés (58%), 4 (33%) sont membres et 1 (8%) est responsable.

De l'ensemble de ces données caractérisant les perceptions que les villageois ont des effets de leur adhésion aux associations, il se dégage deux conclusions. A Namoutchaga, village de forte concentration de projets et donc à longues expériences associatives, les membres des

associations sont majoritairement d'anciens associés. Mais malgré cette hétérogénéité du paysage associatif, la logique qui sous-tend l'évaluation des effets de l'adhésion aux associations semble être la même : recevoir des formations, recevoir des primes et autres avantages financiers, recevoir des appuis, dons et crédits. Ces effets sont caractérisés par l'argent, l'immédiateté, l'individualité. En d'autres termes, les associations sont perçues dans ce village comme un outil de réalisation personnelle aussi bien par les responsables, les membres que les non associés qui sont pour la plupart des anciens responsables ayant réussi grâce aux associations. C'est d'ailleurs eux qui perçoivent majoritairement comme effets d'adhésion aux associations le fait de recevoir une partie des actifs des associations. Cette dimension qui a été mise en exergue par les 3 groupes prouve que même s'ils sont critiqués par les autres, les anciens responsables sont les modèles des villageois qui une fois à la tête des associations veulent faire comme eux : c'est-à-dire, "manger les associations", les utiliser pour grandir.

A Okpêtouhoun, village de faible concentration de projets, les associés sont à leur première expérience associative, deux logiques complémentaires peuvent être dégagées de l'évaluation que les villageois ont faite des effets de leur adhésion aux associations. La première logique caractérise les responsables et renvoie aux formations, aux appuis, dons et crédits, aux primes et autres avantages financiers et à la diversification des AGR. La deuxième qui caractérise les membres reprend les 4 effets des responsables avec une accentuation sur les appuis, dons et crédits et la diversification des AGR. En privilégiant les AGR, on peut dire qu'ici comme à Namoutchaga, les villageois veulent avoir d'argent. A la seule différence qu'ils veulent travailler, diversifier leurs activités pour l'avoir et non compter seulement sur les appuis, dons et crédits et les frais de formation et autres avantages financiers. Ici, les associations sont perçues comme un outil d'amélioration des conditions de vie du groupe. Par ailleurs, il est important de remarquer le fait qu'ici, recevoir les actifs de l'association ne constitue pas un effet d'adhésion aux associations.

### **3. Evaluation du niveau de prospérité**

Une analyse de l'affaiblissement du lien associatif ne peut faire l'économie de l'évaluation que font les villageois de leurs conditions matérielles de vie et de l'impact du syndicat sur ces conditions. C'est dans cette logique que la variable évaluation du niveau de prospérité a été conçue. En se basant sur les logiques et perceptions locales, elle distingue quatre niveaux de prospérité :

- riche : en langue locale, on les appelle "bétéribê", ce qui signifie littéralement ceux qui ont. C'est le groupe des richards, ceux qui possèdent des bœufs et autres animaux (volailles, porcs, ovins, caprins), un moulin et/ou une moto. c'est le groupe de ceux qui mangent à leur faim à tout moment de l'année, peuvent amener leurs enfants à l'hôpital en cas de maladie sans faire de prêt et sont bien logés (maison en banco, crépies et tôlées).
- moyens : en langue locale, on les appelle "bênaansi", ce qui signifie littéralement ceux qui ont un peu. Ils sont les moyens et sont reconnus comme des gens qui se débrouillent. Ils se débrouillent pour manger tout au long de l'année, et arrivent à soigner leurs enfants en cas de maladie. Ils n'arrivent pas à clôturer leurs maisons, ont rarement une moto, un moulin ou un bœuf. Ils possèdent souvent un vélo, un peu de volaille et de moutons.
- pauvres : en langue locale, on les appelle "bênannanbê", ce qui signifient littéralement ceux qui n'ont rien. C'est le groupe de ceux qui ont des problèmes pour acheter le savon, pour moudre le maïs. Ils n'arrivent pas à manger toute l'année. Si leurs enfants tombent malades, ils doivent faire des prêts avant de les soigner. Ils n'arrivent pas à faire les sacrifices car n'ont pas de bêtes (volaille, ovins, caprins, porcins, bovins, etc.). Ils labourent avec les mains, vivent dans des cases en paille non cimentées.
- misérables : en langue locale, on les appelle "bêpêtibê". Ce groupe est constitué d'handicapés (visuels, moteur, etc.), de personnes âgées sans soutien (veuves ayant plusieurs enfants encore à charge ou personnes âgées sans enfants) dont les conditions de vie sont dégradantes.

Sur l'ensemble des deux villages, les riches représentent 8%, les moyens 82% et les pauvres 10%. Le croisement de l'évaluation du niveau de prospérité avec la nature du village montre que dans le village de forte concentration, il y a 16% de riches, 80% de moyens et 4% de pauvres alors que dans le village à faible concentration, il y a 84% de moyens et 16% de pauvres. Comme on peut le constater, le village de forte concentration de projets a plus de riches et moins de pauvres que le village de faible concentration de projets.

Le croisement du niveau de prospérité actuel avec le statut associatif des villageois montre que dans le village de forte concentration de projets, les riches sont en majorité des non associés (12%) et des responsables (4%). Les moyens sont composés de 36% de non associés, de 40% de membres et de 12% de responsables. Et les pauvres sont exclusivement des membres.

Mais quand on croise le niveau de prospérité passé avec le statut associatif présent, on remarque que les responsables d'associations actuels étaient à 25% riches, 50% moyens et 25% pauvres. Aujourd'hui, ils sont à 25% riches et 75% moyens. Quand aux membres d'aujourd'hui, ils étaient à 9% riches, 64% moyens et à 27% pauvres. Mais aujourd'hui, ils sont à 91% moyens et 9% pauvres. Quant aux non associés, ils étaient à 17% riches, 67% moyens et 17% pauvres. Mais aujourd'hui, ils sont à 25% riches et à 75% moyens. Rappelons que les non associés dans le village de forte concentration de projets, sont les anciens responsables et les anciens membres d'associations qui ne sont plus dans les dites associations.

Quand on croise le niveau de prospérité passé avec le statut associatif passé, on remarque que les anciens responsables d'associations étaient à 17% riches, 67% moyens et 17% pauvres. Mais, ils sont actuellement à 33% riches et à 67% moyens. Les membres d'hier quant à eux étaient à 15% riches, 54% moyens et 30% pauvres et sont actuellement à 15% riches, 70% moyens et à 15% pauvres. Les non associés quant à eux étaient à 25% riches, 50% moyens et 25% pauvres et sont actuellement à 100% moyens. Ici, les non associés étaient majoritairement ceux qui n'avaient pas adhéré aux associations par le passé et qui sont associés (responsables comme membres) aujourd'hui.

Au niveau du village de faible concentration de projets, les moyens se répartissent en non associés (16%), membres (68%) et responsables (12%). Quant aux pauvres, ils sont constitués de 8% de non associés et de 8% de membres.

Le croisement du niveau de prospérité passé avec le statut associatif présent, montre que les responsables d'associations actuels étaient à 100% pauvres. Mais aujourd'hui, ils sont à 100% modestes. Les membres étaient à 5% riches, à 10% moyens, à 63% pauvres et à 21% misérables. Aujourd'hui, ils sont à 89% moyens et à 11% pauvres. Les non associés quant à eux étaient à 17% riches, 50% moyens et 33% pauvres. Mais aujourd'hui, ils sont à 67% moyens et à 33% pauvres.

Quand on croise le niveau de prospérité passé avec le statut associatif passé, on remarque que 100% des anciens responsables d'associations étaient pauvres. Mais aujourd'hui, ils sont tous moyens. Les membres d'associations 11% riches, 56% pauvres et 33% misérables mais aujourd'hui, ils sont à 78% moyens et à 22% pauvres. Quant aux non associés, ils étaient à 7% riches, 33% moyens, 53% pauvres et 7% misérables. Mais aujourd'hui, ils sont à 87% moyens et 13% pauvres.

Quand on croise enfin le niveau de prospérité actuel au niveau de prospérité passé des villageois, on remarque que dans le village de forte concentration de projets, sur les 4 riches actuels, 1 (25%) était déjà riche et 3 (75%) étaient modestes. Sur les 20 moyens, 3 (15%) étaient riches, 13 (65%) étaient moyens et 4 (20%) étaient pauvres. Le seul pauvre l'était déjà par le passé. Quand on reprend cette analyse du passé au présent, on remarque que par le passé, 4 villageois étaient riches tout comme actuellement. Actuellement, un seul est encore riche et les 3 (75%) autres sont devenus moyens. Seize (64%) villageois étaient moyens contre 20 (80%) présentement. Sur les 16 villageois modestes, 13 (81%) se sont maintenus moyens et 3 (19%) sont devenus riches. Enfin, par le passé 5 (20%) villageois étaient pauvres contre 1 (4%) aujourd'hui. Sur ces 5, 4 (80%) sont devenus moyens et un seul (20%) est demeuré pauvre.

L'analyse de la dynamique du niveau de prospérité dans le village de forte concentration de projets montre que la proportion de riches n'a pas varié même s'il y a eu des mobilités entre niveaux. Dans le groupe des riches, il y a autant de déçus que de promus, ce qui fait que la mobilité est nulle. La proportion des moyens quant à elle a augmenté en passant de 64% à 80%. Ceci traduit une mobilité ascendante de 16% qui fait que la proportion des pauvres passe de 20% à 4%. Ce qui traduit globalement une mobilité ascendante dans le groupe des pauvres. Globalement, on constate qu'entre hier et aujourd'hui, le niveau de prospérité des villageois du village de forte concentration des projets s'est amélioré.

Dans le village de faible concentration de projets, le croisement du niveau de prospérité actuel au niveau de prospérité passé des villageois a permis de remarquer que sur les 21 moyens du village, 1 (5%) était riche, 5 (29%) étaient déjà moyens, 13 (62%) étaient pauvres et 2 (10%) étaient misérables. Et sur les 4 (16%) de pauvres, 1 (25%) était riche, 1 (25%) était pauvre et 2 (50%) étaient misérables. Mais quand on prend comme repère le niveau de prospérité passé des villageois, on remarque que le village avait 2 (8%) riches dont l'un (50%) est devenu moyen et l'autre (50%) est devenu pauvre. Quand on prend les moyens, ils étaient 5 (20%) par le passé et sont demeurés moyens. Les pauvres quant à eux étaient au nombre de 14 (56%). Treize parmi eux (93%) sont devenus moyens et un (7%) est demeuré pauvre. Enfin, les misérables étaient au nombre de 4 (16%) dont 2 (50%) sont devenus modestes et 2 (50%) sont devenus pauvres.

La dynamique du niveau de prospérité dans le village de faible concentration de projets montre qu'au niveau du groupe des riches, on est passé de 8% de riches à 0%. Ceci traduit une mobilité descendante. Au niveau du groupe des moyens, on est passé de 5 (20%) à 21 (84%), ce qui traduit globalement une mobilité ascendante. Au niveau du groupe des pauvres,

on est passé de 14 (56%) à 4 (16%). Ceci traduit une mobilité ascendante. Enfin, on est passé de 4 misérables (16%) à 0. Globalement, on remarque aussi dans le village de faible concentration de projets que le niveau de prospérité des villageois s'est amélioré.

#### 4. Perceptions du comportement des responsables d'associations villageoises

La troisième catégorie de variables se rapporte au comportement des responsables d'associations. A l'échelle des deux villages, un constat s'impose, 30% des interviewés affirment que les responsables d'associations créent un climat d'intimidation et utilisent l'association pour grandir contre 54% qui affirment qu'ils tiennent compte des avis des membres et 56% qui estiment qu'ils rendent compte de leur gestion. Ces données montrent que globalement, les villageois interviewés pensent que les associations villageoises fonctionnent de manière démocratique.

**Tableau 7 : Perceptions du comportement des responsables d'association**

Perceptions du comportement des responsables d'associations	Nombre de citation	Fréquence
Tiennent compte des avis des membres	27	54,00%
Rendent compte de leur gestion	28	56,00%
Créent un climat d'intimidation	15	30,00%
Utilisent l'association pour grandir	15	30,00%
TOTAL observations	50	

**Source :** Fadonougbo, 2013.

Quand on considère le statut associatif des interviewés, on remarque que seulement 27% des non associés estiment que les responsables d'associations tiennent compte des avis des membres contre 73% des membres et 43% des responsables. Quand à la reddition de compte, seuls 33% des non associés estiment qu'elle est effective contre 73% des membres et 43% des responsables. En ce qui concerne les deux dernières propositions à savoir « les responsables d'associations créent un climat d'intimidation » et « les responsables d'associations utilisent les associations pour grandir », les non associés ont répondu par l'affirmative à 33% contre 23% pour les membres et 57% pour les responsables. A l'analyse, on constate que les non associés et les responsables ont une position mitigée quant au fonctionnement démocratique des associations même si globalement, la proportion des responsables qui pensent que les responsables d'associations se comportent bien est inférieure à celle des non associés. Alors que la position des membres est nettement différenciée. En effet, ils pensent majoritairement que les responsables d'associations ne tiennent pas compte de leurs avis, ne leur rendent pas

compte, créent un climat d'intimidation et utilisent les associations pour grandir. Mais comment sont perçus les responsables en fonction de la nature du village ?

Dans le village de forte concentration des projets, 32% des interviewés affirment que les responsables d'associations tiennent compte des avis contre 76% dans le village de faible concentration de projets. Dans la même logique, 36% des interviewés du village FOFE affirment que les responsables d'associations rendent compte de leurs actions contre seulement 76% des interviewés du village FEFO. Autrement dit, seulement 34% des associations du village de forte concentration de projets ont un fonctionnement démocratique contre 76% des associations du village de faible concentration de projets. Cette tendance est confirmée par le fait que 60% des interviewés affirment que les responsables d'associations créent un climat d'intimidation et utilisent les associations pour grandir contre 0% dans le village de faible concentration.

**Tableau 8 : Perception du comportement des responsables d'associations dans le village FOFE**

Perception du comportement des responsables d'associations	Nombre de citation	Fréquence
Tiennent compte des avis des membres	8	32,00%
Rendent compte de leur gestion	9	36,00%
Créent un climat d'intimidation	15	60,00%
Utilisent l'association pour grandir	15	60,00%
TOTAL observations	25	

**Source :** Fadonougbo, 2013.

Le croisement du comportement des responsables d'associations au statut associatif présent des interviewés donne les résultats suivants. Pour le village de forte concentration des projets, 42% des non associés (anciens membres et responsables des associations villageoises) affirment que les responsables d'associations tiennent compte des avis des membres contre 27% des membres et 0% des responsables. Dans la même logique, 50% des non associés (anciens membres et responsables des associations villageoises) affirment que les responsables d'associations rendent compte de leur gestion contre 27% des membres et 0% des responsables. Pour les deux dernières propositions, à savoir « les responsables d'associations créent un climat d'intimidation » et « les responsables d'associations utilisent les associations pour grandir », les non associés (anciens membres et responsables des associations villageoises) ont répondu par l'affirmative à 50% contre 64% pour les membres et 100% des responsables. Il a été observé lors des entretiens que quand on évoque « les responsables d'association » la majorité des interviewés y compris les responsables

d'associations actuels font une fixation sur les anciens responsables aujourd'hui non associés pour la plupart. Cette façon de voir explique certainement les réponses des responsables actuels d'associations qui affirment à l'unanimité que les responsables d'associations ne tiennent pas compte des avis des membres, ne rendent pas compte de leur gestion, créent un climat d'intimidation et utilisent l'association pour grandir.

**Tableau 9 : Perceptions comportement des responsables d'association en fonction du statut associatif des interviewés dans le village FOFE**

Perceptions du comportement des responsables d'associations/Statut associatif présent	Non associés	Membre	Responsable	TOTAL
Tiennent compte des avis des membres	5	3	0	8
Rendent compte de leur gestion	6	3	0	9
Créent un climat d'intimidation	6	7	4	17
Utilisent l'association pour grandir	6	7	4	17
TOTAL	25	20	8	53

**Source :** Fadonougbo, 2013..

Pour le village de faible concentration de projets, 100% des membres et 100% des responsables affirment que les responsables d'associations tiennent compte des avis des membres et rendent compte de leur gestion. En ce qui concerne les deux dernières propositions qui stipulaient que les responsables d'associations créent un climat d'intimidation et utilisent les associations pour grandir, tous les membres et tous les responsables ont répondu par la négative. Enfin les non associés se sont abstenus de répondre parce qu'ils estimaient ne pas détenir d'élément pour la faire compte tenu de leur statut de non associés aussi bien par le passé que dans le présent.

**Tableau 10 : Perceptions du comportement des responsables d'associations dans le village FEFO**

Perception du comportement des responsables d'associations	Nombre de citation	Fréquence
Tiennent compte des avis des membres	19	76,00%
Rendent compte de leur gestion	19	76,00%
Créent un climat d'intimidation	0	0,00%
Utilisent l'association pour grandir	0	0,00%
TOTAL observations	25	

**Source :** Fadonougbo, 2013.

La comparaison des deux villages permet de faire deux constats. Premièrement, dans le village de forte concentration de projets, les interviewés affirment que les associations villageoises ont un fonctionnement peu démocratique. Contrairement au village de faible

concentration de projets où les associations villageoises ont un fonctionnement démocratique. En conséquence, les responsables d'associations villageoises sont perçus négativement dans le village de forte concentration et inversement dans le village de faible concentration. Deuxièmement, il y a un paradoxe dans le village de forte concentration de projets. En effet, ce sont principalement les responsables d'associations actuels qui perçoivent négativement le comportement des responsables. Ce paradoxe contraste avec l'homogénéité des perceptions des villageois de faible concentration sur le comportement des responsables d'associations.

**Tableau 11 : Perceptions comportement des responsables d'association en fonction du statut associatif des interviewés dans le village FEFO**

Perception du comportement des responsables d'associations/Statut associatif présent	Membre	Responsable	TOTAL
Tiennent compte des avis des membres	19	3	22
Rendent compte de leur gestion	19	3	22
Créent un climat d'intimidation	0	0	0
Utilisent l'association pour grandir	0	0	0
TOTAL	38	6	50

Source : Fadonougbo, 2013.

### 5. Perceptions des facteurs de développement du village et adhésion aux actions collectives

La variable position des villageois par rapport au développement du village vise à comprendre les perceptions que les villageois ont du développement et surtout les facteurs qui leur semblent importants pour le développement d'un village. Sur l'ensemble des deux villages, les deux facteurs dominants sont « avoir des projets » et « accepter cotiser ». Ces deux facteurs sont complémentaires et traduisent deux dimensions importantes du développement : la mobilisation des ressources internes et l'ouverture aux opportunités.

**Tableau 12 : Perception des facteurs de développement du village**

Facteur de développement du village	Nombre de citation	Fréquence
Avoir des voyants	11	22,00%
Avoir des projets	34	68,00%
Etre nombreux dans le village	2	4,00%
Accepter cotiser.	30	60,00%
TOTAL observations	50	

Source : Fadonougbo, 2013.

Mais quand on croise les facteurs du développement à la nature du village, on remarque que pour les interviewés du village de forte concentration de projets, le principal facteur de développement est « avoir les projets » (72%). Tandis que pour ceux du village de faible concentration de projets, pour qu'un village se développe, il faut « accepter cotiser » (84%) et « avoir des projets » (64%).

Cette différence dans la perception du développement du village est traduite dans la réalité par une faible adhésion des interviewés du village de forte concentration aux actions collectives mises en œuvre ces dix (10) dernières années contrairement au village de faible concentration de projets qui est caractérisé par une forte adhésion des interviewés aux actions collectives. En effet, deux actions collectives déjà réalisées ont été choisies dans chacun des villages en fonction de leur intérêt collectif pour apprécier le niveau d'adhésion aux actions collectives. Dans le village de forte concentration de projets, il a été constaté que seulement 4% des interviewés ont participé à la construction de la pailote de l'école et que seulement 8% ont cotisé pour le projet de construction d'un nouveau module de classe. Et quand il leur a été demandé leur adhésion à d'éventuelles actions collectives compte tenu des problèmes que connaît le village actuellement, la même tendance a été observée. Seulement 12% sont disposés à cotiser pour la réparation du point d'eau de l'école qui est en panne depuis 3 mois. Et 8% des femmes sont disposés à cotiser avec d'autres femmes pour la fabrication de l'huile d'arachide.

La même analyse effectuée dans le village de faible concentration de projets révèle une forte adhésion des interviewés aux actions collectives. En effet, 72% ont cotisé pour la construction du logement des enseignants et 68% ont cotisé pour la construction du magasin du village. En ce qui concerne les actions collectives en projet, la même tendance est maintenue. Ainsi, 72% des interviewés sont disposés à cotiser pour la construction d'une nouvelle pompe et 88% sont disposés à cotiser pour l'aménagement d'un autre bas-fond pour le maraîchage.

La comparaison entre ces deux villages montre que l'action collective est en crise dans le village de forte concentration de projets. Cela se traduit d'ailleurs par le fait que les 2 actions collectives retenues pour l'analyse ont toutes échoué faute de mobilisation et d'adhésion des villageois.

**Tableau 13 : Adhésion aux actions collectives dans le village FOFE**

Adhésion action collective FOFE	Nombre de citation	Fréquence
Non réponse	18	72,00%
Participation à la construction de la paillotte de l'école	1	4,00%
Cotisation pour la construction d'une salle de classe	2	8,00%
Disposer à cotiser pour la réparation du point d'eau de l'école	3	12,00%
Disposer à cotiser avec d'autres femmes pour la fabrication d'huile d'arachide	2	8,00%
TOTAL observations	25	

**Source :** Fadonougbo, 2013.

**Tableau 14 : Adhésion aux actions collectives dans le village FEFO**

Adhésion action collective FEFO	Nombre de citation	Fréquence
Non réponse	3	12,00%
cotisation construction logement du maître	18	72,00%
Cotisation construction magasin	17	68,00%
Disposer à cotiser pour construction d'une nouvelle pompe	18	72,00%
Disposer à cotiser pour l'aménagement d'un autre bas-fonds pour le maraîchage	22	88,00%
TOTAL OBS.	25	

**Source :** Fadonougbo, 2013.

De l'ensemble de ces données, il se dégage cinq constats. Premièrement, même si dans les deux villages, les interviewés jugent les associations essentielles pour l'amélioration des conditions de vie, dans la réalité les interviewés du village de forte concentration de projets préfèrent moins s'associer que ceux du village de faible concentration de projets. Ce constat qui se traduit par le faible taux de survie des associations suscitées par les projets (12%) et la faible préférence des interviewés à s'associer (40%), laisse entrevoir un affaiblissement lien villageois-association et un manque de confiance dans le groupe, aux autres dans le village à forte concentration de projets.

Deuxièmement, les perceptions des effets de l'adhésion aux associations villageoises varient en fonction du village et du statut associatif des interviewés. En d'autres termes, dans le village à forte concentration de projets, les interviewés perçoivent les effets de leur adhésion aux associations villageoises en se basant sur les formations reçues, les primes et autres avantages financiers, les appuis, dons et crédits et le partage des actifs des associations. Tandis que dans le village à faible concentration de projets, les interviewés perçoivent les mêmes effets à partir des appuis, dons et crédits et la diversification des AGR. On peut en conclure que dans le village à forte concentration de projets, les associations sont perçues comme un outil de promotion et de réalisation personnelle tandis que dans le village à faible

concentration de projets, elles sont perçues comme un outil d'amélioration des conditions de vie du groupe. Même si tous les effets perçus dans les deux villages renvoient à l'amélioration des conditions de vie, les moyens pour l'avoir ne sont pas les mêmes. Dans le village à forte concentration de projets, les effets perçus sont caractérisés par l'argent, l'immédiateté, l'individualité tandis que dans le village à faible concentration de projets, les effets perçus sont caractérisés les interviewés veulent avoir d'argent en travaillant, en diversifiant leurs activités et non en comptant seulement sur les appuis, dons et crédits, les frais de formation et autres avantages financiers.

Le troisième constat qui ressort de cette analyse concerne les fluctuations dans les conditions de vie et l'évaluation que les interviewés en font. Globalement, on remarque qu'indépendamment de la nature du village, une forte proportion des interviewés estime avoir amélioré son niveau de prospérité. En d'autres termes, si les interviewés du village de forte concentration de projets préfèrent ne pas s'associer, ce n'est pas parce qu'ils sont insatisfaits des effets de leur adhésion sur leurs conditions de travail. On pourra en conclure que l'attachement aux associations ne repose pas strictement sur une logique instrumentale de leur rôle dans l'amélioration des conditions de vie. Il ne s'agit pas ici de soutenir que les villageois ne procèdent pas à une telle évaluation. Il s'agit plutôt de souligner que ce jugement tient à l'évaluation du comportement des responsables des associations.

Quatrièmement, l'évaluation que les interviewés font du comportement des responsables d'associations et indirectement du fonctionnement des associations est associée à l'affaiblissement du lien associatif. Autrement dit, dans un village où les responsables d'associations se comportent comme des dictateurs (ne rendent pas compte de leur gestion et ne tiennent pas compte des avis des membres), créent un climat d'intimidation et utilisent les associations pour grandir, les interviewés sont davantage réticents à s'associer, à adhérer aux associations et surtout à y rester à la fin des projets.

Enfin, le dernier constat révèle une faible adhésion des interviewés aux modalités d'actions collectives dans le village à forte concentration de projets. En d'autres termes, la réticence des villageois à s'associer va de pair avec la faible adhésion aux actions collectives. Donc, plus les villageois préfèrent s'associer, plus ils adhèrent aux formes d'actions collectives et plus ils considèrent le développement local comme dépendant concomitamment de leur effort personnel (cotisation) et des opportunités (projets).

En résumé, on constate que la préférence associative (lien associatif), les perceptions des effets de l'adhésion aux associations villageoises, la perception du comportement des

responsables d'associations, la conception du développement et l'adhésion aux actions collectives, contrairement à la pertinence associative et à l'évaluation de l'adhésion aux associations sur les conditions de vie, varient de façon significative selon la nature du village. On pourrait être tenté de conclure que si un village bénéficie de plusieurs projets, ces habitants sont réticents à s'associer, ne se font pas confiance, sont individualistes, dictateurs et adhèrent peu aux actions collectives. Mais une telle interprétation ne résiste pas à l'analyse car c'est moins le nombre de projets mis en œuvre dans le village que les expériences spécifiques des associations villageoises qu'ils ont suscitées qu'il faut interroger pour comprendre la crise de l'action collective dans certains villages de forte concentration de projets.

La synthèse de l'analyse synchronique des deux villages se présente dans le tableau suivant :

**Tableau 15 : Synthèse analyse synchronique**

Variables	indicateurs	Situation des villages	
		Village FOFE (Namoutchaga)	Village FEFO (Okpêtouhoun)
<b>Lien associatif</b>	Taux de survie des associations suscitées (1990-2008)	12,5% (1/8)	50% (1/2)
	Pertinence associative	80%	84%
	Préférence associative	40%	84%
<b>Critères d'appréciation des effets de l'adhésion aux associations villageoises</b>	Formation	22,7%	19,7%
	Primes et autres avantages financiers	21,2%	14,8%
	Appuis, dont et crédits	27,3%	32,8%
	Diversification AGR	15,2%	32,8%
	Actifs de l'association	16%	00%
<b>Perceptions des effets de l'adhésion aux associations villageoises sur le niveau de prospérité</b>	Mobilité dans le groupe des riches "bêtéribè"	0 (16% à 16%)	-8 (8% à 0%)
	Mobilité dans le groupe des moyens "bènaansi"	+ 16 (64% à 80%)	+ 64 (20% à 84%)
	Mobilité dans le groupe des pauvres "bènnannbè"	-16 (20% à 4%)	-40 (56% à 16%)
	Mobilité dans le groupe des misérables "bèpètibè"	0	-16 (16% à 0%)
<b>Perception du comportement des responsables d'associations</b>	Tiennent compte des avis des membres	32%	76%
	Rendent compte de leur gestion	36%	76%
	Créent un climat d'intimidation	60%	0%
	Utilisent l'association pour grandir	60%	0%

<b>Adhésion aux actions collectives</b>	Construction paillote école/ cotisation construction logement du maître	4%	72%
	Cotisation pour construction salle de classe/ Cotisation construction magasin	8%	68%
	Disposer à cotiser pour la réparation du point d'eau de l'école/ Disposer à cotiser pour construction d'une nouvelle pompe	12%	72%
	Disposer à cotiser avec d'autres femmes pour la fabrication de l'huile d'arachide/ Disposer à cotiser pour l'aménagement d'un autre bas-fond pour le maraîchage	10%	88%

**Source :** Fadonougbo, 2013.

## **II. Analyse diachronique : de l'instrumentalisation des associations villageoises à la crise de l'action collective**

L'archéologie des associations villageoises a mis en évidence la diversité des expériences associatives selon qu'on soit dans le village à forte concentration de projets et à faibles effets (Namoutchaga) ou dans le village à faible concentration de projets et à forts effets (Okpètouhoun).

### **1. Namoutchaga ou le cimetière des associations villageoises**

A Namoutchaga, toutes les associations suscitées par les projets qui ont pris fin n'existent que de nom. Celles qui existent encore n'existent que parce que les projets qui les ont suscités fonctionnent encore. Cette consubstantialité est tellement évidente pour les villageois que associations et projets sont des mots synonymes. Et dans la multiplicité des associations villageoises qui ont été créées dans ce village, ce qui permet aux villageois de se retrouver est finalement la référence au projet. Ici, les associations sont perçues et utilisées comme des instruments de promotion et de réalisation personnelle. Cette perception est partagée par la quasi-totalité des habitants de Namoutchaga y compris ceux qui dénoncent le comportement des responsables actuels d'association. Certains villageois se sont étonnés même qu'on leur pose la question suivante : « Pourquoi quand les projets finissent, les associations disparaissent ?

« Nous avons fait le riz en groupe pendant 2 ans et la troisième année (1991), nous avons commencé par faire individuellement le riz. On a vu que tout ce qu'on fait là, chacun veut pour lui. Quand on fait pour le groupe, ça ne suffit pas, c'est pour le groupe, ce n'est pas pour toi. Quand c'est pour nous, ça ne va pas. Si tu as ta femme, c'est pour toi, tu ne peux pas dire c'est notre femme. Le développement, ça grandit. Ce que tu fais et ça te revient est mieux. Pour

commencer, on fait en groupe et quand ça devient grand, chacun va faire pour lui. » A. S., 67 ans, Personne âgée, 20/02/2013, Namoutchaga.

Ces propos montrent qu'il y a un malentendu entre les développeurs et ces villageois. Alors que les premiers pensent à travers les associations pérenniser les activités des projets et impulser une nouvelle dynamique, les derniers sont profondément convaincus que pour vivre mieux, il faut être seul et que la dislocation des associations à la fin des projets est dans l'ordre normal des choses. Par ailleurs, les propos de ce sexagénaire, qui a connu directement ou indirectement toutes les associations créées dans le village de Namoutchaga sonnent comme une leçon apprise à partir des nombreuses expériences associatives connues. Autrement dit, cette perception comme toute perception d'ailleurs n'est pas venue ex nihilo, et donc a des fondements auxquels il est utile de s'intéresser.

L'histoire des associations villageoises à Namoutchaga remonte au lendemain des indépendances. En ce moment, les villageois devraient produire dans des champs collectifs par famille l'arachide, le riz puis le coton. Dans les années 1990, les projets ont pris le relais de l'Etat et sont devenus le principal créateur d'associations. Mais que retenir des expériences associatives version Etat ?

« L'arachide a été introduite dans le village au temps de Maga<sup>3</sup>. Ils amenaient la semence et on se regroupait pour faire des champs collectifs. Après la récolte, ils viennent ramasser l'arachide. Ils nous donnaient parfois l'engrais gratuitement. Au début c'était forcé, et c'est par famille qu'on travaillait. Après on a vu que c'est bon et chacun a commencé par faire individuellement. La famille, c'est des problèmes. Nous avons produit l'arachide de 1960 jusqu'en 1988. Cette année là, les encadreurs ont dit de décortiquer l'arachide avant qu'ils n'achètent. Les villageois ont été obligés de décortiquer. Après, ils n'ont pas été payés. Si tu as vendu 10 Kg, on te remet l'argent de 5 Kg. Ce n'est pas bon. Il y avait des sacs qui avaient disparu chez le président K. J. C'est comme cela que les gens ont refusé de faire l'arachide et se sont réunis pour changer le bureau. C'est ainsi que P. T. est devenu président de l'association d'arachide et moi (S. A.), je suis devenu secrétaire. Nous avons fait le riz en groupe pendant 2 ans et la troisième année (1991), nous avons commencé par faire individuellement le riz. On a vu que tout ce qu'on fait là, chacun veut pour lui. Quand on fait pour le groupe, ça ne suffit pas, c'est pour le groupe, ce n'est pas pour toi. Quand c'est pour nous, ça ne va pas. Si tu as ta femme, c'est pour toi, tu ne peux pas dire c'est notre femme. Le développement, ça grandit. Ce que tu fais et ça te revient est mieux. Pour commencer, on fait en groupe et quand ça devient grand, chacun va faire pour

---

<sup>3</sup> Maga est le premier président du Dahomey, actuel Bénin. Il dirigea le pays de 1960 à 1963, avant de se retrouver dans le triumvirat qui s'installa à la tête du Dahomey de 1970 à 1972. Ici, la référence à Maga renvoie à la période 1960-1963.

lui. Après, le coton est venu et nous avons laissé le riz aux femmes. » A. S., 67 ans, Personne âgée, 20/02/2013, Namoutchaga.

La mort des associations suscitées par l'Etat avait été donc reçue comme un soulagement pour la majorité des villageois qui les voyaient comme un instrument par lequel l'Etat et ses représentants les dépossédaient de leurs productions. Tout compte fait, cette expérience a laissé de très mauvais souvenirs dans la tête de plus d'un tout comme elle a créé un « précédent normatif » dans la nouvelle culture associative qui naissait. Depuis ces années en effet, certains villageois ont appris que les associations étaient un instrument efficace pour la réalisation personnelle. En pensant qu'il fallait jusque remplacer l'approche dirigiste et paternaliste de l'Etat par une approche participative dans laquelle les populations sont au cœur des associations, les projets avaient sous estimé la capacité d'assimilation des villageois. En effet, l'Etat n'étant pas une personne physique a été de tous les temps représenté par des hommes (président, ministres, députés, préfet, sous préfet, maire, délégué ou chef village, notables etc.). Evincer l'Etat ne signifie pas évincer ces acteurs. Donc, malgré le changement d'approche, ces acteurs notamment les chefs villages et autres notables sont restés en place avec leurs expériences et leurs perceptions des associations villageoises. Mieux, leurs enfants ayant été généralement les premiers scolarisés, leur marge de manœuvre s'est accrue dans le temps. A Namoutchaga, l'histoire des associations impulsées par les projets a été animée et continuent de l'être par les descendants du président de la première association villageoise (association d'arachide) créée sous Maga et qui a été changé pour détournement.

Les associations suscitées par les projets n'ont donc pas échappé au destin de celles impulsées par l'Etat. Quelques cas sont édifiants à cet égard.

### **L'association des femmes mise en place par le projet PILSA**

« Après le projet UNSO, l'ONG CERAE est venue nous dire de faire le maïs qu'elle nous aiderait. Donc, nous avons décidé de faire le champ de maïs. C'est ainsi cette ONG nous a octroyé un crédit pour acheter une paire de bœufs et une charrue pour la traction. Nous étions 20 dans le groupe. Nous faisons le maïs sur 1 ha, nous récoltions, nous tapions et nous déposions le maïs chez la trésorière. Quand la peste est venue et les bœufs ont commencé par mourir, les membres ont commencé par dire de vendre les bœufs puis nous les avons vendu. Le plus grand aurait été vendu à 100000 FCFA et le second à environs 50000 FCFA, je ne me souviens plus exactement. Les membres du groupement venaient de 2 quartiers de Namoutchaga centre donc les femmes de l'autre quartier ont réclamé qu'on divise l'argent et elles ont pris leur part. La secrétaire du groupe a passé le reste de l'argent à quelqu'un. C'est quelqu'un de ma maison,

donc c'est honteux d'en parler. Pour moi, c'est fini. » A. S., 50 ans, Présidente association, Namoutchaga.

« Le projet nous a appuyé pour la production du maïs, en nous empruntant de l'argent pour qu'on achète 2 bœufs de trait. Je ne me rappelle plus du montant de l'argent mais avec l'argent, on a acheté 2 bœufs pour le labour. Nous étions environ 20 dans l'association. Après l'achat des bœufs, nous avons produit pendant 2 ans et comme les bœufs mourraient dans la période, nous avons décidé de les vendre. Avant l'achat des bœufs, nous faisons 1,5 ha de maïs en groupe. Quand nous avons acheté les bœufs, on faisait 0,5 ha. La superficie a diminué parce que nous faisons jobs dans nos champs individuels avec les bœufs. Les 2 bœufs ont été vendus à 350 000 FCFA. Nous savions que nous allons mettre l'argent des bœufs dans une caisse. Mais après la vente, il y a les femmes qui sont après l'école (9) qui ont voulu qu'on divise l'argent en 2 pour qu'elles prennent leur part. Ce qui a été fait et elles ont pris leur part dont je ne me souviens plus du montant. En ce qui concerne la part de notre groupe, la trésorière et son mari ont passé l'argent. C'est moi (secrétaire) qui gardais l'argent donc la trésorière est venue me voir pour négocier. Elle m'a dit qu'elle va emprunter l'argent clandestinement et qu'après, elle va me retourner ça. Elle était la trésorière mais c'est moi qui gardais l'argent car chez nous, avant de te confier l'argent, on regarde et on sait que si on dépose l'argent chez toi, tu ne vas pas bouffer. Quand les autres ont appris cela, ils ont dit qu'elle va rembourser et elle a dit d'attendre mais jusqu'aujourd'hui rien. Nos textes disent que si tu as emprunté, tu dois rembourser et si tu ne rembourses pas, on va t'amener chez le chef du village. Mais on ne l'a pas fait parce que c'est une femme de notre famille. Si quelqu'un fait mal dans la famille, on le punit mais si la personne est supérieure à toi, comment tu vas faire ? Elle est supérieure à moi car elle comprend français et sait écrire. On ne peut rien faire. » D. J., Secrétaire, 50 ans, Namoutchaga.

« Pour la production de maïs, c'est le même projet qui nous a fait prêt (250 000F) pour acheter 2 bœufs de trait. C'est nous-mêmes qui avons demandé cela pour faire le labour. Il n'y avait pas de terre pour faire un champ collectif. Donc chacun faisait son champ et après récolte, on stockait le maïs dans le magasin et après quand le prix du maïs augmente on vend le maïs. Cela a duré 5 ans. Ils nous donnaient aussi de l'engrais et du crédit. Je garde un bon souvenir de ce projet car il m'a fait grandir, je trouvais à manger et j'envoyais mes enfants à l'école. Après 5 ans, le projet nous a abandonné. On utilisait les bœufs pour labourer les champs des membres. Chacun devrait faire 1 ha. Si tu fais 0,5ha, tu as la possibilité d'amener les bœufs faire 0,5 ha dans un autre champ et tu prends l'argent (6000 FCFA). Par finir, nous avons vendu les bœufs pour partager l'argent. Le projet nous a aidé et chacun pouvait acheter son bœuf et il n'y avait pas celui qui allait bien garder les bœufs pour nous. C'est pour ces raisons que nous les avons vendus à 350 000 FCFA. Nous avons partagé l'argent. C'est avec l'argent des bœufs que chaque membre avait pris 70 000 FCFA. » M. L., 42 ans, Trésorière, Namoutchaga.

« J'étais l'animateur du projet. Le projet a duré de 1988 à 1992 et appuyait également un groupement de femmes dont j'étais aussi l'animateur. La présidente de ce groupement était la femme de l'ex délégué et la trésorière était ma femme. Je les ai aidées à bénéficier d'un crédit pour acheter une paire de bœufs, une charrue et pour recruter celui qui va s'occuper des bœufs. La paire des bœufs marchait et le groupement travaillait bien. A la fin du projet, je leur ai dit que je ne suis plus payé par l'ONG mais que comme je suis du village, je vais continuer par les encadrer. Je suis comme leur prestataire. Je coordonnais les activités, si quelqu'un veut louer la paire de bœufs, je prends l'argent et je note. Normalement, elles devraient me payer un salaire mais comme je suis du village, je leur ai dit que je suis leur fils et que si elles trouvent un bénéfice à la fin, elles vont me donner. Comme le projet est fini, les femmes ont commencé par passer l'argent et n'ont pas remboursé. D'autres ont pris les bœufs pour labourer sans payer. Le reste est resté chez la trésorière. Elle n'a jamais fait le point. Moi-même j'ai passé 10 000 FCFA dans leur argent, mais après cela, je n'ai rien pris. Celles qui sont perdantes sont qui n'ont ni loué ni prêté l'argent. Je sais que même mon épouse (trésorière du groupement) a passé l'argent et n'a pas encore remboursé. C'est pareil pour la présidente, la secrétaire et bien d'autres. Il n'y a pas eu réunion car les gens n'ont pas voulu. Le paysan a une habitude. Si c'est l'argent de tout le monde qui a été bouffé, il ne prend pas le devant. Cela ne lui dit rien. Il se dit que ce n'est pas son argent à lui seul. » M. B., Animateur du projet, 50 ans, Namoutchaga.

Même si les versions diffèrent d'un acteur à un autre, l'histoire de cette association est riche de leçons et permet de comprendre la trajectoire de presque toutes les associations villageoises qui ont été créées dans le village de Namoutchaga.

**Premier temps :** mobilisation des villageois à l'arrivée du projet ;

**Deuxième temps :** les voyants du village s'accaparent les postes de responsabilité. La femme du CV devient présidente, le papa de l'animateur du projet devient gérant du magasin que le projet a construit, la femme de l'animateur devient trésorière de l'association. Rappelons aussi que l'animateur est l'enfant du président de la première association d'arachide qui a été changé suite à des détournements de sacs d'arachide. L'association a fait service minimum durant toute la durée du projet. « Avant l'achat des bœufs, nous faisons 1,5 ha de maïs en groupe. Quand nous avons acheté les bœufs, on faisait 0,5 ha. La superficie a diminué parce que nous faisons jobs dans nos champs individuels avec les bœufs. ». Cela dénote que l'objet des associations est prioritairement l'intérêt individuel. Donc, dans leur majorité, les membres de l'association ont opté pour utiliser les ressources de l'association pour l'amélioration de la situation personnelle des membres.

**Troisième temps :** A la fin du projet, les membres s'entendent pour mettre fin aux activités de l'association afin que chacun puisse retirer sa part pour sa réalisation personnelle. Mais

dans la réalité, c'est quelques uns et généralement les responsables qui profitent des ressources de l'association et du projet. Dans notre cas, presque la totalité de l'argent issu de la vente des bœufs a été gardée par la trésorière (épouse de l'animateur du projet). Dans un autre projet, elle avait eu également à garder une des deux décortiqueuses offertes à l'association ainsi qu'une grosse marmite. Le magasin construit par le projet n'est pas considéré par les villageois comme un bien public, mais comme un bien appartenant à la famille de l'animateur du projet.

**Quatrième temps :** Parler des associations constitue un tabou. On a peur et on préfère préserver les relations sociales. Tout se passe comme dans un match de football. A l'arrivée du projet, les villageois savent déjà qu'à la fin, quelques uns vont en profiter et les autres rien. Donc quand on n'en profite pas, on trouve cela normal et on prépare sa revanche dans l'attente d'autres projets. Comme le disait l'animateur de ce projet : « Celles qui sont perdantes sont celles qui n'ont ni loué les bœufs à crédit ni prêté l'argent dans la caisse de l'association. »

Les propos suivants confirment le fait que cette pratique est socialement acceptée dans le village de forte concentration de projets.

« C'est B. M. qui a amené le projet dans le village. C'est pourquoi il a pris son père pour gérer le magasin. Nous nous sommes tus car quelqu'un d'autre va amener un autre projet et nous allons voir. La trésorière de l'association de maïs est la femme de B. M. ; c'est elle qui a la décortiqueuse que le projet leur avait donnée. Ce n'est pas elle-même qui a pris la décortiqueuse, elle est une femme, elle ne peut pas se taper la poitrine pour arracher la décortiqueuse aux autres femmes. C'est son beau-père, le papa de B. M. qui a arraché aux femmes la décortiqueuse pour ensuite la remettre à sa bru. Il est influent et personne ne pouvait parler. » A. S., 67 ans, Personne âgée, 20/02/2013, Namoutchaga.

« Quand il y a problème, les gens murmurent, parce qu'ils ont peur de ceux qui ont fait la chose et des menteurs. Si on a peur de parler de quelqu'un devant lui, ça veut dire qu'il est un politicien. Les politiciens ont des gens qui les protègent. Si tu leur parles, ils savent par où passer pour qu'on t'arrête. Ils savent ce qu'ils vont dire et ce qu'ils vont donner pour qu'on t'arrête à la brigade. Ceux qui n'ont pas fait l'école ont peur de parler de ceux qui ont fait l'école. » A. S., 67 ans, Personne âgée, 20/02/2013, Namoutchaga.

Ces propos posent la question de la régulation de la société. En effet, pour qu'une société fonctionne, il faut des normes, mais il faut surtout que les mécanismes et acteurs chargés de veiller à l'application des normes à travers surtout les sanctions fonctionnent. Ici, les normes ne sont pas respectées mais cela n'est jamais sanctionné. Les villageois se sont donc habitués

au travers des projets à ne pas respecter les normes sociales. Et puisque les ressources des projets sont vues comme des ressources n'appartenant pas au village, cela paralyse le fonctionnement des mécanismes de régulation sociale. C'est comme s'il y avait un vide juridique et les villageois se disaient « profitons-en et que le plus habile gagne ».

## **2. Okpêtouhoun : la nouvelle coqueluche des développeurs**

Dans ce petit hameau perdu dans les montagnes qui n'intéressait aucun développeur, une dynamique contraire à celle de Namoutchaga est en marche. En effet, Okpêtouhoun est enclavé et surtout est ombragé par Oroukouaré qui constitue le chef lieu du village. Ces deux facteurs ont fait qu'il n'était pas une zone de prédilection des projets. Mais depuis la création spontanée de l'association de jardin du village et surtout avec la crise de l'action collective qui sévit dans les anciens villages de concentration des projets, il est sorti de l'ombre et est la nouvelle coqueluche des développeurs. Intéressons-nous à l'histoire de cette association qui constitue un fait porteur majeur dans l'histoire de ce village.

### **L'association de jardin de Okpêtouhoun**

« Un jour, les gens du projet BUPDOS nous ont réunis pour nous sensibiliser sur l'utilité de la scolarisation des filles. Ils nous ont demandé si nous sommes satisfaites de nos conditions de vie et nous avons dit non. Puis ils nous ont dit que si nous n'aidons pas nos filles à aller à l'école, qu'elles deviendront comme nous. Donc après leur départ, nous nous sommes demandés comment nous pouvions aider les filles à aller à l'école vu nos conditions. C'était en 2006. Nous nous sommes alors rapprochés de l'animateur du village et il nous a dit qu'il y a un projet de jardin à Cobly qui peut nous aider mais qu'il faut que nous ouvrons un compte avec un montant de 25 000FCFA à la CLCAM. C'est comme cela que l'idée de faire la tontine de boisson nous est venue. Nous avons déjà fait cela par le passé. La vente de boisson nous a rapporté en 4 mois 15 000FCFA. Parallèlement à la vente de boisson, nous avons commencé la production maraîchère sur fonds propres. Ainsi au bout de 4 mois, le maraîchage nous a rapporté 10 000FCFA. Ce qui nous faisait 25 000FCFA au total. Comme c'est dans le cadre de l'AME que nous avons fait cela, le compte a été ouvert au nom de l'AME. BUPDOS nous a demandé de cotiser 100000F dans le compte pour bénéficier d'une subvention de 500 000FCFA qui devra être utilisée pour régler des problèmes dans l'école. Nous (les 13 mères d'élèves) avons mobilisé 70 000FCFA qui devraient être complétés par les hommes. Mais ils ne se sont pas manifestés jusqu'à ce que le délai que le projet nous avait donné soit passé. Donc nous avons perdu les 500000F et finalement le directeur a utilisé l'argent qu'on a cotisé (70 000FCFA) pour payer l'enseignant communautaire. Quand nous avons commencé le jardin, BUPDOS est venu nous voir et nous a dit de chercher une grande superficie pour qu'un projet puisse nous aider.

C'est comme cela que nous sommes venus sur ce site. Quand on avait commencé, le secrétaire du groupement villageois des producteurs de coton a vu que c'était bon et nous a dit d'aller voir le propriétaire de ce site (I. K.) pour qu'il nous laisse l'utiliser. Mais nous n'avons pas eu le courage d'aller le voir car nous étions des femmes. Donc le SG du GVPC est parti voir le CV et ensemble, ils sont partis voir le propriétaire qui a accepté que nous utilisions le site depuis 2007. Après, BUPDOS nous a aidées à faire la clôture, nous a fait la plaque, nous a formé à Malanville et à Biyangou (près de Parakou). Il nous a aussi donné 8 arrosoirs, 8 binettes, 4 perles, 2 brouettes, 1 motopompe et 1 appareil de traitement. BUPDOS est fini en 2012. Après, LISA2 nous a fait 4 citernes, 1 puits et nous a promis 2 motopompes.

Nous savons que les projets vont finir mais nous n'avons pas peur car c'est nous-mêmes qui avons commencé. Au début nous étions treize (13), l'année passé nous faisons trente et deux (32) et cette année, nous sommes trente et quatre (34). Donc l'année prochaine, ça va augmenter. Il y a assez d'espace. Le propriétaire du site nous a dit de continuer devant si on veut. Le site fait actuellement 1 ha environ. Il y a trois hommes dans l'association actuellement. Pour faire la pépinière et les planches, c'est eux qui nous aident, c'est pourquoi on les a accepté dès qu'ils ont manifesté le désir.

Dans l'association, on ne doit pas venir en retard aux réunions et tous les jeudis, nous cotisons 200 FCFA par personne pour régler les problèmes courants tels que réparer les arrosoirs, renforcer la clôture, approfondir le puits. Nous avons ouvert un autre compte pour l'association du jardin. Ce compte a été ouvert il y a de cela 2 ans (probablement en 2011) avec 180 000FCFA. Les agents du CeCPA ont dit qu'on n'avait pas certains papiers et qu'ils allaient nous aider à les faire. Donc ils ont pris l'argent dans le compte. Après, les chefs du jardin de Cobly ont dit qu'on doit ouvrir un compte à Natitingou pour être connu car c'est Natitingou qui est la tête. Donc, ils ont pris 70 000 FCFA dans le compte pour ouvrir le compte de Natitingou. C'est à cause de ce compte que nous avons bénéficié des citernes et du puits. C'est parce qu'ils ont vu nos noms qu'ils nous ont choisi. Ils vont prendre les 70 000 FCFA pour acheter des semences et nous revendre. Il y a aussi le SOP<sup>4</sup> qui nous a dit qu'il y a des dons qui viennent et qu'on doit faire des papiers, donc ils ont pris 12 000 FCFA. Mais ce n'est pas encore arrivé, ça vient. Actuellement, il reste 60 000FCFA dans le compte. Quand le groupement grandit, ici, on augmente de superficie. Mais on ne peut pas casser l'association et le bureau va se partager les biens de l'association. C'est quelques individus qui ont créé l'association mais aujourd'hui nous sommes nombreux. Quand tu crées quelque chose, c'est pour le village, ce n'est pas pour toi. Ici, quand les projets venaient, les gens ne sortaient pas parce qu'ils ne comprenaient pas. Aujourd'hui, ils ont compris que les projets aident et ils sortent. Ils ont vu que ceux qui sont dans les projets ont connu d'amélioration dans leur vie. Quand les projets viennent, ils se

---

<sup>4</sup> Le SOP désignait le responsable du service d'appui aux organisations paysannes dans l'ex CARDER, actuel SCDA. Actuellement, on les appelle Technicien Spécialisé en Inspection et Education Coopérative.

manifestent et se donnent. Depuis que nous avons créé l'association de jardin et que les projets viennent nous aider, il y a eu beaucoup de changements. Avant, on écrasait avec des meules aujourd'hui, il y a des moulins et on va au moulin, nous achetons des pagnes, des vélos, etc. Avant, on vendait une bassine de maïs à 1000 FCFA aujourd'hui, avec les légumes, on trouve plus de 1000 FCFA. Aujourd'hui, les femmes paient la contribution des enfants et peuvent s'acheter des condiments pour préparer (piment, cube, petits poissons, etc.). » T. M., responsable associatif, Okpêtouhoun, 13/03/2013.

Comme on peut le remarquer l'enthousiasme, l'engagement et la détermination de ces femmes en particulier et des villageois en général contraste avec ceux du village de Namoutchaga. Et toutes les autres interventions réalisées dans le village l'ont été en partie à cause de leur périmètre qui constitue pour eux tous même les non associés un motif de fierté. Le premier projet de ce village date de 2007, mais de 2007 à Février 2013, le nombre de projets intervenus dans le village s'élevait à six (6). Alors que sur la même période Namoutchaga n'a reçu que 3 projets dont deux gouvernementaux (PUASA et PDRT). Par ailleurs, dans le village de Okpêtouhoun, quand on a cherché à comprendre pourquoi malgré tous ces arguments, certains villageois n'ont pas adhéré aux associations, voici les principales raisons qui ont été évoquées par les non associés :

« Moi, je ne suis pas rentrée dans le jardin car on se tracasse trop. Elles vont arroser matin, elles sont là-bas les midis, et même chose les soirs. Ce n'est pas pour des gens paresseux comme moi. » M. T., non associée, Okpêtouhoun, 17/03/2013

« Moi, si je n'ai pas adhéré, c'est à cause de ma situation familiale. Depuis 5 ans, j'ai un enfant qui est malade. A cause de lui, je ne peux pas m'engager dans des activités qui me m'occuperont trop. Même mon commerce a chuté. » S. A., non associée, Okpêtouhoun, 17/03/2013

« Moi, mari est une personne âgée et je me dois de le soutenir. Si je dois intégrer l'association de jardin, avec leurs activités et leurs sollicitations, qui va l'aider ? » S. N., non associée, Okpêtouhoun, 17/03/2013

Ces propos montrent que les associées sont perçues par les non associées comme des braves, des femmes libres mais aussi chanceuses. En résumé, il faut retenir que les deux villages ont connu deux trajectoires différentes en matière de projets de développement et d'expériences associatives. Cette dimension historique du fait associatif ne doit pas être séparée de l'analyse de la crise de l'action collective dans les villages de la commune de Cibly.

### **Chapitre 3 : Les expériences associatives et la crise de l'action collective : de l'affaiblissement du lien associatif à l'affaiblissement du capital social**

Ce chapitre vise à montrer d'une part que la crise de l'action collective qui a fait suite à l'affaiblissement du lien associatif dans le village de forte concentration a plusieurs déterminants au nombre desquels les expériences associatives constituent une variable pertinente. Après avoir passé en revue les différentes méthodes de calcul du capital social ainsi que leurs insuffisances, elle propose à partir des données empiriques une méthode de calcul du capital social des villages étudiés ainsi que des perspectives pour une amélioration des pratiques de développement.

#### **I. Les déterminants de la crise de l'action collective**

Le principe de l'action collective repose sur la capacité des individus à se mettre ensemble pour atteindre des objectifs qui n'auraient pas été atteints individuellement et dont le bénéfice va au-delà de leurs intérêts personnels pour impacter même ceux qui n'ont pas pris part à l'action collective pour diverses raisons. On convient ainsi que l'action collective résulte des dynamiques de coopération qui s'établissent entre les acteurs sociaux. Les mécanismes coopératifs font l'objet de nombreuses études en économie. Les théoriciens qui abordent les questions de coopération s'intéressent aux situations où les individus ont le choix entre deux stratégies : coopérer ou non. Principalement formalisé par la théorie des jeux, le problème de la coopération se pose lorsque l'on cherche à expliquer comment les individus agissent en fonction d'un objectif commun, alors qu'a priori selon leur strict intérêt personnel, ils ne gagnent pas à entreprendre cette action.

L'analyse de l'efficacité des processus d'action collective dans le contexte des projets de développement participatif est d'une nécessité absolue aujourd'hui. En effet, l'un des objectifs phares de ces projets est d'encourager les organisations de producteurs à initier des actions collectives pour accéder à des financements et pour qu'ils soient enfin en mesure de gérer les ressources communes (magasin, points d'eau, périmètre aménagé pour le maraîchage, matériels de productions, caisse villageoise, etc.). Dans cette logique, le faible succès des actions collectives voire la crise de l'action collective constitue un effet pervers dont il est intéressant d'appréhender les déterminants. Mais avant, intéressons-nous aux formes endogènes d'actions collectives pour comprendre les dynamiques en cours.

## 1. Les formes endogènes d'actions collectives

L'action collective est inhérente à la vie en société. Elle n'a donc pas commencé ni avec les projets et ni avec les associations villageoises qu'ils ont impulsées. Par conséquent, il nous paraît essentiel de revenir sur les formes d'actions collectives qui caractérisaient nos deux villages et leurs principales caractéristiques.

### - L'invitation

Encore appelée "Ouharbou" en mbèlmè, elle est une pratique qui consiste à inviter ses amis et autres connaissances pour la réalisation d'une activité. Il peut s'agir de la construction d'une maison, de la récolte, du semis, du sarclage, etc. La personne qui invite doit offrir aux invités à boire et/ou à manger. Dans cette pratique, il n'y a pas de réciprocité. Autrement dit, l'invité n'est pas obligé de répondre favorablement à l'invitation et la personne qui a invité n'est pas obligée de se rendre aux futures invitations de l'un de ses invités. Cependant, il ne s'agit pas seulement de pouvoir offrir à manger et à boire aux gens pour qu'ils répondent à l'invitation. En effet, il faut avoir aussi une bonne réputation. En ce sens, l'invitation fonctionne comme un puissant régulateur qui détermine les comportements des individus.

« Quand tu veux inviter, tu passes chez tes amis le soir pour leur dire que tu as un travail pour demain et que tu les invites pour qu'ils viennent t'aider. Cela se fait pour n'importe quelle activité : semis, labour, sarclage, construction de maison, récolte, recherche de paille, etc. Le jour de l'invitation, si les gens finissent le travail, tu leur offres à manger (pâte et sauce de poisson ou de viande) et à boire (tchoucoutou ou alcool). Mais si tu es sévère, tu n'auras personne à ton invitation. Il en est de même pour ceux qui ne considèrent pas les autres, pour ceux qui ne respectent pas les vieux, pour ceux qui sont reconnus avoir des gris-gris avec lesquels ils tuent. » F. C., Personne Agée, 19/02/2013, Namoutchaga.

Par ailleurs, elle permet à ceux qui sont occupés et aux personnes âgées qui ne peuvent plus travailler d'inviter les jeunes pour travailler et de les récompenser en leur donnant à manger et à boire. Il s'agit donc de la manifestation de la solidarité des jeunes envers les personnes âgées. C'est cette forme d'action collective qui est mobilisée également par les chefs de village pour la réalisation de travaux d'intérêt public comme la construction d'une piste de desserte, le ramassage du sable pour la construction d'une salle de classe, etc. Les chefs du village faisaient gongonner pour inviter les villageois à sortir. Les villages sont divisés en hameaux. Certains offrent la nourriture alors que les autres travaillent et vice versa. La seule différence qu'il faut noter quand on est dans la perspective d'une action d'intérêt public, c'est

que tous les villageois sont contraints de participer sous peine de sanctions de la part du chef de village (saisies de biens, prélèvement forcé après vente des produits de rente, bastonnade).

### - **L'entraide**

Encore appelée "Kênartékê" en mbèlmè, l'entraide consiste à former un groupe de travail au sein duquel les membres s'aident réciproquement pour une activité donnée. Par exemple, 5 jeunes hommes peuvent se mettre ensemble pour faire le labour. Le groupe ainsi constitué passera dans le champ de chacun d'eux pour la même activité et surtout le même effort de travail presque. Pour ce faire, l'heure de démarrage, l'heure de la fin, la nature et le rythme de travail doivent être les mêmes dans tous les champs.

« Pour l'entraide appelée "Kênartékê", il y a obligation pour celui chez qui on est venu travailler d'aller travailler chez les autres aussi pour la même durée et avec la même application. Souvent, les jeunes font entraide les matins de 7h à 12h et de 12h à 17h, ils vont aux invitations. L'entraide est plus avantageuse que l'invitation car tu aides les autres et eux aussi sont tenus de t'aider. Si l'un d'entre eux est indisponible, il s'arrange pour se faire remplacer par quelqu'un d'autre. La personne peut-être son frère, son enfant, etc. En plus, tu as le droit de contrôler la qualité du travail qui est fait et donc d'être exigeant. Ce qui n'est pas le cas pour l'invitation où un invité peut bâcler, paresser, mais boire et/ou manger. » N. D., Responsable associatif, 22/02/2013, Namoutchaga.

Cette deuxième forme d'action collective concerne rarement les personnes âgées. Il s'agit souvent des jeunes et des adultes qui à défaut d'avoir de l'argent pour inviter les autres sont obligés d'échanger leur force de travail. Autrement dit, il faut avoir la réputation d'être un laborieux et un homme de parole pour trouver de partenaires en vue d'intégrer un groupe d'entraide. De nos jours, cette deuxième forme d'action collective est aussi mobilisée pour servir les causes publiques, collectives comme la construction de route. Plusieurs villages d'un arrondissement cotisent de l'argent qui est reversé à tour de rôle à chacun des villages afin qu'il puisse réaliser son projet de construction de route. Ici, l'initiative vient souvent des autorités communales comme condition pour bénéficier d'appuis de leur part ou de la part des autres intervenants (projets, Etat).

Deux valeurs peuvent être dégagées de ces deux formes actions collectives endogènes : la solidarité (invitation) et réciprocité (entraide). Ensuite, dans les deux cas, la réputation est une variable importante. Dans le cas de l'invitation, il faut être de bonne renommée, ne pas être malfaiteur, être respectueux, etc. et dans le cas de l'entraide il faut être travailleur. D'après les interviewés du village qui connaît la crise de l'action collective, c'est l'entraide qui était la

forme d'action collective la plus sollicitée par le passé mais aujourd'hui, c'est l'invitation qui domine. Autrement, on serait passé d'une société où la réciprocité et le sens du travail constituaient la norme à une société où la solidarité et le respect constituent la norme. Cette déduction n'est cependant pas fondée car même si la pratique de l'invitation en elle-même pouvait induire ces valeurs, dans sa forme instrumentalisée, elle induit contre toute attente l'individualisme. En réalité, comme il n'y a pas de réciprocité et compte tenu des conditions de vie des villageois, il suffit d'avoir de l'argent pour inviter ceux que vous voulez indépendamment de votre réputation.

L'autre différence qu'il importe de mettre en exergue est que le village constituait le cadre dans lequel se déroulaient les actions collectives. Autrement dit, les règles et normes sensées réguler l'action collective sont générales à tout le village et connues de tous. De plus, le cadre des actions collectives que constitue le village n'était pas exclusif, mais bien inclusif. Au départ, tous les villageois indépendamment de leur sexe, de leur âge, de leurs conditions de vie avaient les mêmes chances de participer au moins à l'une de ces formes d'actions collectives sinon aux deux.

## **2. L'association comme cadre d'apprentissage des normes et valeurs indispensables à l'action collective**

Depuis l'avènement des projets, les formes d'action collective ont diversifié. En effet, les anciennes formes d'actions n'ont pas connu une modification en elles-mêmes. Mais leurs usages ont connu d'évolution liée à la dynamique des normes et valeurs sociales. Les projets ont en effet introduit une troisième forme d'action collective qui est l'action associative. Elle consiste à regrouper un certain nombre de personnes définies par des critères dont les plus fréquemment utilisés sont le sexe et les conditions de vie. C'est ainsi que les femmes et les pauvres ont été souvent ciblés par la plupart des projets dans les villages. Deux différences peuvent être mises en exergue déjà par rapport au mode d'organisation des actions collectives. Premièrement, l'action collective associative a sa source en dehors du village et des villageois. Elle est en effet impulsée par des acteurs qui ne restent pas dans le village et qui viennent aider les villageois (projets, ONG). Deuxièmement, elle est par nature exclusive. Les critères que définissent les projets font qu'une bonne partie des villageois sont d'office exclues. Alors que dans les formes anciennes d'action collectives, ce sont les villageois eux-mêmes qui s'excluaient en étant de mauvaise réputation (irrespectueux, malfaiteur), en étant paresseux, etc. la conséquence de ses deux différences est que cette forme d'association crée la compétition entre les villageois. Primo parce que le nombre de place est toujours limité et

secundo parce qu'elle est toujours associée à l'existence d'une opportunité, d'un enjeu qu'il faut gagner.

Après 20 ans de compétition et qui dit compétition dit ruse, stratégie, etc. les normes et règles sociales ne sont plus les mêmes. Et c'est ce qui s'est passé dans presque tous les villages de forte concentration de projets en général et à Namoutchaga en particulier. Les villageois sont devenus des compétiteurs, des hyper opportunistes et leur équipe n'est plus le village mais les groupes informels qui s'y créent et se superposent aux associations formelles.

L'action collective n'est pas naturelle, elle est un construit social. Pour que les hommes se mettent ensemble pour un intérêt collectif, il faut que le lien social qu'il y a entre eux soit fort. Un lien social fort suppose que la société ou le groupe a mis en place un corpus de normes et règles qui privilégient l'intérêt collectif et qu'au cas où les individus auraient des comportements déviants, ils seraient sanctionnés. Il s'agit des valeurs et règles telles que la réciprocité, la confiance aux autres, la solidarité. Autrement dit, pour qu'il y ait action collective, la société doit sécréter des normes et valeurs centrées sur la collectivité et doit se doter de mécanismes d'inculcation et de contrôle social efficaces. Il est utile de souligner à cette étape de notre analyse que nous distinguons deux types d'action collective : l'action collective en tant que construit social que nous envisageons comme un mode de règlement des problèmes quotidiens et l'action collective spontanée, qui est commandée par l'instinct de survie et relève d'une agrégation d'actions individuelles. L'objet de nos réflexions ici est bel et bien le premier type, c'est-à-dire l'action collective en tant que construit social. Ce sont les normes et valeurs que les individus internalisent qui font qu'ils sont disposés à coopérer ou non en vue de l'intérêt collectif. Or les normes et les valeurs ne sont pas des données identifiables une fois pour toutes. Elles se construisent, se modifient dans l'action (Sabourin et Antona, 2003). C'est justement à ce niveau que la force socialisante des associations villageoises doit être mise en relief. En effet, en tant que cadre dominant de la pratique de l'action collective ces deux dernières décennies, les associations ont joué un rôle primordial dans l'inculcation et le contrôle social dans les villages. Elles ont soit brouillé le cadre normatif en secrétant de nouvelles normes pratiques profondément contradictoires aux normes officielles (Olivier de Sardan, 2010) ou soit ont rendu inopérant les mécanismes de contrôle social endogènes. La réticence des villageois du village de FOFE à s'associer et leurs perceptions fortement individualisées des effets de l'adhésion aux associations villageoises qui traduisent un manque de confiance aux autres et un individualisme naissant sont illustratives à maint égards. En résumé, les expériences associatives peuvent renforcer ou affaiblir le lien associatif des individus, leur envie de s'associer avec d'autres personnes.

Cependant, les associations ne sont pas les seuls cadres ou facteurs qui déterminent l'efficacité de l'action collective dans les villages. Souvent, elles inter-agissent avec d'autres facteurs ou cadres qu'il est important de mettre en exergue en vue d'une appréhension holistique de la crise de l'action collective que connaît bon nombre de villages de la Commune de Cobly.

## **II. La crise de l'action collective au-delà des expériences associatives**

### **1. L'évangélisation et la crise de l'action collective**

La religion est un endoctrinement, une puissante machine de transformation et de contrôle des individus. En tant que telle, elle peut affaiblir le lien social au niveau village en accentuant la distinction entre les fidèles et les non fidèles qui sont taxés de diaboliques, de sataniques. La récente vague d'évangélisation encore en cours dans les villages africains est un fait porteur majeur qui déterminera à long terme la capacité des villageois à relever ensemble les défis du développement. Dans leur mode de fonctionnement en effet, ces églises de dernière génération renient systématiquement les normes et valeurs traditionnelles qui sont considérées à tort ou à raison comme sataniques. Elles créent une solidarité à l'intérieur de l'église qui coupe les fidèles des autres villageois. Le village qui connaît la crise de l'action collective a été à juste titre le premier village de la commune de Cobly à abriter la première église évangélique.

« Les premières années de l'évangélisation, il y a eu un rejet systématique de toutes les croyances traditionnelles dont le rite "dikonté"<sup>5</sup>. Les premiers responsables de cette église disaient aux villageois qu'il n'y a pas de totem pour un enfant de Dieu et que refuser de consommer le caïman qui est notre totem était un péché. C'est ainsi que les gens ont commencé par manger ou vendre le caïman. Les premiers qui l'ont consommé ont contracté une maladie bizarre qui leur a été fatale. La femme du villageois qui les tuait pour revendre a accouché d'un enfant à moitié caïman. Depuis ces tristes événements, l'évangélisation a pris un sacré coup avant de redémarrer depuis quelques années maintenant. » C. N., Namoutchaga, 20/03/2013.

Comme on peut le constater, cette église (église évangélique) s'est attaquée aux éléments qui permettent aux villageois de s'identifier, de se reconnaître comme descendant d'un même ancêtre. Mieux, elle a initié des projets (construction de barrage, production de maïs, installation d'un moulin, construction d'un magasin, etc.) réservés exclusivement à ses

---

<sup>5</sup> Dikonté est un rite de passage, une cérémonie de classe qui se faisait dans le village de Namoutchaga. Il concerne les adultes des deux sexes et confère un statut social élevé à ceux qui l'ont pratiqué.

fidèles. Toutes ces actions ont bouleversé aussi le cadre normatif et fragilisé les mécanismes de contrôle social endogènes.

## **2. La décentralisation et la crise de l'action collective**

En effet, les débats sur les politiques de décentralisation tournent autour de modèles déjà éprouvés dans des contextes socio-historiques totalement différents de ceux des différents pays africains contemporains dans lesquels elle est “mise en œuvre sous contrainte” (Jacob, 1997). Tout se passe comme si l'on occultait le fait que la gouvernance et la démocratie représentative à l'échelle locale sont toutes culturellement indexées. Ainsi, avec la décentralisation, le contrôle des projets de développement est devenu un enjeu autour duquel se cristallisent les luttes politiques. De nouvelles positions de pouvoir s'offrent aux leaders associatifs, avec à la clef la possibilité de disposer de ressources financières et matérielles et d'influer sur les enjeux du développement local. Par ailleurs, la décentralisation de la corruption et du clientélisme politique, font que les nouvelles logiques qui président à la redistribution des biens et des investissements au niveau local privilégient la satisfaction des militants, l'élargissement éventuel du réseau de supporters, et l'écartement de tous ceux qui soutiennent les adversaires (Poncelet, 2008). Cette réalité exacerbe les luttes politiques au niveau local à telle enseigne que même après les élections, le village et les villageois restent divisés en 2 clans : ceux qui sont pour le choix du chef du village et ceux qui sont contre le choix du chef du village. Cette partition du village influe sur la capacité du chef de village à mobiliser les villageois autour des actions collectives. Enfin, avec les nombreuses expériences associatives négatives que Namoutchaga a connues et la méfiance généralisée qui en découle, personne ne fait confiance à personne, même au chef de village qui est d'ailleurs constamment accusé de détourner les projets au profit des siens. En résumé, avec la décentralisation, il se pose le problème de la légitimité de l'organisateur, du coordonnateur de l'action collective car aucune action collective ne peut se construire sans un organisateur. Et l'organisateur ne s'impose pas, il est choisi par les acteurs en fonction de la nature du lien social (confiance, réciprocité, solidarité). Si par le passé, c'est le chef village qui jouait ce rôle, aujourd'hui, l'exacerbation des luttes politiques au niveau village et les antécédents associatifs ne le légitiment plus dans ce rôle.

## **3. La déscolarisation et la crise de l'action collective**

Tout comme l'église, l'école est une source importante de différenciation sociale et de transformation d'une société. Namoutchaga fait partie des villages ayant connu très tôt l'école dans la commune de Cobly. Ses habitants se targuent d'ailleurs d'avoir autant de “voyants”

que Cobly centre. Les voyants ici désignent les individus ayant été à l'école et qui sont considérés comme des éclaireurs par la population. Et c'est justement à ce niveau que l'école permet de mieux expliquer la crise de l'action collective. En effet, il a été dit plus haut que pour toute action collective, il faut une coordination, un organisateur. Et que le chef du village n'est plus efficace dans ce rôle dans le village en crise.

« Ici, ils ne connaissent pas CV. Si je dis quelque chose, personne n'écoute. Quand je convoque les réunions, ils ne viennent pas alors que avant quand on dit réunion et tu ne viens pas, c'est chicotte. La dernière fois j'ai demandé qu'on cotise 1 000 FCFA par tête pour pouvoir construire un hangar à nos enfants qui manquent de salle de classe, mais personne n'a cotisé. »  
B. M., CV Namoutchaga, 19/02/2013.

Cette inefficacité du chef de village est due en partie à l'émergence d'autres leaders, d'autres centres de décisions : les leaders associatifs. Ce sont en général des déscolarisés ayant en moyenne le niveau de la classe de troisième mais qui sont de "véritables dieux" dans le village. Ils n'ont eu aucune difficulté à pénétrer le monde associatif. La plupart d'entre eux ont été même démarchés puisqu'ils sont rares comme on peut le remarquer dans les propos suivants :

« Je suis entré dans le riz en 2009. Avant cela, j'avais été formé par l'ANPE à Natitingou pour faire l'apiculture mais je n'avais pas les moyens. Donc je me suis jeté dans l'agriculture. Je me suis dit que si je fais le riz je vais trouver l'argent pour faire l'apiculture. Puis un jour les frères du village m'ont appelé pour me dire qu'il a un projet qui est venu pour aider ceux qui font le riz et qu'ils veulent que nous formions un groupe dont je serai la tête comme j'ai été à l'école pour avoir des appuis. C'est comme cela j'ai été choisi secrétaire général au niveau du village et secrétaire du comité de contrôle de l'UCPR. » N. D., Responsable associatif, Namoutchaga, 02/03/2013.

Ils constituent également une force de démobilisation et concurrencent le chef du village par rapport à la coordination des actions collectives.

« Dans le village, il y a beaucoup de gens qui sont partis à l'école et qui sont revenus au village. Quand quelque chose se passe, c'est eux qui courent pour démobiliser les villageois, c'est eux qui boivent souvent. Ils font les voyants et ils empêchent ceux qui n'ont pas été à l'école de réfléchir. Ils les soulèvent, les désinforment et les montent et cela fait que les villageois n'ont plus confiance. Ils sont des politiciens, ont des relations et savent parler français. Ils intimident les villageois. Ceux qui n'ont pas fait l'école ont peur de parler de ceux qui ont fait l'école. Au temps de nos parents, ces gens n'existaient pas. » S. A., Personne âgée, Namoutchaga, 26/02/2103.

Enfin, ils ont une perception peu valorisante des villageois qui ne favorise pas l'efficacité des actions collectives.

« Les paysans d'aujourd'hui sont plus faux que les intellectuels. Si vous mettez un paysan à la tête d'une association, il veut tout racler, tout ramasser pour lui. Et de détournement en détournement, les associations disparaissent. Les expériences ont montré que les intellectuels ne détournent pas pour tuer mais pour faire évoluer. » M. B., Responsable associatif, Namoutchaga, 02/03/2013.

#### **4. L'alcoolisme et la crise de l'action collective**

L'alcoolisme comme déterminant de l'efficacité de l'action collective a été mis en évidence par les villageois du village de faible concentration de projets. En effet, la consommation généralisée de l'alcool dans les villages de la Commune de Cobly et plus généralement dans le département de l'Atacora ne favorise pas le respect des normes sociales comme l'a souligné l'un de nos interviewés :

« Même si on t'a inculqué les normes et valeurs et que tu sais ce qui est bien et ce qui est mauvais, qu'est ce que tu peux en faire si tu es saoul ? Quand les jeunes boivent, ils oublient tout. Ils ne se souviennent d'aucune règle ou norme. Il peut tabasser un vieux, blesser les gens, insulter le CV. C'est quand l'effet de l'alcool va partir qu'il se rendra compte qu'il a mal agi. Dans les villages où les projets échouent, observez bien et vous allez voir qu'ils sont des paresseux. Ils ne font rien, ils ne font que boire. » T. M., CV Okpétouhoun, 12/03/2013.

Ce facteur qui peut paraître banal doit être pris au sérieux. En effet, les observations ont montré que près des deux tiers (2/3) des hangars des marchés des villages de la commune (Nanagadé, Cobly centre), puisque les deux villages d'étude n'ont pas de marché pour le moment, sont réservés à la vente de boisson. Mieux, le génie des villageois, leur innovation en termes de pratiques associatives véritablement endogènes est l'association de tontine de boisson. Entre les formes traditionnelles d'action collective et la forme associative impulsée par les développeurs, ce qu'ils ont créé eux-mêmes en absence de tout financement, de toute intervention extérieure est l'association de tontine de boisson.

« Avec l'expérience de l'association de jardin, nous avons vu que l'entente (association) est bonne. Donc nous avons décidé de créer une association de vente de boisson en 2009. Nous étions au nombre de 30 et nous avons construit une chambre où nous vendons la boisson "tchoucoutou". Chacune de nous a son jour et devrait acheter pour 250 FCFA quand les autres préparent. Le jour où tu vends, l'argent est pour toi. Mais le bureau vient avec le cahier des achats pour écrire les noms des autres membres qui ont payé. Et la personne qui a vendu a l'obligation d'acheter chez eux quand leur tour arrivera. De sorte que chacune d'entre nous

gagnait 7500 FCFA le jour de son tour. Le bénéfice réel, c'est ce que les gens qui ne sont pas de l'association viennent acheter le jour de ton tour, c'est-à-dire ton mari et ses amis ainsi que les autres villageois. » S. A., Responsable associatif, 23/02/2013.

« Un jour, les gens du projet BUPDOS nous ont réunis pour nous sensibiliser sur l'utilité de la scolarisation des filles. Ils nous ont demandé si nous sommes satisfaites de nos conditions de vie et nous avons dit non. Puis ils nous ont dit que si nous n'aidons pas nos filles à aller à l'école, qu'elles deviendront comme nous. Donc après leur départ, nous nous sommes demandés comment nous pouvions aider les filles à aller à l'école vu nos conditions. C'était en 2006. Nous nous sommes alors rapprochés de l'animateur du village et il nous a dit qu'il y a un projet de jardin à Cobly qui peut nous aider mais qu'il faut que nous ouvrons un compte avec un montant de 25 000F à la CLCAM. C'est comme cela que l'idée de faire la tontine de boisson nous est venue. Nous avons déjà fait cela par le passé. Nous étions 13 au commencement. Nous avons cotisé le sorgho et cela faisait 2 bassines. Nous avons pris une demi-bassine pour préparer la boisson que nous avons donnée aux hommes que nous avons invités pour nous faire la clôture du jardin. Le reste du sorgho a été utilisé pour préparer la boisson que nous vendions tous les vendredis. Quand le tour de quelqu'un arrive, il prend 4 mesures. Les autres l'aident à puiser de l'eau et à chercher du bois de feu puis elle prépare sa boisson. Le jour de vente, chacun des membres de l'association doit venir acheter pour 150 FCFA (quantité symbolique). Les hommes du village viennent aussi acheter pour que celle qui est de tour puisse faire bénéfice. Je trouvais entre 2 500 FCFA et 3 700 FCFA. Le jour de vente, ce n'est pas celle qui est de tour qui récupère l'argent. Il y a la présidente qui écrit les noms et montants et la trésorière prend l'argent et va déposer dans la caisse. La vendeuse du jour sait juste pour combien elle a vendu. Nous avons vendu la boisson pendant 4 mois et cela nous a donné 15 000 FCFA. » T. M., responsable associatif, Okpétouhoun, 13/03/2013.

Ces deux récits montrent que cette forme particulière d'association peut-être mobilisée aussi bien pour des finalités individuelles que pour des finalités collectives. Par ailleurs, elle répond à une rationalité économique : vendre ce qui marche le plus. Donc, ce qui s'écoule le plus dans les deux villages est l'alcool et c'est bien là le problème.

## **5. Les cérémonies de classe comme ossature de l'organisation sociale**

Il importe ici de préciser que nous avons affaire à des sociétés acéphales c'est-à-dire dont le régime politique est de type sans commandement (Sambieni, 2012). En conséquence, le pouvoir central était inexistant à grande échelle et les cérémonies de classe constituaient l'élément principal de régulation sociale. Ainsi, chaque village avait un ou plusieurs rites de passage que devraient subir les individus. Ce sont ces rites qui mettent l'ordre dans les villages, qui font que les plus jeunes respectent les aînés, qui font que les villageois respectent

le chef village et vice versa, qui font que les responsables ont peur de détourner. Les propos d'un responsable associatif du village de forte concentration de projets sont illustratifs à cet effet.

« Ici (Namoutchaga), plus personne ne respecte personne, contrairement au village de Okpêtouhoun où les jeunes respectent les aînés, où les villageois écoutent et respectent le CV. Cette différence est due au fait que à Okpêtouhoun, il existe une cérémonie qui oblige les jeunes à respecter les aînés. Il s'agit du "difondi"<sup>6</sup> pour les hommes et du "dikountri"<sup>7</sup> pour les femmes. Si les jeunes de Okpêtouhoun ne respectent pas les aînés, ils auront chaud lors de la cérémonie. Ils se reconnaissent tous par promotion. Donc c'est devenu une habitude pour eux de se respecter entre eux et de respecter les autorités. Alors qu'ici, il n'y a pas cette cérémonie. D'ailleurs nous ne voulons pas qu'elle vienne ici. Vous ne voyez pas comment leur population est faible, c'est à cause de ces cérémonies. Nous, nous avons fini avec ça. Nous n'en voulons plus. » N. E. responsable associatif, Namoutchaga, 13/03/2013.

Comme vous l'avez compris, ces cérémonies qui constituent les mécanismes d'inculcation des normes et valeurs de la société et de contrôle social sont tombées en désuétude dans le village où l'action collective est en crise. Cette situation ne peut pas être analysée séparément du contexte de forte scolarisation et surtout d'évangélisation qu'a connu ce village. Il va s'en dire que la désactivation de ces mécanismes qui suppléaient au caractère encéphale de l'organisation sociale constitue une incertitude critique voire une tendance lourde pour le fonctionnement de l'action collective et pour le développement car il n'y a pas de progrès dans l'ordre (Comte, 1848).

### **III. La crise de l'action collective comme affaiblissement du capital social**

Depuis son apparition, le capital social a fait couler beaucoup d'encre et de salive au point où certains auteurs en sont arrivés à parler de polysémie conceptuelle et de contradictions empiriques (Ponthieux, 2004). En effet, depuis la publication des travaux de Putnam qui ont consacré le concept et lui ont donné un rayonnement scientifique et institutionnel international, plusieurs autres publications ont été faites, chacune allant dans son sens.

Ainsi, alors que Coleman insiste sur le caractère intangible, non divisible et inaliénable du capital social, qui fait que ceux qui en bénéficient n'en ont pas la propriété, il pense que ce sont bien les individus qui en bénéficient, dans l'usage qu'ils en font pour parvenir à leurs

---

<sup>6</sup> Difondi est un rite de passage, une cérémonie de classe qui est réservé aux garçons chastes. Il détermine l'âge social des individus et hiérarchise le village en organisant les relations entre générations d'une part et entre initiés et non initiés d'autre part.

<sup>7</sup> Dikountri est l'équivalent du difondi chez les filles.

fins. Quant à Putnam, il confère un pouvoir explicatif quasi-illimité au capital social. Expliquant du coup la croissance économique, la délinquance des jeunes, l'échec de la gestion des ressources naturelles, la fraude fiscale, la criminalité, la qualité de l'école, la tolérance, etc. à partir du capital social qui renvoie à la confiance, aux normes de réciprocité, à la participation, etc. Enfin, Fukuyama définit le capital social comme le degré de confiance qu'ont les gens les uns envers les autres. Ces différentes perspectives contiennent des lacunes qu'il importe de relever avant toute analyse. Premièrement, le capital social n'a pas un contenu précis, univoque et débouche sur un raisonnement circulaire qui confond les causes et les manifestations (Portes, 1998 ; Durlauf, 1999). Deuxièmement, l'hypothèse des auteurs paraît assez simple sinon évident : la participation à des groupes peut avoir des effets bénéfiques pour les individus et pour la collectivité (Portes, 1998). Enfin, alors qu'il est sensé être un attribut des groupes, il est mesuré à partir d'indicateurs combinant données individuelles et agrégées. C'est à partir de ces lacunes que nous allons nous positionner.

### **1. L'action collective comme finalité du capital social**

L'action collective est toute activité mobilisant au moins 2 personnes qui ne sont payées ni pour sa conception ni pour son exécution, et qui nécessite un sacrifice en temps et/ou en argent et/ou en énergie physique ou intellectuelle, et dont le bénéfice profite à la majorité des membres du collectif dont les initiateurs sont membres. Tandis que le capital social est ce qui rend possible l'action collective (confiance, solidarité, réciprocité, discipline, etc.). Le capital social est ce qui dans la société amène les hommes à se transcender, à se surpasser, en transmutant le "je" en "nous". Il correspond aux normes, aux valeurs et aux règles qui favorisent l'action collective. En effet, l'homme est par essence égoïste, préoccupé par son bonheur et ses propres intérêts. C'est donc à la société de mettre en place les mécanismes de socialisation et de contrôle social qui l'amènent à dépasser cet état premier, pour vivre et exister d'abord pour le groupe dont il est membre. En conséquence, capital social et action collective sont inséparables et complémentaires. L'action collective est la dimension visible, l'outil d'exploration et d'appréciation du capital social. Le capital social ne peut donc pas tout expliquer, mais peut être expliqué par un nombre d'éléments qu'il est difficile à cette étape de notre réflexion d'appréhender. Mais rappelez-vous que nous avons dit que le capital social renvoie aux normes, valeurs et règles qui rendent possible l'action collective. Et comme les normes, valeurs et règles ne sont pas des éléments identifiables une fois pour toutes, tout ce qui les fait évoluer, les transforme pour rendre possible ou non l'action collective explique le capital social.

## 2. Les expériences associatives comme source d'affaiblissement du capital social

Le capital social étant un ensemble de normes, valeurs et règles qui facilitent la coopération des individus pour le bien-être collectif, il nous paraît utile de comprendre les dynamiques de construction et de modification de ces normes et valeurs. Dans le cadre de cette recherche, ce sont les associations villageoises, en tant que cadre dominant d'actions collectives de ces deux dernières décennies qui nous ont intéressées. Contrairement à ce qu'affirmait Putnam, la participation aux associations ne fait pas toujours du bien à la collectivité. Mais au contraire, elle peut faire qu'elle sera moins productive, moins à même de régler ses problèmes puisque du retour des associations, les individus seront en fonction des expériences qu'ils ont vécu plus méfiants ou plus confiants, plus individualistes ou plus solidaires, plus engagés civiquement ou moins engagés. Ceci est d'autant plus important que nous nous situons ici, dans un contexte d'interventions extérieures qui crée la compétition et induit des comportements hyper opportunistes. Dans un tel contexte, c'est la loi de la jungle en réalité qui fonctionne. Le plus habile l'emporte, notamment les voyants du village qui occupent systématiquement et régulièrement les postes. Cet exercice répété dans le temps ne laisse pas les hommes sans trace. Il fruste certains et enchante d'autres. Il les marque, les transforme et surtout les amène à ne se voir qu'en compétition au sein ou en dehors des associations. L'affaiblissement du lien associatif n'est que l'expression de cette transformation, la preuve de l'évolution des normes et valeurs de la société. En clair, les villageois ne veulent plus coopérer pour le bien-être collectif ni dans les associations ni en dehors des associations. Et cela s'exprime par leur refus de cotiser pour construction de hangar dans l'école, pour la réparation de la pompe de l'école, pour la construction d'un magasin, etc.

« En 2005, nous avons cotisé 5000F par personne pour construire un magasin. On avait mobilisé 500000F qu'ils ont pris dans les ristournes du coton. Mais ils n'ont plus construit le magasin, ils (responsables des associations du village) ont bouffé l'argent. En 2008, nous avons cotisé 2500 pour les femmes et 5000f pour les hommes pour construire le château. Mais c'est grâce à l'appui de l'Etat que ce château a pu être construit finalement. Jusqu'aujourd'hui, ceux qui avaient cotisé n'ont pas repris leur argent. S'ils disent de cotiser encore, je vais refuser. Même si tu es niais n'importe comment, si tu fais quelque chose 1 fois, 2 fois et ça ne marche pas, la 3<sup>e</sup> fois, tu vas fuir. Ils veulent qu'on cotise pour la construction d'un bâtiment dans l'école, mais je ne vais pas le faire. S'ils prennent dans les ristournes du coton, ce sont les producteurs du coton qui seront les perdants. » T. M., responsable associatif, Namoutchaga, 23/02/2013.

La participation aux associations n'est donc pas en soi mauvaise ou positive, mais ce sont les expériences concrètes que les individus y vivent qui structurent leur capital social. Autrement dit, on peut entrer dans une association avec un niveau de confiance aux autres élevé et en ressortir très méfiant. Le problème est que cette méfiance ne se limitera pas seulement aux membres de l'association mais affectera tout le village car une bonne partie (surtout les responsables) de ceux qui animent les associations sont au cœur du processus de développement local. Ce qui fait que les individus malgré leur rationalité peuvent travailler pour le bien-être collectif est dans la société, dans les structures sociales de la société, dans les normes et valeurs que ces structures leur inculquent, mais aussi dans la manière dont ces structures et plus précisément les associations villageoises fonctionnent, dans la manière dont elles sont gérées. En somme, les expériences associatives sont déterminantes en ce qu'elles contribuent à la structuration du capital social d'un groupe, d'une société.

### **3. Essai de mesure du capital social**

La dernière faiblesse du capital social est liée à sa mesure qui a constitué un casse tête pour les chercheurs, Putnam y compris. Ainsi, plusieurs initiatives ont été prises en vue d'harmoniser la méthode afin de parvenir à des résultats comparables et exploitables. Parmi ces initiatives, nous allons revenir sur trois : celle de la Banque Mondiale, celle de l'OCDE et celle du Groupe de Sienne. L'approche de la Banque mondiale intervenue vers la fin des années 1990, combine des éléments cognitifs (micro), structurels (meso) et institutionnels (macro) du capital social. Elle met l'accent sur les prédispositions individuelles (les pratiques et les croyances) qui perpétuent les situations de pauvreté, sur la structure et les activités de groupes locaux qui permettent de créer de nouvelles opportunités, de même que sur les éléments du contexte local qui favorisent ou font obstacle à l'action collective. En résumé, pour la Banque mondiale, trois indicateurs semblent être plus révélateurs que d'autres de la présence et de l'effet du capital social (Grootaert et van Bastelaer, *op. cit.*) :

- intrant : la composition et l'étendue des réseaux de coopération (individuels et collectifs);
- intrant et extrant selon le cas : la confiance dans les institutions locales et l'adhésion aux normes qu'elles véhiculent; et
- extrant : la portée de l'action collective, c'est-à-dire les résultats de la coopération.

L'OCDE quant à elle a mis l'accent sur trois indicateurs destinés à approcher le contenu du capital social. Il s'agit des réseaux formels, des réseaux informels et de la confiance. Enfin, le

recueil des données sur ces diverses dimensions est envisagé à partir d'enquêtes nationales auprès des individus.

En 2003, l'exercice a été repris par le Groupe de Sienna (un groupe d'experts travaillant sous l'égide des Nations Unies). Quatre grands indicateurs de capital social semblent avoir été retenus par le Groupe de Sienna :

- la participation sociale ;
- le soutien social ;
- les réseaux sociaux ;
- la participation civique.

Comme on le constate, alors qu'il est revendiqué comme un attribut des sociétés et non des individus, le capital social est implicitement conçu comme un cumul de comportements ou comme un cumul de perceptions dont les motivations, les contextes seraient indifférents. Cette contradiction a amené Ponthieux (2003) dans une analyse critique du concept, à affirmer que « Sous l'invitation à développer des outils de mesure du capital social se cache l'incapacité jusqu'à présent de valider empiriquement le concept ». En conséquence, elle suggère trois conditions pour pallier ce problème.

- il est essentiel de partir d'une problématique spécifique afin de procéder à une mise en œuvre concrète du concept de capital social.
- un cadre théorique s'appuyant sur le concept de capital social doit être relié à d'autres cadres d'analyse pertinents à cette problématique. En d'autres mots, le capital social doit être analysé comme un facteur d'explication complémentaire.
- enfin, des hypothèses claires doivent être formulées afin d'identifier quelles variables doivent être mesurées et comprendre de quelle manière et dans quel ordre elles doivent être mises à contribution dans l'analyse.

La problématique spécifique ici, que nous pensons être même celle du capital social en général, est l'action collective. En tant que dimension visible du capital social, c'est elle qui permettra de mesurer le capital social car le capital social dont nous parlons est un attribut d'un groupe, d'une société et non des individus. Le bénéfice qu'en tirent les individus n'est qu'une partie du bénéfice collectif qu'il engendre. Pour nous donc, mesurer le capital social revient à évaluer la portée des actions collectives dans les villages d'étude. Quelle est la finalité des actions collectives ? Réussissent-elles ou échouent-elles ? Leur succès ou leur

échec nous renseignera sur le niveau de confiance dans la société, sur le niveau de solidarité, et de réciprocité entre les villageois.

Pour mesurer le capital social donc, nous inventorions sur les 20 dernières années quatre types d'actions collectives :

- création d'association de façon autonome par les villageois pour résoudre un problème qui concerne la majorité des villageois ;
- pérennisation des associations suscitées par des acteurs extérieurs et qui avaient pour but de régler un problème qui concerne la majorité des villageois ;
- organisation d'une action quelconque par des villageois exclusivement et dont la finalité est de résoudre un problème qui concerne la majorité des villageois ;
- appui à l'organisation d'une action quelconque initiée par des acteurs extérieurs au village et dont le but est de résoudre un problème qui concerne la majorité des villageois.

Après cette première étape, chaque action est analysée pour savoir si elle est un échec ou un succès. Pour les deux types d'actions qui relèvent exclusivement des villageois (création d'association de façon autonome par les villageois pour résoudre un problème qui concerne la majorité des villageois et organisation d'une action quelconque par des villageois exclusivement et dont la finalité est de résoudre un problème qui concerne la majorité des villageois) en cas de succès, on attribue à chaque action plus 2 points et en cas d'échec, cela fait moins 2. Pour les 2 autres types d'actions qui dont les acteurs extérieurs sont les initiateurs, en cas de succès, on fait plus 1 pour chaque action et en cas d'échec, on fait moins 1 pour chaque. A la fin, on fait la somme des points pour avoir l'indicateur du niveau du capital social. Trois hypothèses existent :

- un capital nul qui correspond à 0 ;
- un capital positif qui sera supérieur à 0 ;
- et un capital négatif qui sera inférieur à 0.

L'application de cette méthode aux villages d'étude donne les résultats suivants :

**Tableau 16 : Calcul du niveau du capital social**

Types d'actions collectives	Village FOFE		Village FEFO	
	Portée	Points	Portée	Points
Création associations par villageois	0 succès	0	1 succès	2
	0 échec	0	0 échec	0
Pérennisation associations créées par acteurs extérieurs	1 succès	1	1 succès	1
	7 échecs	-8	0 échec	0
Organisation actions collectives par villageois	0 succès	0	5 succès	10
	3 échecs	-6	0 échec	0
Appui à l'organisation actions collectives initiées par acteurs extérieurs	0 succès	0	2 succès	2
	0 échec	0	2 échecs	-2
Total		-13		13

**Source :** Fadonougbo, 2013

Pour le calcul, toutes les associations actuellement appuyées par les projets et qui avant l'appui du projet n'étaient pas fonctionnelles de façon autonome ont été exclues. Il en est de même pour les associations statutaires telles que coopératives ou groupements villageois des producteurs de coton et associations des parents d'élèves. Enfin, en ce qui concerne la portée des actions collectives, une action collective villageoise est considérée comme ayant réussi si l'objectif fixée par les initiateurs est atteint. Par exemple, construire un logement pour les enseignants de l'école du village ou avoir un jardin. Mais si on considère une action collective initiée par des acteurs extérieurs au village, le succès n'est pas lié à la réalisation de l'objectif de l'action collective. Mais à l'effectivité de la contribution du village. Ainsi, pour un projet de construction d'une route qui nécessitait la participation des villageois à hauteur de 500 000 FCFA par exemple, si les villageois arrivent à mobiliser ce montant, même si la route n'est pas construite, l'action collective est considérée comme un succès pour notre analyse. Enfin, malgré la prolifération des associations de tontine de boisson, nous ne les avons pas intégrées à la présente analyse compte tenu de la clarification de l'action collective que nous avons retenue. En effet, les villageois ne tirent aucun bénéfice de ce genre d'association. Au contraire, ils sont perdants.

Ainsi, le tableau 16 révèle que le village de forte concentration de projets a un cumul de -13 points ; ce qui signifie que le niveau de son capital social est négatif. Alors que le village de faible concentration de projets a un cumul de +13 points, ce qui signifie que son niveau de capital social est positif et nettement plus élevé que celui du village à forte concentration de projets. Lorsqu'on considère un horizon temporel de 30 ans, le cumul des points du village à forte concentration tend à devenir nul et assurément si on considérait la période allant de 1990

à 2000 par exemple, le cumul sera positif. Ce qui signifie que le niveau actuel du capital social du village n'était pas comme cela il y a de cela 10 ans, 20 ans. En réalité, c'est sur ces 10 dernières années que le capital social s'est affaibli. Les photos suivantes nous permettent de mieux appréhender la réalité de la crise de l'action collective dans le village de forte concentration de projets comparativement au village de faible concentration de projets.

**Photo 1** : Salle de classe construite par les villageois de Okpêtouhoun vers 2003



**Photo 2** : Paillote construite par les villageois de Namoutchaga en 2013



**Source** : Fadonougbo, 2013

Les deux photos ont été prises durant la même période. La première matérialise la première salle de classe construite par les villageois du village de faible concentration de projets il y a de cela 10 ans. Ils se sont organisés par clan et par sexe pour puiser de l'eau, creuser et pétrir le sable, cotiser pour acheter les tôles, faire les élévations et la toiture. De 2003 à nos jours, ils ont organisé et réussi de nombreuses autres actions collectives telles que le recrutement et le paiement du premier enseignant du village par les villageois, la construction du logement des enseignants, les contributions à la construction de l'école, du magasin et des pompes, l'aménagement du périmètre maraîcher. La deuxième photo quand à elle, présente l'une des dernières actions collectives initiées dans le village de Namoutchaga. Cette action a été initiée par le chef du village et le bureau de l'association des parents d'élèves et répond au manque de salle pour les écoliers du village. Ainsi, le chef village a proposé que soit imposée une cotisation par ménage pour pouvoir acheter les matériaux nécessaires pour un tel projet, mais cette proposition fut rejetée par la majorité des villageois. Désespéré, il suggéra alors que soit organisée une séance de travail collectif à laquelle tous les villageois participeront. Mais la mobilisation était tellement faible que le travail fut reporté 3 fois. C'est à la quatrième rencontre que la salle photographiée fut réalisée par moins de 10 personnes. Le contraste entre les deux villages est frappant surtout quand on compare la qualité du bâtiment réalisé depuis 2003 et celle de la paillote réalisée en 2013. Ce contraste confirme la différence entre les niveaux de capital social précédemment calculés.

Le capital social est une affaire de long terme puisqu'il s'agit de valeurs, de normes et de règles. Ceci nous amène à nous projeter dans le temps maintenant que nous avons mieux compris la situation du village qui connaît la crise de l'action collective à la lumière de ses expériences associatives.

#### **IV. Perspectives d'amélioration des pratiques de développement**

##### **1. La culture des développeurs en question**

La participation paysanne se présente aujourd'hui comme l'aboutissement d'un processus cumulatif des savoirs et des expériences sur le développement rural dont l'application permettrait d'attendre raisonnablement de meilleurs résultats que ceux enregistrés auparavant. Mais après plus de deux décennies, on peut constater malheureusement que le miracle ne s'est pas produit. Déjà en 1992, Jean-Pierre Chauveau, relevait ce paradoxe qu'il associait à l'histoire et à la culture institutionnelle du développement. A cet effet, il invitait les anthropologues à ne jamais séparer l'anthropologie du développement de l'anthropologie des développeurs. Intéressons nous donc un peu aux responsabilités des développeurs dans ce

qu'il convient d'appeler la crise de l'action collective dans le village de forte concentration de projets.

- **Les développeurs : myopes ou hypocrites ?**

L'évaluation est une des fonctions principales du champ des projets. En effet, il faut évaluer pour réorienter les projets, il faut évaluer pour les rendre efficaces, il faut évaluer pour apprendre des projets. L'évaluation est donc toujours allée de paire avec les projets. Les nombreuses évaluations qui portent sur les différents projets de développement mis en œuvre depuis les années 1990 dans le département de l'Atacora sont globalement satisfaisantes. Grâce aux projets donc, les conditions de vie des populations rurales de la commune de Cobly s'améliorent, et ce depuis bientôt 23 ans si on s'en tient à la génération des "projets participatifs". Ces évaluations à la gloire des projets contrastent cependant avec les constats et observations de nombre de chercheurs sur les conditions de vie des villageois. Les axes stratégiques des politiques de développement conçus et mis en œuvre par les gouvernants ainsi que la dépendance structurelle des villages vis-à-vis des projets sont édifiants à cet effet. Ce contraste fait effleurer plusieurs interrogations parmi lesquelles une nous préoccupe ici. Que mesure-t-on dans les évaluations qui sont des outils de rationalisation des décisions pour que les résultats des projets soient si ambivalents ?

Globalement, les évaluations toutes tendances confondues cherchent à vérifier prioritairement si les indicateurs établis au démarrage du projet ont été atteints. On s'enferme donc dans le cadre logique du projet comme si il s'agissait d'une expérimentation au cours de laquelle tous les paramètres sont contrôlés. Alors qu'il s'agit bien des hommes, des sociétés humaines qui sont d'une complexité qui échappe à toute prédiction aussi rationnelle soit-elle. Dans ces conditions, les effets non prévus positifs comme négatifs et découlant de la mise en œuvre du projet ne sont pas mesurés et donc n'entrent pas en ligne de compte pour apprécier les projets, surtout s'ils ne sont pas économiques. D'un autre côté, au nom du positivisme, le coût (budget), le temps (délai) et la qualité (respect du cahier de charge) sont les dimensions qui sont privilégiées lors des évaluations. Selon les coordonnateurs de projets de l'Afrique subsaharienne, trois facteurs permettent de savoir si un projet est un succès ou non (Diallo et Thullier, 2005). Il s'agit de :

- la visibilité qui signifie que le projet a une bonne réputation auprès du bailleur de fonds principal, qu'il a toutes les chances de susciter des financements additionnels et que les biens et services délivrés sont conformes à ce qui était prévu dans le plan du projet ;

- la gestion qui signifie que les objectifs initialement prévus ont été atteints, et que le projet a respecté les délais et le budget prévus ;
- les impacts qui signifient que les bénéficiaires sont satisfaits des biens et services générés par le projet, que le projet a des impacts durables auprès des bénéficiaires et que le projet a une capacité institutionnelle durable pour le pays.

Globalement, cette étude a mis en évidence le déficit d'appréciation des impacts des projets de développement. Autrement dit, un projet réussi pour les développeurs, est un projet qui a une bonne visibilité et une bonne gestion. Et c'est justement au nom de la visibilité que chaque intervenant suscite ses associations pour montrer qu'il a été de passage et sans se soucier ni des précédents associatifs ni des conséquences qu'ils créent.

#### - **La corruption "participative"**

Dire que les associations villageoises n'échappent pas à la corruption systémique qui caractérise l'Afrique aujourd'hui n'est plus nouveau. Et ce, pour deux raisons. Premièrement, les projets de développement qui impulsent et soutiennent ces associations font partie intégrante du système administratif qui enchâsse le système corruptif (Olivier de Sardan et Blundo, 2003). Deuxièmement, dans de nombreuses sociétés africaines, s'enrichir, même de manière illicite, n'est pas nécessairement perçu comme un mal en soi. En revanche, s'enrichir sans partager est considéré comme contraire à l'éthique (Médard, 2001). Ce qui est par contre nouveau et qui est important dans notre analyse est que la corruption qui est le fait des responsables d'associations et des développeurs (animateurs, encadreurs, responsables de projets, responsables d'ONG, etc.) constitue la principale cause de l'affaiblissement du lien associatif et donc de la crise de l'action collective.

« Durant la deuxième année du projet PAMRAD, le projet nous a vendu une marmite à crédit à 50 000 FCFA pour chauffer le riz. Mais quand on a fait la récolte du riz, nous avons voulu vendre le riz pour rembourser le crédit mais les hommes du projet ont refusé et ont exigé que nous remboursions le riz à la place de l'argent. C'est comme cela qu'ils nous ont obligés à cotiser par personne 2 bassines de riz, ce qui faisait 60 bassines soit 15 sacs. Alors que s'ils avaient accepté, nous aurions attendu que le prix du riz augmente et on allait vendre et payer le crédit tout en faisant notre bénéfice. Cette année, ils sont venus avec camion et ils ramassaient seulement nos sacs de riz. Quand ils pesaient, ils disaient que notre riz ne pesait même pas. Cette année, le projet n'a pas acheté le riz. Chacun s'est débrouillé pour vendre le riz, c'était un fiasco. » N. I., responsable associatif, Namoutchaga, 15/03/2013.

« Ici, les hommes inscrivent les garçons à l'école et laissent les filles à la maison. Si une fille doit aller à l'école, cela dépend de la mère. Pour nous aider, la SNV a créé une caisse (CECA) qui au début achetait des fournitures scolaires en gros à Parakou et a recruté quelqu'un qui sait lire et écrire. Ainsi, chaque mère venait prendre les fournitures scolaires dont sa fille a besoin pour aller à l'école. Ce crédit est remboursé par les membres petit à petit en fonction de leurs AGR. Ensuite, la CECA a commencé par nous faire des crédits pour acheter, stocker et revendre les produits vivriers quand les prix augmentent. Ceci nous évitait de brader nos produits à la recherche de liquidité. Quand on a commencé par faire l'achat des vivriers, on n'avait pas un endroit pour les stocker. C'est comme cela que la SNV (PADIC) a décidé de nous construire un magasin. Quand nous avons fini de rembourser nos prêts, le projet nous a dit qu'il n'a pas trop de force pour continuer à nous faire des prêts et nous a mis en contact avec la CLCAM. Là, nous avons fait un prêt. Mais nous avons vu qu'après le remboursement, il ne nous restait plus rien dans notre caisse (taux d'intérêt élevé). C'est là que nous sommes repartis voir les gens de PADIC qui nous ont mis en relation un autre projet (LISA). LISA nous a fait des formations sur la gestion financière et nous a mis en relation avec PAPME qui nous a exigé une garantie. La caisse s'élevait à 1000 000 FCFA. Quand nous avons remis cet argent à PAPME, ils nous ont remis le double (2 000 000 FCFA). Mais subitement le projet LISA recrute ODES ONG pour gérer les fonds alors que c'est nous-mêmes qui gérons la caisse depuis sa création. Les hommes de ODES ONG nous ont convaincu à ouvrir la caisse aux hommes. Quand vous construisez une jolie maison, c'est pour recevoir des étrangers disaient-ils. C'est comme cela que les hommes (agriculteurs et apiculteurs) ont commencé par faire des prêts. Nous ne maîtrisions plus rien au niveau de la caisse, même pas ceux qui faisaient des prêts. Ce sont les hommes de ODES ONG qui mettaient l'argent dans leurs poches et se promènent pour faire des prêts aux hommes. Les hommes venaient de partout : Datori, Kountori, Tokibi, etc. pour faire des prêts. Quand le moment de rembourser PAPME est arrivé, ils n'ont pas remboursé leurs prêts et les hommes de ODES ONG ont pris la tangente. PAPME a confisqué la garantie de 1000 000 FCFA. Quand nous étions seulement entre femmes, il n'y avait pas de problème et on prenait rarement 100 000 FCFA. Mais quand les hommes sont venus, tout est gâté. Ils ont pris 100 000 FCFA, 150 000 FCFA, etc. et n'ont pas pu rembourser. Les hommes de LISA nous ont dit de sortir pour faire recouvrement. Garçon et femme, est-ce qu'une femme peut aller rester devant un garçon pour réclamer dette ? L'autre problème est notre analphabétisme. Certains disent qu'ils ont payé mais le gérant écrit autre chose et nous nous ne savons pas qui dit la vérité. C'est comme cela que la caisse est tombée. Cela a laissé un goût amer aux membres. » P. S., responsable associatif, Nanagadé, 17/12/2012.

Pour le premier récit, l'interviewée a vendu 3 mois après le sac du riz à Parakou à 20 000 FCFA. Donc les 15 sacs emportés par les hommes du projet à la place de la marmite de 50 000 FCFA auraient pu remporter 300 000 FCFA.

Pour le second récit, la caisse a fait faillite et a été relancé par la deuxième phase du projet LISA qui est en cours actuellement. La même expérience s'est produite avec la caisse villageoise de Namoutchaga mais ici, ce sont les villageois qui sont mis en cause.

« Pour la CVECA, c'est le projet UNSO qui l'a amené en 1996 et après le départ du projet, PAPME est venu nous prêter 9 000 000F. Et les responsables ont fait crédit à des gens de Kountori et de partout. Au moment de recouvrir les dettes, ils n'ont pas pu et on a dû utiliser ce qui est dans la caisse plus la garantie laissée auprès de PAPME pour rembourser. C'est comme cela que la CVECA est tombée entre 2007-2008. C'est en 2012 que le projet LISA est venu pour nous aider à relancer la CVECA. Ils nous ont pris un gérant, un caissier, un tontinier et un gardien et nous ont construit un bâtiment. Quand LISA va partir, chacun va prendre sa part et fuir si un autre projet n'arrive pas. Ici, les responsables d'associations sont des bouffeurs. Ils sont intelligents. Quand un projet vient, ils sont les premiers à les rencontrer. C'est souvent eux qui vont chercher les projets. Et quand les projets sont là, ils invitent les ignorants et comme c'est eux qui les ont invités, ils les votent. La nuit, ils ne dorment pas ils font campagne pour être élus. Ici, quand les responsables bouffent, les membres ont peur de les critiquer. Toi-même si tu vivais ici, tu n'oseras même pas le faire. "A moins que tu ne sois fatigué de manger la pâte"<sup>8</sup>. » N. E., responsable d'association, Namoutchaga, 02/03/2013.

Les pratiques corruptives au sein des associations est très préoccupante surtout qu'elles n'épargnent aucun village. Au contraire, avec la crise de l'action collective que connaissent les villages à forte concentration de projets, les développeurs ont désormais jeté leurs dévolus sur de nouveaux villages, les villages neufs. Au cours de notre séjour dans le village de faible concentration de projets, nous avons pris part à une réunion entre le président de l'union communale des associations villageoises de maraîchers et les membres de l'association villageoise de maraîchers. Voici le compte rendu de cette rencontre :

« Démarrée vers 13h 02, la rencontre a pris fin vers 14h 57. Sur les 32 membres que compte l'association, 28 étaient présents (25 femmes et 3 hommes). La rencontre s'est tenue sous un manguier dans le jardin de l'association. Après l'installation des membres présents, le président de l'Union Communale des Maraîchers de la commune de Cobly a pris la parole pour les saluer et les remercier pour la patience puisqu'il était attendu depuis 10h. Dans son intervention, il a abordé 5 points :

Premièrement, il a informé les membres de l'association que l'union communale a l'intention d'organiser pour eux des formations les jours à venir. Ces formations porteront sur les techniques de conservation de l'oignon pour qu'ils puissent vendre l'oignon dans la période où

---

<sup>8</sup> Expression qui signifie avoir envie de mourir, prendre de gros risques.

le prix augmente, sur les techniques de production et de conservation d'une espèce de piment qui sent bon et d'un légume qui ressemblerait à l'igname dont il ne connaît pas aussi le nom et qu'il a vu ailleurs.

Deuxièmement, il a informé les adhérents que l'union a bénéficié de l'engrais. Et que pour en bénéficier, les membres de l'association doivent cotiser.

Troisièmement, il est revenu sur la nécessité pour les membres de l'association de se donner au maraîchage, d'améliorer leur rendement, de produire en tout temps pour encourager les projets qui les aident. Il faut faire en sorte que ceux qui vous ont construit les citernes soient contents et vous appuient encore le jour qu'ils viendront ici.

Ensuite, il leur a fait le point de la dernière cotisation qu'ils ont faite. En effet, en 2012, il a été demandé aux membres de l'association de cotiser 15 000 FCFA par personne. Au total, 130 000 FCFA ont été mobilisés et déposés dans un compte. Selon le président de l'union communale, 15 000 FCFA ont été retirés de ce compte pour payer les frais d'adhésion de l'association à l'union communale. Après 70 000 FCFA ont été retirés du compte de l'association pour l'adhésion de l'union communale à l'union départementale. Le communicateur informait donc les membres de l'association de jardin qu'ils sont désormais reconnus par l'union donc s'il y a un problème, l'union sera à leurs côtés. Donc c'est comme cela que cette cotisation a été utilisée et il ne reste plus rien dans votre compte a-t-il affirmé. Je profite aussi pour vous annoncer que par an, chaque association villageoise membre de l'union départementale doit cotiser 50 000 FCFA pour le fonctionnement de l'union.

Enfin par rapport au fonctionnement de l'association, le président communal a rappelé aux membres l'obligation qu'ils ont de cotiser chaque fois qu'il y a cotisation. Si certains ne cotisent pas, il y aura des problèmes après car tout le monde doit avoir les mêmes superficies. Il n'est pas question que les responsables aient plus d'espace que les simples membres dans la mesure où tous cotisent le même montant. Enfin, le président a informé l'assistance que l'union vient de désigner des personnes qui seront chargés de régler les problèmes et conflits entre associations et entre membres d'une association. Il en a profité pour leur défendre formellement de recourir au CV pour régler les différends au sein de l'association (le CV est membre de l'association et était présent ce jour là).

A la fin de son intervention, les membres de l'association du jardin ont pris la parole pour poser des questions :

Le premier des intervenants est revenu sur le point de la dernière cotisation. Pour ce dernier, la cotisation était fixée à 15 000 FCFA mais tout le monde n'avait pas pu payer intégralement les 15 000 FCFA. Ce qui fait que le montant total s'élevait à 130 000 FCFA qui a été déposé dans

un compte de la CLCAM. Si on enlève 15 000 FCFA et 70 000 FCFA, il ne comprend pas pourquoi il ne reste plus rien dans le compte de l'association. Face à cette question, le président de l'union communale a déclaré qu'il ne maîtrise pas trop la gestion de leur association et que c'est une question interne à l'association qu'ils débattront après. Cette réponse a amené l'ancienne secrétaire de l'association à réagir. Selon elle, il reste environ 50 000 FCFA dans le compte. Le président de l'union communale ne maîtrise pas cela a-t-elle ajouté.

Un autre intervenant est revenu sur le prix de l'engrais que l'union veut leur vendre. Le président l'a éclairé en disant que l'engrais est disponible à 11 500 FCFA pour les adhérents et à 12 000 FCFA pour les non adhérents.

Un autre est revenu sur le problème de l'indisponibilité des semences. Le président l'a rassuré en disant que les semences seront disponibles à tout temps maintenant car avec l'appui du BUPDOS, l'union communale a ouvert une boutique de vente de semences.

Le dernier intervenant est revenu sur les demandes de financements que l'association a soumises à divers projets en 2012 pour savoir ce qu'elles sont devenues. Le président a profité de cette question pour informer l'assemblée qu'aucune des demandes déposées n'a été retenue dans la commune de Cobly. Il leur a présenté la procédure d'étude des demandes. Selon le président, il fallait que les demandes soient retenues d'abord à Tanguiéta et enfin à Natitingou, ce qui n'a pas été le cas (il s'agit du projet FAFA). Selon les membres de l'association, c'est ce projet qui a justifié même la cotisation de 15 000 FCFA qui a servi finalement à payer l'adhésion de l'association à l'union communale et celle de l'union communale à l'union départementale. Le projet leur aurait demandé d'ouvrir des comptes individuellement ou en groupe pour bénéficier d'un financement. Le montant du crédit devait être proportionnel à la somme déposée sur le compte. Donc certains ont payé 15 000 FCFA, d'autres 10 000 FCFA, etc. Les membres de l'association ont déploré cet état de chose car disent-ils nous sommes trop dérangés pour cette affaire de demande de financement. En effet, ils ont cotisé pour faire les papiers et pour payer ceux qui les ont aidés à monter les dites demandes (secrétaire qui n'est pas maraîcher). Pour clore ce chapitre, le nouveau secrétaire de l'association leur a dit de ne pas se décourager qu'elles peuvent encore tenter leur chance cette année.

Enfin, il est utile de savoir que l'actuel secrétaire de l'association villageoise de jardin est un jeune déscolarisé qui ne fait pas le maraîchage de même que sa femme. Il vit à Cobly centre et a été pris comme secrétaire parce que les hommes des projets et le bureau de l'union communale ont exigé que le secrétaire sache parler et écrire français. La femme qui était alors secrétaire a été enlevée et remplacée par ce dernier qui est comme un prestataire de service pour l'association. » Données d'observation, Okpêtouhoun, 16/03/2013.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets dans les mêmes conditions, avec les dynamiques en cours dans le village de faible concentration de projets, il faut craindre une généralisation de la crise de l'action collective.

## 2. Le développement extensif et le risque de généralisation de la crise de l'action collective

Au cours d'un atelier, il a été demandé aux acteurs du développement (animateurs de projets et responsables d'ONG essentiellement) d'analyser en groupe les effets des projets de développement sur les villages de la commune de Coby. Les résultats de leurs analyses sont synthétisés dans le tableau 17 :

**Tableau 17 : Répartition des villages de la commune de Coby en fonction du niveau de concentration des projets et de la nature des effets**

Type de village	Proportion	Critères
Villages FOFO (Forte concentration des projets et Forts effets)	17% (4 villages)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau de concentration des projets</li> <li>- Niveau de développement des infrastructures</li> <li>- Niveau d'attractivité</li> <li>- Niveau de mobilisation sociale</li> <li>- Niveau d'appropriation des interventions</li> </ul>
Villages FOFE (Forte concentration des projets et Faibles effets)	54% (13 villages)	
Villages FEFO (Faible concentration des projets et Forts effets)	12% (3 villages)	
Villages FEFE (Faible concentration des projets et Faibles effets)	17% (4 villages)	

**Source :** Fadonougbo, 2013.

Ce tableau montre que deux dimensions sont prises en compte par les acteurs du développement pour apprécier les impacts des projets de développement sur la commune. Il

s'agit du niveau de concentration et des effets. Ainsi, aux dires des acteurs, un village est considéré comme un village de forte concentration lorsqu'il a bénéficié d'un nombre de projets variant entre 4 et 7 tandis qu'un village de faible concentration a bénéficié entre 0 et 2 projets. Quant aux effets, ils sont appréhendés par les acteurs du développement aussi bien à partir des réalisations physiques (marché, magasin, caisse, centre de santé, etc.) que du comportement des villageois par rapport aux projets de développement (mobilisation, participation, appropriation, etc.). L'attractivité qui est mise en exergue ici, n'est qu'une conséquence de la situation du village au double plan infrastructurel et comportemental sur laquelle nous reviendrons.

Ainsi, 71% des villages de la commune de Cobly sont considérés par les acteurs du développement comme des villages de forte concentration, c'est-à-dire comme des villages qui jusqu'en 2011 avaient bénéficié au moins de 4 projets. Tandis que seulement 29% sont perçus comme des villages de faible concentration de projets, c'est-à-dire ayant bénéficié de 2 projets au plus. A contrario, seulement 29% des villages sont perçus comme des villages à forts effets contre 71% considérés comme des villages à faibles effets. Autrement dit, la concentration de projets de développements dans un village ne va pas de paire avec l'existence d'infrastructures, la forte mobilisation sociale, la forte appropriation des interventions et la forte attractivité. Mais une analyse plus fine permet de nuancer cette conclusion car les critères n'ont pas la même ampleur.

Quand on compare les villages FOFO (forte concentration des projets et forts effets) aux villages FOFE (forte concentration des projets et faibles effets), on remarque qu'ils se différencient seulement au niveau du critère du niveau de développement infrastructurel où les premiers sont pourvus et les derniers dépourvus. En dehors de ce critère, ils sont tous caractérisés par une faible attractivité, une faible mobilisation sociale et une faible appropriation des interventions. Autrement dit, c'est juste le critère "existence d'infrastructures" qui a motivé les acteurs du développement à considérer les villages FOFO comme des villages à forts effets.

Quand on compare les villages FEFO (faible concentration des projets et forts effets) aux villages FEFE (faible concentration des projets et faibles effets), on remarque qu'ils sont tous caractérisés par l'inexistence d'infrastructures mais se différencient au niveau des autres critères. De sorte que les villages FEFO (faible concentration des projets et forts effets) ont une forte attractivité, une forte mobilisation sociale et une forte appropriation des interventions alors que les villages FEFE (faible concentration des projets et faibles effets)

sont caractérisés par une faible attractivité, une faible mobilisation et une faible appropriation des interventions de développement.

Quand on compare les villages FOFO (forte concentration des projets et forts effets) aux villages FEFO (faible concentration des projets et forts effets), on constate que les premiers ont connu plus de projets que les derniers mais que les deux sont perçus par les acteurs du développement comme ayant de forts effets. Mais dans le fond, ils n'ont pas d'éléments communs. Les premiers (FOFO) sont caractérisés par l'existence d'infrastructures, une faible attractivité, une faible mobilisation sociale et une faible appropriation des interventions tandis que les derniers (FEFO) sont caractérisés par l'inexistence d'infrastructures, une forte attractivité, une forte mobilisation sociale et une forte appropriation des interventions.

Enfin, quand on compare les villages FOFE (forte concentration des projets et faibles effets) aux villages FEFE (faible concentration des projets et faibles effets), on remarque qu'indépendamment du niveau de concentration des projets de développement, ces villages ont les mêmes caractéristiques, c'est-à-dire inexistence d'infrastructures, faible attractivité, faible mobilisation sociale et faible appropriation des interventions.

Comme on peut le constater, l'appréciation en termes de "forts effets" et de "faibles effets" n'est pas univoque et varie selon qu'on soit avec les villages à faible concentration de projets ou à forte concentration de projets. De plus, tous les villages à forte concentration de projets sont caractérisés par une faible attractivité, une faible mobilisation et une faible appropriation des interventions aux dires des acteurs du développement. Ce constat est renforcé par le fait que 76% des villages de forte concentration des projets soit 54% de tous les villages de Coby sont considérés comme des villages à faibles effets alors que 42% des villages à faible concentration des projets soit 12% des villages de Coby sont considérés comme des villages à fort effets. Le contraste est frappant et est la preuve que quelque chose s'est passé ou est en train de se passer. Même les animateurs et autres responsables d'ONG en sont conscients :

« Les gens de Tokibi (village FOFO) sont des fainéants ! Ils ont des aménagements sommaires, quelques magasins, un bas-fond aménagé, un marché...mais lorsque l'on vient travailler sans argent, ils se retirent. Il y a eu par exemple deux villages où j'ai mis en œuvre des cantines communautaires. On devait faire un champ scolaire où les communautés devraient venir travailler et ensuite cotiser les vivres pour que les enfants mangent mais là cela n'a pas pris à Tokibi. Par contre à Pétenga, les gens ont fait le champ, les gens ont cotisé très facilement les

vivres. Et quand le projet s'est arrêté après 2 ans, les gens ont continué l'activité. » A. G., responsable d'ONG.

« A Tokibi (village FOFO), il s'est produit un changement d'attitude. Les gens ont quitté l'associatif pour entrer dans l'individualisme. De plus en plus, on note dans ce village des difficultés à travailler ensemble. Maintenant, il est important de le vérifier dans les autres hameaux et localités » A. B., responsable d'ONG.

« Sur le plan de mobilisation, nous remarquons que les gens de Namoutchaga (village FOFE) ne se mobilisent plus aujourd'hui comme par le passé. Avant, les gens sortaient mais ne comprenaient pas. Aujourd'hui, si les gens ne sortent plus, c'est à cause de l'instruction. Seuls les voyants sortent, s'intéressent aux projets. Ils savent que s'ils vont là, ils vont gagner quelque chose, ils vont trouver une place, c'est pour cela qu'ils sortent. Avant, les gens pensaient que les projets allaient leur donner quelque chose. Après, ils constatent que les projets ne leur donnent rien. Si un projet organise une réunion et ne donne rien aux gens, les gens ne reviendront plus. » A. S., 67 ans, Personne âgée, 20/02/2013, Namoutchaga.

Ces propos témoignent aussi que les acteurs du développement sont confrontés à une situation sans précédent depuis l'avènement des projets. Il s'agit de la désaffection des villageois pour les projets de développement en particulier et pour l'action collective en général. De sorte que les développeurs (acteurs des ONG), tels des agriculteurs confrontés à une baisse de rendement chronique de leurs champs sont obligés de « défricher de nouvelles terres ». En effet, avec les caractéristiques actuelles (faible mobilisation, faible appropriation) des villages de forte concentration, les ONG sont presque certaines de l'inefficacité de leurs actions. Et pour éviter ce scénario et pouvoir conserver ainsi leur chance de gagner de nouveaux projets, elles ont commencé par aller à la quête de nouveaux villages capables de leur donner de bons résultats, à court terme bien sûr et à coût réduit surtout (villages à forte mobilisation, peu enclavés, etc.). Les villages à forte concentration de projets qui sont devenus moins attractifs aux projets aujourd'hui étaient les plus attractifs hier. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles ils sont devenus des villages à forte concentration de projets. Autrement dit, hier les habitants de ces villages sortaient, s'investissaient (en temps, en énergie et en argent) adhéraient massivement aux associations mais aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Et ceci aussi bien pour les projets que pour les initiatives locales de développement. On se retrouve ainsi dans un système comparable à l'agriculture extensive dans laquelle l'agriculteur après avoir appauvri une parcelle la délaisse pour aller exploiter une autre encore fertile. Ce développement « extensif » est la conséquence d'une constante forte de la culture des développeurs à savoir : les causes des échecs des projets se trouvent au niveau des développés

qui sont taxés de paresseux, d'inconscients, etc. C'est d'ailleurs pour cela qu'étonnamment on n'a jamais enregistré de cas de sanctions des chefs projets, de coordonnateurs de projets, des responsables d'ONG et autres cadres impliqués dans les nombreux projets qui malheureusement sont des échecs du point de l'efficacité et de la durabilité (Delville, 1992).

### **3. De la nécessité de développer des approches d'intervention en fonction du niveau de capital social des villages**

La leçon principale que la présente recherche nous a apprise est que les villages qui ont été des zones de concentration des projets de développement rural ces deux dernières décennies sont traversés par une crise de l'action collective sans précédent. Ceci ne signifie pas que les projets de développement sont mauvais et qu'il faille les arrêter, loin s'en faut. Mais ceci signifie juste qu'ils peuvent induire le développement ou l'empêcher surtout à travers les impacts à long terme qu'ils créent dans les villages. A partir de ce moment, les acteurs du développement doivent prendre conscience de ce que le moindre raté d'aujourd'hui, le moindre dysfonctionnement, n'est pas à banaliser car il peut se révéler déstabilisateur demain. Face à cela, il devient urgent que les différents acteurs ouvrent les yeux, se remettent en cause, changent les logiques et pratiques qui les ont caractérisés jusqu'ici.

Par ailleurs, en attendant ce changement de fond tant au niveau des développés que des développeurs, il nous paraît urgent que les différentes approches adoptées par les développeurs tiennent compte du niveau de capital social. C'est juste une question de logique car le capital social, nous l'avions dit, c'est ce qui permet aux individus de se mettre ensemble pour travailler pour le bien-être collectif. C'est utile et noble de chercher à le renforcer là où il est faible, encore qu'il faut trouver les meilleures stratégies, mais on ne peut pas utiliser les mêmes approches d'intervention dans un village de fort capital social et dans un autre de faible capital social. Mais paradoxalement, c'est ce qui s'est toujours passé. On adopte une approche au plan international, toutes les ONG et tous les organismes s'alignent et on l'applique dans tous les villages. Quand on remarque que les résultats ne suivent pas, on change d'approche au niveau international et le cycle recommence. C'est ainsi qu'on est passé du modèle dirigiste au modèle participatif. Compte tenu de la situation des villages aujourd'hui, il est clair que le modèle participatif ne sera pas productif dans tous les cas. Il en est de même pour le modèle dirigiste. D'où la nécessité d'ouvrir une fois encore les yeux et de partir de la situation économique, historique et sociale de chaque village, mais surtout du niveau de capital social pour définir l'approche de développement à utiliser.

## CONCLUSION

L'action collective mérite tout autant que les autres problématiques une investigation socio-anthropologique dans les sociétés africaines contemporaines. La dégradation constante des conditions de vie et l'incapacité des populations rurales à se prendre en charge accentuent cette urgence. Les projets de développement rural participatif visant à renforcer les capacités des villageois à se prendre en charge ont été au cœur de cette recherche qui avait pour objectif de comprendre pourquoi après plus de 20 ans d'expériences associatives, les villageois n'arrivent pas à se prendre en charge, à répondre à leurs besoins en initiant des actions collectives. La recherche a tenté d'analyser les expériences associatives des villages. L'hypothèse théorique de la recherche a été que les associations étant un cadre de socialisation, les expériences associatives ont affaibli le capital social des villageois qui renvoie à l'ensemble des valeurs, normes et règles indispensables à l'action collective.

Pour cela, il a été choisi à partir de la classification des acteurs impliqués dans le développement de la commune de Cobly deux villages contrastés. Le premier est un village de forte concentration de projets mais qui comme bon nombre de villages de la commune de Cobly connaît une crise de l'action collective caractérisée par un faible taux de survie des associations villageoises suscitées par les projets, une faible mobilisation sociale autour des actions de développement, une faible participation aux associations villageoises, une faible appropriation des ressources léguées par les projets, une faible adhésion aux initiatives de développement du village, etc. Tandis que le deuxième village est un village de faible concentration de projets mais où l'action collective est efficace (fort taux de survie des associations suscitées par les projets, forte mobilisation sociale autour des actions de développement, forte participation aux associations villageoises, forte adhésion aux initiatives de développement du village). Au niveau de ces deux villages, nous avons analysé de façon synchronique et diachronique les effets des projets de développements sur l'action collective.

Pour ce faire, cinq catégories de variables ont été constituées et documentées dans les deux villages. La première renseigne sur la nature du lien associatif, la deuxième concerne la perception que les villageois ont des effets de l'adhésion aux associations villageoises, la troisième est relative à l'évaluation que font les villageois de leur adhésion aux associations villageoises (niveau de prospérité), la quatrième cherche à cerner le comportement des responsables d'associations villageoises et la cinquième tente de cerner le fonctionnement du village et l'efficacité de l'action collective. L'analyse comparée des données de ces variables montre que la préférence associative (lien associatif), les perceptions des effets de l'adhésion aux associations villageoises, la perception du comportement des responsables d'associations,

la conception du développement et l'adhésion aux actions collectives, contrairement à la pertinence associative et à l'évaluation de l'adhésion aux associations sur les conditions de vie, varient de façon significative selon la nature du village. Autrement dit, le lien associatif, les perceptions des effets de l'adhésion aux associations villageoises et la perception du comportement des responsables d'associations qui sont toutes des dimensions des expériences associatives varient avec la conception du développement et l'adhésion aux actions collectives selon qu'on soit dans le village FOFE ou le village FEFO.

Pour analyser cette variation de l'efficacité de l'action collective en fonction des expériences associatives des villages, nous avons recouru au concept de capital social qu'il ne faut assimiler ni au capital social au sens de Bourdieu qui est un attribut des individus, ni au sens de Putnam qui bien que le considérant comme un attribut des groupes le mesure en partie sur les individus et surtout lui donne un pouvoir explicatif quasi-illimité. Pour nous, le capital social a pour finalité exclusive l'action collective. Il a été donc mobilisé dans le cadre de cette recherche comme un concept analytique tandis que l'action collective a été utilisée comme un concept d'exploration empirique.

En résumé, on retiendra que les associations sont un cadre de socialisation par excellence dans lequel les individus assimilent des valeurs, apprennent des normes et règles qui déterminent leurs comportements au-delà même des associations. De sorte que si ces valeurs, normes et règles ne sont pas favorables à l'action collective, les individus qui ont fait des expériences associatives seront peu disposés à l'action collective. Et c'est ce qui explique non seulement la crise de l'action collective mais aussi le faible taux de survie des associations villageoises dans le village de Namoutchaga (FOFE).

Les expériences de projets en général et celles des associations villageoises constituent donc une variable majeure pour la compréhension des dynamiques en cours dans les villages africains. En ceci, elles méritent l'attention non seulement des sciences sociales mais aussi des développeurs dont les pratiques et la culture ont été sérieusement mises en cause. En termes de perspectives, nous pensons que plutôt que de s'inscrire dans des approches d'intervention globale qui peinent à donner des résultats probants, les pratiques de développement gagneraient à mettre au point des approches centrées sur le niveau du capital social des milieux d'interventions. C'est non seulement une question d'efficacité mais aussi une question de durabilité et de justice.

Le présent mémoire loin d'épuiser la problématique ouvre plutôt une nouvelle brèche en matière d'analyse des impacts des projets de développement qui mérite d'être approfondie,

enrichie à travers la multiplication et surtout la diversification d'études empiriques. Ainsi, il serait intéressant de faire une extension de la problématique de l'action collective aux ressorts du "vivre ensemble" dans les villages béninois aujourd'hui. Dans cette perspective, les actions collectives pourront être considérées comme unités d'analyse pour appréhender les ressorts du "vivre ensemble".

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

**ALVARO P.**, 1989, "Analyse causale et récits de vie" in revue *Anthropologie et Sociétés*, Volume 13, numéro 3, 1989, p. 37-57.

**ARGYRIS C.**, et **SCHÖN A.**, 1978, *Organizationnal learning : A theory of action perspective*. Addison-Wesley, Reading (Massachusetts, USA), 344p.

**BARDIN L.**, 1977, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 52 p.

**BERNOUX P.**, 1985, *La sociologie des organisations. Initiation*. Paris, France, Points Seuil, 376p.

**BLANCHET A.** et **GOTMAN A.**, 1992, *L'enquête et ses méthodes, l'entretien*, Nathan, Paris.

**BLUNDO G.** et **OLIVIER DE SARDAN J.P.**, 2003, *La corruption au quotidien en Afrique de l'Ouest, Approche socio-anthropologique comparative : Bénin, Niger et Sénégal*, Institut für Ethnologie und Afrikastudien, Johannes Gutenberg-Universität, Working Papers Rapport, final, 280p.

**BLUNDO G.**, 1994, *Le conflit dans l'entente : coopération et compétition dans les associations paysannes de Koungheul*, in *Les associations paysannes en Afrique* (sous dir de Jacob J-P. et Lavigne Delville P.), Karthala, Paris, pp. 99-120.

**BOURDIEU P.**, 1980, "Le Capital Social. Notes Provisoires". In : *Actes de la Recherche in Sciences Sociales*, 31, n. 31, 2-3.

**BOURQUE D.**, **COMEAU Y.**, **FAVREAU L.** et **FRECHETTE L.**, 2006, *L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

**CAILLE A.**, 1998, "Don et Association", in : *Une seule Solution : L'association. Revue du Mauss*, 11, 1<sup>er</sup> trim. 1998, pp 75-83.

**CALLON M.**, 1989, *La science et ses réseaux*, Paris, la découverte.

**CHAUVEAU J-P.**, 2006, *Le "modèle participatif" de développement rural est-il "alternatif" ?*, Bulletin de l'APAD [En ligne], 3 | 1992, mis en ligne le 05 juillet, Consulté le 25 avril 2012. URL : <http://apad.revues.org/380>

- CNDLP**, 2002, *Document de stratégie de réduction de la pauvreté au Bénin, 2003-2005*.
- COLEMAN J.**, 1988, "Social capital in the creation of human capital", *American Journal of Sociology*, n. 94. Supplement, pp. 95-120.
- COMTE A.**, 1844, *Discours sur l'esprit positif*, cours enseigné entre 1830 et 1850, Collection les classiques des sciences sociales, 16p.
- CROWNE P. et MARLONE D.**, 1960, *A new scale of social desirability independent of psychology*, *Journal of consulting psychology*, vol 24 pp 349-354.
- CROZIER M. et FRIEDBERG E.**, 1977. *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Paris, Seuil, 500p.
- DAANE J., BREUSERS M. et FREDERIKS E.**, 1997, *Dynamique paysanne sur plateau adja du Bénin*, Paris, Karthala, 345p.
- DAVID A.**, 2000, "Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion : trois hypothèses revisitées". In : David A., Hatchuel A. and Laufer R. (Eds.), *Les nouvelles fondations en sciences de gestion*. Vuibert, FNEGE. pp. 83-109.
- DESCHENAUX F. et LAFLAMME. C.**, 2004 Participation sociale et mobilité géographique : gage d'une insertion professionnelle de qualité ? In : *Lien social et Politiques. Engagement social et politique dans le parcours de vie*, n° 51, printemps, p. 39-48
- DEVELTERE P.**, 1998, *Économie sociale et développement. Les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, Bruxelles, De Boeck.
- DEVEZE J-C.**, 2008, *Les organisations rurales au cœur de la transformation des campagnes africaines ?*, *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 4 | 1992, mis en ligne le 26 juin, Consulté le 06 avril 2012. URL : <http://apad.revues.org/3803>
- DIALLO A. et THUILLIER D.**, 2005, *Une analyse de la perception des coordonateurs de projets de développement en Afrique*, *Région et Développement* n°22-2005, Centre de recherche en gestion, UQAM, Montréal, 26p.
- DUPRIEZ H.**, 1980, *Paysans d'Afrique noire, Nivelles, Terres et Vie*, 723p.
- DURKHEIM E.**, 1895, *De la division du travail social*, 1ère édition, Paris.

- ELA J-M.**, 1990, *Quand l'Etat pénètre en brousse ...Les ripostes paysannes à la crise*, Karthala, Paris, 271 p.
- FRIEDBERG E.**, 1993, *Le pouvoir et la règle : dynamique de l'action organisée*. Paris, Seuil, 320 p.
- FUKUYAMA F.**, 1995, *Trust : the social values and the creation of prosperity*, New York: The Free Press. (traduction française 1997 : « La confiance et la puissance. Vertus sociales et prospérité économique », Plon.)
- GAUDIN J-P.**, 2002, *Pourquoi la gouvernance ?* Ed. Presses de Sciences-Po, 138 p.
- GLEN H. et ELDER Jr.**, 1994, *Time, Human Agency, and Social change : Perspectives on the life course*, Social psychology quarterly, volume 57, N° 1 pp. 4-15.
- GRANOVETTER M.**, 1973, *The Strength of Weak Ties*, American Journal of Sociology, n° 78, pp. 1360-1380.
- GRANOVETTER M.**, 1990, *The Myth of Social Network Analysis as a Special Method in the Social Sciences*, Connections, Volume XIII, Number 1-2, pp. 13-16
- GROOTAERT C. et van BASTELAER. T.**, 2001, *Understanding and measuring social capital: a synthesis of findings and recommendations from the social capital initiative*, Social Capital Initiative Working Paper No. 24, The World Bank Social Development Department, Washington, DC 20433, USA, 45 p.
- GUILLERMOU Y. et KAMGA A.**, 2004, *Les associations villageoises dans l'Ouest Cameroun : palliatif à la crise ?*, Études rurales, n° 169-170, p. 61-76.
- HATCHUEL A.**, 1994. *Apprentissages collectifs et activités de conception*, Revue Française de gestion, Juin-août 1994, 109-120.
- HERPIN N. et VERGER D.**, 1997, *Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté* Economie et Statistiques N°308/309/310.
- INSAE et al**, 2002, *Enquête Démographique et de Santé 2001*, Cotonou.
- JACOB J-P. et LAVIGNE DELVILLE P.**, (éds.), 1994, *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*, Karthala, APAD-IUED, Paris.

**JONCKERS D.**, 1994, Le mythe d'une tradition communautaire villageoise dans la région Mali-Sud, In : *Les associations paysannes en Afrique* (sous dir de Jacob J-P. et Lavigne Delville P.), Karthala, Paris, pp. 121-134.

**LAFAYE C.**, 1996, (réédité en 2005 et en 2009), *Sociologie des organisations*, Nathan, Paris, 128 p.

**LATOUB B.**, 1989, *La science en action*. La découverte. Paris.

**LAVIGNE DELVILLE P.**, *Participation paysanne, discours et pratiques. Quelques réflexions sur le texte de J.-P. Chauveau*, *Bulletin de l'APAD* (En ligne), 3 | 1992, mis en ligne le 06 juillet 2006, Consulté le 25 avril 2012. URL : <http://apad.revues.org/381>.

**LAVILLE J-L.**, et **SAINSAULIEU R.**, (dir.), 1997, *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer.

**LAZEGA E.**, 1994, *Analyse des réseaux et sociologie des organisations*, *Revue française de sociologie*, volume 35, Paris, pp. 293-320.

**LAZEGA E.**, 1998, réédité en 2007, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Collection QSJ?, n° 3399, Presses Universitaires de France, 128 p.

**LE MEUR P-Y.**, 1998, *Décentralisation par le Bas et Participation Clientéliste au Bénin*, *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 15 | 1998, mis en ligne le 20 décembre 2006, Consulté le 25 avril 2012. URL : <http://apad.revues.org/562>

**LEROY M.**, 2008, *La participation dans les projets de développement: une analyse critique*. Paris: Les Ateliers Demaille.

**LEVI-STRAUSS C.**, 1949, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Presses Universitaires de France, in-8°, 639 p.

**LONG N.**, 1994, « *Du paradigme perdu au paradigme... retrouvé ? Pour une sociologie du développement orientée vers les acteurs.* », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 7 | 1994, mis en ligne le 13 décembre 2007, Consulté le 12 octobre 2013. URL : <http://apad.revues.org/2183>

**MEDARD J.-F.**, 2001, "Corruption in the neo-patrimonial states of Sub-Saharan Africa", In: A.J. Heidenheimer et M. Johnston (dir.), *Political corruption. Concepts and contexts*, troisième édition, Nouveau-Brunswick, Transaction Publishers, chapitre 22.

- MERCOIRET M-R.**, 2006, *Les associations villageoises et les politiques agricoles, Afrique contemporaine* 1/2006 (n° 217), p. 135-157.
- MERCOIRET M-R., VUARIN P., BERTHOME J., GENTIL D. et BOSC M.**, 1997, *États désengagés, paysans engagés, perspectives et nouveaux rôles des associations villageoises en Afrique et en Amérique latine*, compte rendu de l'Atelier international de Mèze, France, 20 au 25 mars 1995, Paris, FPH, 189 p.
- MONGBO R. L.**, 1994, *La dynamique des associations paysannes et la négociation quotidienne : du développement rural à la base, une étude de cas au Bénin*, in Jacob et Lavigne Delville (éds).
- MONGBO R. L.**, 1995, *The appropriation and dismembering of development intervention : policy, discourse and practice in the field of rural development in Benin*, Thèse de doctorat, Université Agronomique Wageningen, Wageningen.
- MOUPOU M. et MBANGA L.**, 2008, *Désengagement de l'État et réponses paysannes au Cameroun*, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 241-242 | Janvier-Juin 2008, [En ligne], mis en ligne le 01 janvier 2011. URL : <http://com.revues.org/index3872.html>. Consulté le 06 avril 2012. n°139), 9-23.
- NABLI K. et NUGENT J.**, 1989, *Collective Action, Institutions and Development. The New Institutional Economics and Development. Theory and Application to Tunisia*. M. K. Nabli and J. B. Nugent. Amsterdam, North-Holland: 80-137.
- OLIVIER DE SARDAN J-P.**, 2008. *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-la-Neuve : Bruylant-Academia.
- OLIVIER DE SARDAN J-P.**, 2009, *Les huit modes de gouvernance locale en Afrique de l'ouest*, LASDEL.
- OLIVIER DE SARDAN J-P.**, 2010, *Anthropologie médicale et socio-anthropologie des actions publiques*, *Anthropologie et santé* [En ligne], 1 | 2010, mis en ligne le 29 octobre, consulté le 17 juin 2012. URL : <http://anthropologiesante.revues.org/86>
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P.**, 1995. *Anthropologie de développement. Essai en socioanthropologie du changement social*. Paris: Karthala/APAD.
- OLSON M.**, 1978, *Logique de l'action collective*, Paris, PUF, 1978.

- OSTROM E.**, 1992. *Crafting Institutions for self-governing irrigation systems*, San Francisco, ICS Pres, Institute for Contemporary Studies, 111 p.
- OSTROM E.**, 1998, *A behavioral approach to the rational-choice theory of collective action*, American Political Science Review 92 (1):1-22.
- OSTROM E.**, 1999, *Self governance and Forest Resources*, Bogor : Cifor, Ocasional paper n° 20, 19 p.
- OSTROM V. et OSTROM E.**, 1978. *Public goods and public choices*. In : Alternatives for Delivering Public Service : Toward Improved Performance, E.S. Savas (Ed.), Boulder, Colorado, Westview Press, pp. 7-49.
- PERRET B.**, 2006, De la valeur des structures sociales : capital ou patrimoine ? In : BEVORT A. et LALLEMENT M. (dir), *Le capital social : performance équité et réciprocité*, La découverte, pp 293-314.
- PONCELET M. et PIROTTE G.**, 2007, *L'invention africaine des sociétés civiles : déni théorique, figure imposée, prolifération empirique*. Mondes en développement, 3 (35-2007/3-
- PONTHIEUX S.**, 2003, *Que faire du « social capital ?*, INSEE, Document de travail de la DSDS, n°F0306.
- PONTHIEUX S.**, 2004, *Le concept de capital social, analyse critique*, INSEE, Contribution au 10ème Colloque de l'ACN, Paris, 21-23 janvier 2004.
- PONTIKAMOU C.**, 2002, *Problématique de l'intégration des femmes au sein des Associations villageoises à Natitingou*, Mémoire de maîtrise, Université d'Abomey-Calavi, FLASH. 97 p.
- PORTES A.**, 1998, *Social capital: its origins and applications in modern sociology*, Annual Review of Sociology, 24, pp.1-24.
- PUTNAM R.**, 1993, *Making Democracy Work*, Princeton, Princeton University Press.
- PUTNAM R.**, 1995, *Bowling Alone: America's Declining Social Capital*. In: Journal of Democracy, Janeiro, v. 6, n. 1, pp. 65-78.
- REYNAUD J-D.**, 1989. *Les règles du jeu : L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin, 306 p.

**SABOURIN E., ANTONA M. et BUYSE N.,** 2003, *L'action collective en sciences sociales : note sur les définitions du concept selon le positionnement disciplinaire*, Compléments au séminaire, 2003, CIRAD, Montpellier, France, 7p.

**SAMBIENI E. N.,** 2012, *Gouverner la maternité au Bénin : les difficiles conditions d'application des politiques sanitaires dans le territoire de la Pendjari*, Thèse de doctorat, Université de Liège, Bruxelles, 359p.

**SAMBOU N.,** 2010, "Itinéraire et innovations sociales en milieu associatif d'Afrique de l'ouest : l'expérience du Sénégal", In : *Nouvelles Pratiques Sociales*, volume 23, numéro 1, automne 2010, pp. 192-205.

**THEVENOT L.,** 1989, Economie et politique de l'entreprise; économies de l'efficacité et de la confiance In : Boltanski, L., Thévenot, L., (eds), *Justesse et justice dans le travail*, Cahiers de Centre d'Etudes de l'Emploi, PUF, pp.135-207

**THIEBA D.,** 2006, *Les associations villageoises : émergence et devenirs*, *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 3 | 1992, mis en ligne le 06 juillet 2006, Consulté le 06 juin 2012. URL : <http://apad.revues.org/382>

**TONNIËS F.,** 1977, *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, Retz, Traduction de l'édition originale allemande (1887), *Gemeinschaft und gesellschaft*, 285 p.

**TOURAINÉ A.,** 1984, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 341 p.

**WEBER M.,** 1971, *Economie et société*, Paris, Plon, Traduction de l'édition originale allemande, (1922), *Wirtschaft und Gesellschaft*.

**WIESINGER G.,** 2007, *L'importance du capital social dans le développement rural, les réseaux et les prises de décision dans les zones rurales*. *Revue de géographie alpine*. (95-4), 29-42.

## **ANNEXES**

## **GUIDE D'ENTRETIEN**

### **1. Associations villageoises et bien-être collectif**

- La typologie des associations villageoises : domaines d'interventions, niveau d'institutionnalisation, mécanisme de financement, composition, etc.
- L'inventaire des besoins des membres d'une association villageoise
- L'inventaire des offres d'une association villageoise

### **2. Logiques d'appropriation des associations villageoises**

- L'historique des associations villageoises
- Contexte de création des associations
- Stratégie de mobilisation des moyens (humains et autres)
- Objectifs et motivations
- Fonctionnement : règles, normes (processus de production, d'institutionnalisation et d'application)
- Problèmes et difficultés rencontrées et solutions trouvées

### **3. Effets de la culture associative locale sur le capital social**

- L'histoire et les formes d'action collective traditionnelle
- L'histoire des projets de développement rural
- Les nouvelles formes d'action collective
- L'inventaire des espaces de débat public
- La description d'un débat public
- La vitalité des associations (nombre d'adhésions et d'activités), les comportements et attitudes des membres (participation, confiance en l'autre, engagement, sens du collectif)

## Questionnaire pour les membres d'association, les responsables et anciens membres et responsables

Date :

### Identification de l'enquêté

Village :

Hameau :

Nom :

Prénoms

Ethnie :

Age :

Sexe : F  M

Niveau : Aucun  Primaire  Secondaire  Alphabétisé

### Type d'association :

Association de jardin

CVECA/CMEC

Association de riz

Association de maïs (LISA)

Association de coton

Association d'élevage

Association de gestion des points d'eau

Association des mères d'élèves

Taille de l'association : Moins de 10  Entre 10 et 20  Plus de 20

### Statut associatif :

Responsable (Président, secrétaire, trésorier)

Membre

### Pertinence des associations

1. Si vous aviez le choix, préféreriez-vous être associé ou ne pas l'être ? Oui  Non
2. « Les associations sont essentielles pour améliorer les conditions de vie des villageois »  
»

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Tout à fait en désaccord

## Evaluation des conditions de vie

### 1. Quelle évaluation faites-vous de vos conditions de vie ?

- Riche  Moyen  Pauvre  Misérable
- 1.1. Niveau de productivité Maintenu  Augmenté
- 1.2. Niveau de revenu Maintenu  Augmenté

### 2. Perception des effets de votre adhésion aux associations sur vos conditions de vie

- 2.1. Vous avez bénéficié de formations ? Oui  Non.
- 2.2. Vous avez bénéficié de primes et d'autres avantages financiers ? Oui  Non
- 2.3. Vous avez bénéficié des appuis, dons et crédits dont l'association a été bénéficiaire ?  
Oui  Non
- 2.4. Vous avez diversifié vos AGR ? Oui  Non
- 2.5. Vous avez bénéficié des biens de l'association à sa dislocation ? Oui  Non

### 3. Perceptions du comportement des responsables d'associations

- 3.1. Tiennent compte des avis des membres Oui  Non
- 3.2. Rendent compte de leurs gestions Oui  Non
- 3.3. Créent un climat d'intimidation Oui  Non
- 3.4. Utilisent l'association pour grandir Oui  Non

### 4. Perception du comportement des ONG et projets

- 4.1. Vous ont imposé l'idée d'association Oui  Non
- 4.2. Vous ont imposé les activités à mener Oui  Non
- 4.3. Vous ont imposé les règles de fonctionnement Oui  Non
- 4.4. Vous ont imposé les dirigeants/ ont influencé leur choix Oui  Non

### 5. Position de l'association vis-à-vis des problèmes du village

- 5.1. Propose des solutions aux développeurs (CV, Mairie, projets) Oui  Non
- 5.2. Exerce des pressions sur les développeurs (CV, Mairie, projets) Oui  Non
- 5.3. Travaille conjointement avec les développeurs (CV, Mairie, projets) Oui  Non

**6. Variables caractérisant l'adhésion des associés aux modalités d'action collective (FEFO)**

6.1. Avez-vous participé à la cotisation pour la construction du logement des maîtres ?

Oui  Non

6.2. Avez-vous cotisé pour la construction du magasin ? Oui  Non

6.3. Accepteriez-vous cotiser pour la construction d'une nouvelle pompe ? Oui  Non

6.4. Accepteriez-vous cotiser pour l'aménagement d'un autre bas-fond pour la production maraîchère ? Oui  Non

**7. Variables caractérisant l'adhésion des associés aux modalités d'action collective (FEFO)**

7.1. Avez-vous participé à la construction de la dernière paillote de l'école ? Oui  Non

7.2. Avez-vous cotisé les 1000F pour le paiement des enseignements communautaires ?

Oui  Non

7.3. Accepteriez-vous Cotiser pour la réparation du point d'eau de l'école ? Oui  Non

7.4. Accepteriez-vous avec d'autres femmes du village pour faire la fabrication et le commerce de l'huile d'arachide ? Oui  Non

8. Appartenez-vous à une association de vente de boisson ? Oui  Non

9. Durant les 3 derniers mois, avez-vous invité ? Oui  Non

10. Durant les 3 derniers mois, avez-vous été invité ? Oui  Non

11. Durant les 3 derniers mois, avez-vous entraîné quelqu'un ? Oui  Non

12. Durant les 3 derniers mois, avez-vous été entraîné ? Oui  Non

## RECIT DE VIE : GUIDE D'ENTRETIEN

### C'est un entretien au sujet de votre vie

Racontez-moi votre vie associative, des tranches du passé de votre vie associative telles que vous vous en rappelez et votre futur comme vous l'imaginez. Ceci ne concerne pas toute votre vie dans le détail. Vous pourrez vous limiter aux séquences qui vous paraissent essentielles, aux initiatives et aux évènements qui ont été déterminants dans votre trajectoire, et aux situations présentes qui selon vous vont peser sur votre trajectoire futur. Votre récit sera donc forcément sélectif, à votre guise. Je pourrais vous poser de temps à autres des questions de précision.

Ce que dans ma recherche mes patrons et moi cherchons à comprendre c'est :

- Comment les associations villageoises de cette région ont évolué sur les 20, 30 ou 40 dernières années pour s'en sortir
  - Quels ont été les causes et les processus des succès enregistrés et des échecs subits
  - Est-ce qu'il y a des espoirs ou des craintes pour le futur et pourquoi ?
  - Assurance de confidentialité
  - Questions d'éclaircissement ?
- *Attention! Le propos introductif ne doit pas évoquer les projets de développement qui se sont succédés*

### A. Les chapitres de vie : les moments clés

Si vous regardez en arrière depuis votre enfance, pouvez-vous repérer les grandes phases, étapes ou moments clés de votre vie associative. Pas en détail pour le moment. Nous les reprendrons plus tard un à un pour que vous rentriez en plus de détails.

### B. Les évènements majeurs (en bien ou en mal)

Quels sont les évènements, incidents, phénomènes, etc. qui ont marqué votre vie associative, en bien ou en mal, éclatant, mémorable ou particulièrement terne ?

*Répertorier autant que possible, une dizaine d'évènements, à la suite de plusieurs relances et d'encouragements*

Pour chacun de ces évènements ou phénomènes, documenter en détail :

- De quoi s'agit-il ?

- En quoi trouvez-vous que cela a été important dans votre vie ? *rechercher des indicateurs quantitatifs si possible*
- Quels étaient les sujets/objets en jeu ?
- Comment cela vous a avancé (ou retardé) dans votre vie ? *rechercher des indicateurs quantitatifs si possible*
- Quelles personnes et institutions étaient impliquées ? *En faire une liste et préciser autant que possible les dates, la nature de leurs apports/préjudices avec quantification des effets*

### **1. Le point culminant**

Pouvez-vous doigter un événement, une péripétie que avec le recul, vous pouvez considérer comme ayant été un point positif culminant dans votre vie associative et marqué son cours de manière radicale etc. Sur ce moment/événement particulier, dites moi :

- De quoi s'agit-il et qu'est-ce qui s'est passé ?
- Quels sont les lieux où cela s'est produit ?
- Dans quel contexte particulier de votre vie et de votre milieu ?
- Quelles personnes et institutions étaient impliquées ?
- Pourquoi vous pensez aujourd'hui qu'il s'agit d'un point culminant ?
- Quels étaient vos sentiments à l'époque, avant et après l'événement ?

### **2. Le point déprimant**

En passant en revue maintenant toute votre vie associative, dites moi l'événement ou le moment que vous pouvez considérer aujourd'hui comme le moment où vous avez été au plus bas ? Sur ce moment/événement particulier, dites moi :

- De quoi s'agit-il et qu'est-ce qui s'est passé ?
- Quels sont les lieux où cela s'est produit ?
- Dans quel contexte particulier de votre vie et de votre milieu ?
- Quelles personnes et institutions étaient impliquées ?
- Pourquoi vous pensez aujourd'hui qu'il s'agit d'un point déprimant ?
- Quels étaient vos sentiments à l'époque, avant et après l'événement ?

### **3. Le tournant.**

En passant en revue maintenant toute votre vie associative, dites moi l'événement ou le moment que vous pouvez considérer aujourd'hui comme un moment où votre vie a connu un tournant ou un changement majeur ? Sur ce moment/événement particulier, dites moi :

- De quoi s'agit-il et qu'est-ce qui s'est passé ?
- Quels sont les lieux où cela s'est produit ?
- Dans quel contexte particulier de votre vie et de votre milieu ?
- Quelles personnes et institutions étaient impliquées ?
- Pourquoi vous pensez aujourd'hui qu'il s'agit d'un tournant ?
- Quels étaient vos sentiments à l'époque, avant et après l'événement ?

#### **4. Le meilleur souvenir de jeunesse**

Idem

#### **5. Le pire souvenir de jeunesse**

idem

#### **6. Des épisodes de sagesse/clairvoyance face à des opportunités**

Pouvez-vous me décrire des événements de votre vie associative dans lesquels vous avez fait preuve de grande sagesse ?

- Soit dans des conseils que vous avez prodigués à des personnes
- Soit dans vos relations avec des personnes
- Soit dans des décisions personnelles que vous avez prises
- Ou un comportement que vous avez adopté dans une situation particulièrement critique

Dans chaque cas :

- De quoi s'agit-il et qu'est-ce qui s'est passé ?
- Quels sont les lieux où cela s'est produit ?
- Dans quel contexte particulier de votre vie et de votre milieu ?
- Quelles personnes et institutions étaient impliquées ?
- Pourquoi vous pensez aujourd'hui qu'il s'agit d'un tournant ?
- Quels étaient vos sentiments à l'époque, avant et après l'événement ?

#### **7. Expériences remarquables de projet**

Avez-vous connu ou croisé dans votre vie associative des projets ou des personnes impliquées dans des projets qui ont été déterminants en bien ou en mal dans votre trajectoire ?

*Encourager un listing aussi exhaustif que possible*

Pour chaque cas, dites-moi :

- De quoi s'occupait le projet ?
- Qui étaient porteurs/ médiateurs
- Comment avez-vous été impliqués et sur quoi ?
- Quels bénéfices et quels revers pour vous (*quantifier autant que possible*)
- Etc.

## **C. Votre future comme vous l'envisagez ou le souhaitez**

### **1. Le prochain chapitre**

Si l'on suppose que votre vie est un livre dont le destin vous confie aujourd'hui la suite des pages à écrire, qu'allez vous écrire à partir de maintenant sur les nouvelles pages ?

Quel futur vous souhaitez vous ? Donnez-moi des choses précises que vous souhaitez réaliser.

### **2. Rêves, espoirs et plans pour le future**

### **3. Projet de vie**

Avez-vous un projet de vie ? Quelque chose sur laquelle vous vous battez déjà et que vous voulez poursuivre

- Quel est ce projet ?
- Comment pensez-vous le réaliser ?
- Qui pensez-vous vous seront utiles dans sa concrétisation ?

## **D. Vos défis**

Malgré nos efforts et nos prières, la vie ne cesse de nous défier et de nous 'poser des questions' difficiles à répondre. C'est de cela que je vous prie de me parler à présent. Quels ont été les problèmes, les défis, les crises les '*choses demandées à quelqu'un*' que vous avez eues à affronter dans votre vie ?

### **1. Le plus important défi de toute votre vie**

### **2. Santé.**

### **3. Perte**

### **4. Echecs, regrets**

## **E. Idéologie personnelle**

Avec tout ce que vous avez connu et vécu et dans votre vie associative à ce jour

- Que pensez-vous de la vie associative ?
- A quoi faut-il s'en tenir pour traverser mener une vie associative comblée selon vous ?
- Sur quoi et sur qui faut-il compter ?

Les projets que j'ai mentionnés tout à l'heure y ont-ils un rôle ? Lequel ?

## **GRILLE D'OBSERVATION**

**Qui** : les responsables des associations villageoises, les membres des associations villageoises

**Quoi** : un débat public, une réunion ou une assemblée générale d'une association, un processus de prise de décision d'une association villageoise, le fonctionnement d'une association villageoise, les interactions entre membres des associations, les nouvelles pratiques d'action collective, les conditions de vie des membres et des responsables des associations.

**Où** : au sein des associations, dans les ménages et dans les espaces publics.

**Quand** : pendant les activités des associations, au cours des échanges dans les espaces publics, etc.

## TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE .....	3
RESUME .....	4
ABSTRACT .....	4
DEDICACE .....	5
REMERCIEMENTS .....	6
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES .....	8
LISTE DES TABLEAUX .....	10
LISTE DES FIGURES.....	10
INTRODUCTION .....	11
Chapitre 1 : Associations villageoises et développement rural : éléments de problématisation et de recherche.....	13
I. Les associations villageoises comme objet des sciences sociales .....	13
II. Projets de développement, associations villageoises et action collective.....	16
III. Question de recherche, objectifs et pistes de recherche .....	19
IV. Perspective théorique .....	20
V. La commune de Cobyly comme lieu d’investigation socio-anthropologique.....	24
1. Le département de l’Atacora : une zone de concentration des projets .....	24
2. La Commune de Cobyly et les interventions de la SNV, de la CTB et du GIZ.....	26
3. La trame associative de Cobyly .....	29
4. Le choix des villages .....	30
VI. Acteurs et techniques de production des données .....	31
1. La recension et l’analyse des documents.....	32
2. Les entretiens semis directifs .....	32
3. Les entretiens directifs .....	34
4. Les observations directes et ciblées.....	34
5. Les récits de vie .....	35
VII. Méthodes de traitement et d’analyse des données .....	36
VIII. Les limites de la recherche : la volatilité de la mémoire humaine et les “réponses socialement admises” .....	36
Chapitre 2 : Analyse des effets des interventions de développement rural participatif au niveau village : entre résultats attendus et effets inattendus.....	38
I. Analyse synchronique : de la concentration des projets à la crise de l’action collective .....	38
1. De la pertinence des associations villageoises.....	40
2. De la perception des effets de l’adhésion aux associations villageoises .....	42
3. Evaluation du niveau de prospérité .....	46

4.	Perceptions du comportement des responsables d'associations villageoises.....	50
5.	Perceptions des facteurs de développement du village et adhésion aux actions collectives 53	
II.	Analyse diachronique : de l'instrumentalisation des associations villageoises à la crise de l'action collective.....	58
1.	Namoutchaga ou le cimetière des associations villageoises.....	58
2.	Okpêtouhoun : la nouvelle coqueluche des développeurs.....	64
Chapitre 3 : Les expériences associatives et la crise de l'action collective : de l'affaiblissement du lien associatif à l'affaiblissement du capital social.....		
		67
I.	Les déterminants de la crise de l'action collective.....	67
1.	Les formes endogènes d'actions collectives .....	68
2.	L'association comme cadre d'apprentissage des normes et valeurs indispensables à l'action collective.....	70
II.	La crise de l'action collective au-delà des expériences associatives.....	72
1.	L'évangélisation et la crise de l'action collective .....	72
2.	La décentralisation et la crise de l'action collective.....	73
3.	La déscolarisation et la crise de l'action collective .....	73
4.	L'alcoolisme et la crise de l'action collective.....	75
5.	Les cérémonies de classe comme ossature de l'organisation sociale.....	76
III.	La crise de l'action collective comme affaiblissement du capital social .....	77
1.	L'action collective comme finalité du capital social.....	78
2.	Les expériences associatives comme source d'affaiblissement du capital social.....	79
3.	Essai de mesure du capital social .....	80
IV.	Perspectives d'amélioration des pratiques de développement .....	85
1.	La culture des développeurs en question .....	85
2.	Le développement extensif et le risque de généralisation de la crise de l'action collective	92
3.	De la nécessité de développer des approches d'intervention en fonction du niveau de capital social des villages.....	96
CONCLUSION .....		97
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....		100
ANNEXES.....		107
TABLE DES MATIERES .....		117